BAISSE DES EXPORTATIONS

Le Québec a perdu 18 000 emplois au cours de 1982

Les exportations sont très importantes pour l'économie du Québec. Elles représentent le quart du PNB du Canada et 20 pour cent de la production québécoise. Mais les exportateurs canadiens, qui ont effectué des ventes à l'étranger totalisant $87 milliards l'année dernière (dont $15 milliards du Québec), sont mécontents du mode de financement offert par le Canada pour favoriser les exportations. Les taux d'intérêt pratiqués par la Société d'expansion des exportations (SEE) sont trop élevés par rapport à ceux offerts par les concurrents du Canada dans les marchés internationaux, estiment les exportateurs.

page B 1



Photothèque LA PRESSE

GRAND PRIX DU CANADA

Oui, c'est officiel : Jacques Villeneuve courra enfin à Montréal dans une formule Un

SPORTS

Il est bien sûr emballé de pouvoir rouler en March en fin de semaine prochaine, sur le circuit Gilles-Villeneuve, lors du Grand Prix du Canada. Mais il redoute cette deuxième expérience, se rappellant les difficultés qu'il a éprouvées il y a deux ans. Il souhaite faire des essais privés à Mosport, lundi et mardi.

page D 2

la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

EDITION samedi dimanche

1er recast

MONTRÉAL, SAMEDI 4 JUIN 1983, 99e ANNÉE, n° 129, 218 PAGES, 13 CAHIERS •

Tél.: 384-4990 CHEZ CLOUTIER
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY
OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

LA MÉTÉO : AVERSES DISPERSEES, VENTS MODÉRÉS, MIN.: 10°, MAX.: 18°.
DEMAIN : DÉGAGEMENT. DÉTAILS PAGE A 2

• 1$

RESCAPÉ DU DRAME DE CINCINNATI

Raymond Chalifoux s'en tire sans une égratignure



photo UPC

Le jeune ingénieur étreint sa femme, Marie-France, de retour de ce qui devait n'être qu'un voyage de routine.

■ Raymond Chalifoux a eu droit à toute une réception hier après-midi, à l'aéroport de Dorval, à son retour de ce qui ne devait être qu'un banal voyage d'affaires. Sa femme, Marie-France, a été la première à lui sauter au cou, suivie de son père et d'une bonne demi-douzaine de parents à qui on avait permis de s'approcher de la barrière. Non loin, dans une salle de conférence, journalistes, photographes, cameramen et preneurs de son reprenaient leur souffle — ils avaient couru pour ne pas le rater. « Comment se sent-on, en vie, M. Chalifoux ? »

PAUL ROY

Ingénieur en contrôle de la pollution, 23 ans, M. Chalifoux semblait en grande forme. Pas une égratignure. Mais il revenait seul, son compagnon de départ, Sal Rahal, lui aussi ingénieur, étant demeuré à bord du DC-9 en flammes d'Air Canada, jeudi soir, sur une piste de l'aéroport de Cincinnati.

« Pendant un très court moment, quand je me suis aperçu qu'il ne descendait pas, j'ai songé à retourner le chercher à l'intérieur de l'avion. Mais j'ai vite compris que ça n'aurait pas été possible. Et puis on a été obligés de se pousser, à cause des dangers d'explosion... »

D'ailleurs, explique le jeune homme, ce n'est qu'une fois les 23 survivants descendus de l'appareil, qu'on s'est rendu compte que... les 23 autres personnes à bord avaient succombé, asphyxiées.

9 000 pieds en 12 minutes !

Aucune panique à bord durant tout le temps qu'a duré le suspense. Aucun cri. Tous ont obéi à l'ordre de se diriger vers l'avant de l'appareil. Ils se sont accroupis. « La fumée devenait de plus en plus dense, se rappelle M. Chalifoux. On ne voyait plus rien autour de nous. »

Selon lui, les passagers n'auraient pas été prévenus qu'ils allaient atterrir. « Mais on se sentait les oreilles bouchées », relate-t-il. Pas surprenant puisque le capitaine Don Cameron a fait plonger son DC-9 de 9 000 pieds en moins de 12 minutes.

Raymond Chalifoux ne tarissait d'ailleurs pas d'éloges pour l'équipage d'Air Canada : « Ça s'est fait de façon vraiment professionnelle ! » Quant à la décision de ne pas sortir les masques à oxygène, il l'approuve sans réserve, l'oxygène n'ayant pu, à

voir CHALIFOUX en A 2



photo Luc Perrault, LA PRESSE

Un avant-goût des vacances

Vincent, le petit musicien de l'école La Fourmillière et les autres ont envahi le parc Lafontaine, hier, pour un pique-nique bien spécial. Une vraie fête avec défilé, maquillage, jeux, kiosques d'information pour les adultes. Tout cela, organisé par une dizaine d'écoles publiques « alternatives » de la région de Montréal. Dans ce type d'écoles, on est parfois regroupé en familles multi-âge, on travaille en ateliers, on discute du programme de la journée, on réalise des projets tout en faisant du français ou des mathématiques sans le savoir.

France : des tensions percent au sein de la gauche de Mitterrand

page D 12

plus

- Les sondages comme outils de gouvernement : en pleine croissance.
- Quinze ans après le printemps de Prague.
- Après huit ans de guerre, le Liban se reconstruit. Que fait le Canada ?
- L'ÉTÉ, un cahier spécial sur les activités de l'été 83.

SOMMAIRE

Annonces classées ..... B 2, E 2 à E 18, F 1 à F 16
Arts et Spectacles ..... C 1 à C 17
—Cinéma ..... C 10
Bandes dessinées ..... ZZ 4
Bricolage ..... E 6
Bridge ..... ZZ 5
Carrières et profes. .... Z 1 à Z 10
Décès, naissances, etc. ..... D 19
Économie ..... B 1 à B 7
Êtes-vous observateur ? ..... E 2
FEUILLETON
« Jusqu'au matin » : F 5
« GÉNIES EN HERBE » ..... ZZ 5
Horoscope ..... ZZ 4
Jardinage ..... E 7
Le monde ..... D 12, D 13
Mots croisés ..... F 5, ZZ 4
« Mot mystère » ..... ZZ 4
Quoi faire en fin de semaine ZZ 6
Restaurants ..... C 19 à C 22
Sciences ..... ZZ 7, ZZ 8
Sports ..... D 1 à D 11
—Chasse et pêche ..... D 8
Télévision ..... C 18
—Télé-câble ..... C 18
Timbres ..... ZZ 5
Tribune libre ..... ZZ 1 à ZZ 3
Vacances-voyage ..... Y 1 à Y 16
Vivre aujourd'hui ..... D 15

Clark a perdu le pouvoir par sa faute !

— JOHN CROSBIE

LEADERSHIP

■ OTTAWA — Candidat au leadership conservateur et ex-ministre des Finances de l'éphémère cabinet Clark, John Crosbie accuse son ancien chef d'avoir été le principal responsable de la chute de son gouvernement.

GILBERT LAVOIE et GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

« Tout a commencé lorsque quelqu'un (Joe Clark) a déclaré que nous allions nous comporter comme une majorité », a affirmé le candidat, au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE à son bureau d'Ottawa. « Cette erreur fatale a conduit à notre défaite... Une minorité doit se conduire comme une minorité. Ce qui nous est arrivé le démontre ».

M. Crosbie soutient que son budget n'a été qu'un prétexte utilisé par l'opposition pour renverser le jeune, mais déjà impopulaire gouvernement Clark. Les libéraux savaient qu'ils pouvaient alors gagner des élections, dit-il.

« Mon budget n'a été qu'une occasion de faire tomber le gouvernement; il n'a pas causé sa chute. Ce qui a amené la défaite du gouvernement Clark, c'est toute une série d'erreurs, de gaffes politiques », précise l'ancien numéro deux du cabinet conservateur.

« Le meilleur souvenir qu'il reste de cette administration c'est mon budget, affirme t-il, j'en suis toujours fier, j'y croyais alors et j'y crois encore. Le public avait une opinion favorable face à ce budget.

« Les sondages effectués avant la présentation du budget dé-

voir CROSBIE en A 2



Les 100 ans d'Old Orchard

☐ Charles Lindbergh y atterrissait en 1927

☐ Le vieux village est en plein rajeunissement

cahier Y

PREMIER CHOIX

40 NOUVEAUX FILMS EN JUIN

samedi dimanche

☐ CHRONIQUES

LYSIANE GAGNON: La relève, quelle relève?

page A 7

JACQUES BOUCHARD: Clark a gardé le tempo.

page A 8

☐ PLEINS FEUX

Selon Pierre Vincent, les convictions indépendantistes dans Saguenay ne tenaient en fin de compte qu'à un seul homme. Et pour Pierre Vennat, c'est l'apathie des citoyens qui est l'adversaire véritable dans Saint-Jacques.

CLAUDE-V. MARSOLAIS: Québec a gagné une bataille dans l'affaire Madelipêche, mais il n'a pas encore gagné la guerre.

pages A 7 et A 8

☐ VIVRE AUJOURD'HUI



À 25 ans, Florence Arthaud, marin de vocation,tête aux meilleurs skippers du monde, auxquels elle livre une lutte superbe dans la course Lorient-Bermudes-Lorient.

page D 15

☐ LE VIN

Si la majorité des vins que l'on trouve dans les épiceries et chez les dépanneurs ne présentent pas grand intérêt, il y en a malgré tout quelques-uns qui pourront satisfaire les amateurs, compte tenu de leur prix.

page C 21

☐ PHILATÉLIE

Outre les dix timbres contenus dans un carnet qui marquera la Fête du Canada, le mois de juin nous apportera encore trois nouveaux timbres.

page ZZ 5

☐ SCIENCES

Si l'on tient compte de leur règne prolongé sur la Terre, on peut affirmer que les dinosaures ont constitué, contrairement à ce que leur extinction pourrait laisser croire, un succès biologique phénoménal.

page ZZ 7

☐ ARTS ET SPECTACLES



Après un premier spectacle, l'an dernier, qui a puce à l'oreille, c'est un véritable coup d'envoi que livrera en fin de semaine prochaine Chantal Beaupré aux Foufounes Electriques.

page C 1

☐ BRIDGE

Lors du récent Salon de la science et de la technologie, André Trudelle a eu l'occasion de jouer avec le Challenger, dont il analyse les avantages et les faiblesses.

page ZZ 5

☐ JARDINAGE

Florian Bernard décrit diverses façons d'aménager, sans avoir à débourser une fortune, un petit bassin dans le but de cultiver des plantes aquatiques.

page E 7

La Quotidienne | Tirage d'hier 7262 | Numéro-boni 690962

« Mon fils, mon seul fils m'a quittée, il est mort »

(PC) — « Mon fils, mon seul fils m'a quittée, il est mort », a laissé tomber la mère de John Gussman, un Montréalais âgé de 34 ans, décédé le jour même de son 34ème anniversaire, dans l'accident d'un DC-9 d'Air Canada, jeudi soir à Cincinnati.

M. Gussman travaillait comme consultant en informatique chez Northern Telecom à Mississauga, en Ontario.

Sa mère a raconté, en larmes, qu'elle ignorait que son fils se trouvait dans l'avion à Cincinnati. Il s'était rendu à Dallas, au Texas, dans le cadre de ses fonctions, il y a deux semaines et « la compagnie l'avait envoyé à nouveau pour affaires à Dallas. Je ne savais même pas qu'il s'y trouvait. »

« J'ai appris sa mort ce matin, par je ne sais qui, mais peu importe, mon fils unique, si brillant, est mort à cause d'eux. »

Ebranlée par les larmes et la colère qui la ronge, Mme Moe Gussman cherche le coupable de telles morts tragiques. « Il est mort si jeune, après avoir travaillé si fort, un merveilleux garçon, il n'était pas marié, il travaillait tout le temps, il possédait une maîtrise en ingénierie et une autre en sciences administratives. »

« J'ai l'intention de faire tout en mon pouvoir pour trouver les responsables, c'est injuste, c'est profondément injuste ».

« Tout ce que je sais, c'est qu'il est mort dans un accident d'avion et que je ne pourrai plus vivre comme ça, sans lui, comment voulez-vous que je me sente? Il est en mort et moi, je suis en vie. »

Les procédures de rapatriement du corps ont déjà été entreprises, et les services funéraires sont entrés en contact, jeudi, avec l'aéroport de Cincinnati.

Le feu s'est propagé à la vitesse de l'éclair

CINCINNATI (AP) — La cabine du vol 797 d'Air Canada était envahie d'une fumée aveuglante mais il n'y eut aucune panique parce que « la seule façon pour nous d'échapper aux flammes était de demeurer calmes et de respirer lentement », affirmait hier un survivant de la tragédie de Cincinnati.

Dans les instants qui ont suivi l'atterrissage en catastrophe du DC-9, jeudi soir à l'aéroport international du Grand-Cincinnati, personne ne semblait conscient de ce que 23 personnes avaient péri.

Peu après que les survivants eurent été évacués, toutefois, plusieurs ont immédiatement réalisé « que nous n'étions plus aussi nombreux », a affirmé Jeffrey Biteen, un Montréalais de 34 ans, une des 18 personnes blessées.

« Je n'ai à aucun moment perdu espoir », confie Lisa Ehrich, de Denton, au Texas. Son époux, Randy Morris, âgée de 36 ans, a déclaré que tous les passagers de l'avion sont demeurés calmes, même lorsque la cabine fut envahie d'une fumée si épaisse que « nous ne pouvions voir nos mains placés devant notre visage. »

« J'ai quitté l'appareil par une sortie d'urgence donnant sur une aile », dit pour sa part Audrey Ruttan, âgée de 39 ans, de Midland, en Ontario, une des deux blessées transportées à l'hôpital St. Elizabeth de Cincinnati. « Nous ne pouvions voir où nous nous dirigions mais nous sentions l'air frais arrivant jusqu'à nous, ce qui nous guidait. »

« Il n'y eut aucune panique », ajoute-t-elle. C'était mortellement calme. »

Graham Wright, âgé de 42 ans, de Toronto, a révélé pour sa part que les passagers ont été conscients qu'un incident était en cours à bord du DC-9 quelque 15 minutes avant que l'avion n'atterrisse en catastrophe.

« On murmurait parmi nous qu'un incendie avait pris naissance à l'arrière de l'appareil et chacun invitait son voisin à ne pas s'inquiéter », dit-il.

« En quelques instants, toutefois, a ajouté M. Wright, « il fut évident qu'un feu important faisait rage. »

Un autre survivant, Roy Grubbs, âgé de 52 ans, de Waxahachie, au Texas, dit avoir aperçu des flammes avant même que l'appareil se pose sur la piste de Cincinnati. Du moment que l'appareil a touché le sol, affirme-t-il, le feu s'est rapidement étendu à toute la cabine des passagers, « à la vitesse de l'éclair ».

« En moins d'une minute, l'équipage a ouvert une porte de secours », a révélé Biteen. « Je me suis tout simplement laissé glisser le long d'une chute de secours. »

La majorité des survivants ont confirmé que l'équipage avait invité les passagers à se déplacer vers le devant de l'appareil lorsque la fumée a commencé à sourdre de l'arrière de la carlingue.

La fumée a semblé avoir été sous contrôle durant quelques instants puis elle est devenue si épaisse que plusieurs passagers ont dû placer des mouchoirs et des serviettes devant leur bouche pour continuer de respirer.

M. Biteen révèle que l'équipage a avisé les passagers qu'ils ne pourraient utiliser les masques à oxygène parce que ce gaz extrêmement inflammable risquait d'alimenter les flammes.

Mme Ehrich, pour sa part, affirme que le pilote n'a jamais communiqué avec les passagers pour les informer de la progression de l'incendie. Elle-même et son époux ont rampé le long de l'aile, après être sortis de la carlingue, après quoi ils ont sauté sur le sol, le carburant de l'appareil ayant pris feu et menaçant de les atteindre.

À l'instar de M. Biteen, M. Morris et son épouse ont affirmé que le calme était tel au moment de l'atterrissage et de l'évacuation de l'appareil qu'ils n'ont pas compris immédiatement que 23 autres personnes avaient péri.



photo AP

Lisa Ehrich n'a jamais perdu espoir.

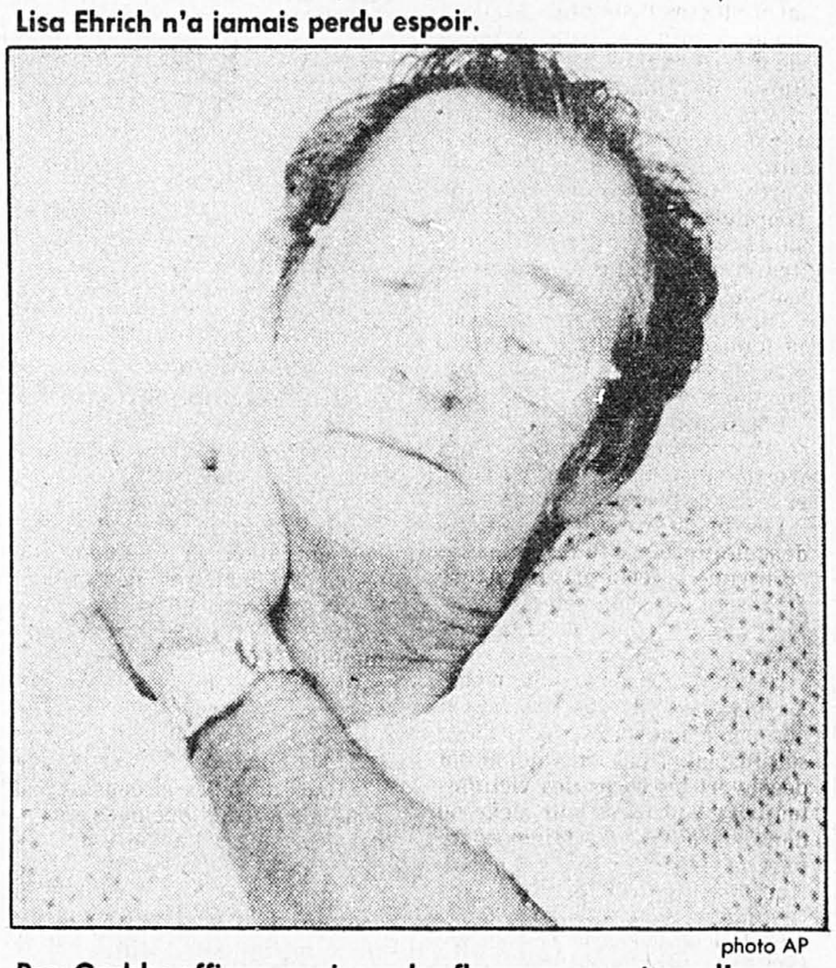


photo AP

Roy Grubbs affirme avoir vu des flammes avant que l'appareil se pose sur la piste.

CHALIFOUX

SUITE DE LA PAGE A 1

son avis, qu'alimenter les flammes.

Une fois l'avion au sol, un membre de l'équipage a ouvert une sortie de secours tout près de lui. « J'étais dans la rangée 11, j'ai été le quatrième ou le cinquième à sortir. »

A quoi attribue-t-il de figurer parmi les survivants ? « La chance, j'ai été chanceux, c'est tout. » Plus tard, il admettra que le fait qu'il soit encore jeune et en santé puisse aussi y être pour quelque chose.

Main dans la main...

Hier, il est renté à Montréal à bord d'un vol d'Eastern Airlines. « Je n'avais pas le choix, a-t-il expliqué, je voulais revoir ma famille au plus vite... et puis, j'ai déjà fait un accident d'auto et je continue à rouler. »

Marie-France aussi avait hâte de le voir. Après avoir pris congé des journalistes, le couple s'est dirigé main dans la main vers la voiture, dans le parking de l'aéroport, escorté des photographes. Quand les deux derniers photographes les laissèrent enfin seuls, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre... pour voir les photographes revenir en courant. Un vieux truc....

CROSBIE

SUITE DE LA PAGE A 1

montraient que nous étions derrière les libéraux, Gallup disait même 20 p. cent de moins. Forcés de nous lancer en campagne électorale nous avons tout de même réduit l'écart sensiblement comme le démontre le résultat de l'élection. »

Sachant que nous étions impopulaires et qu'elle pouvait l'emporter, l'opposition a profité de ce prétexte, explique t-il, mais s'il n'y avait pas eu le budget elle aurait provoqué un vote sur n'importe quelle autre mesure.

« Je sais exactement quelles erreurs ont été commises. Vous pouvez me blâmer si vous voulez. Çà m'est égal. Mais si vous voulez savoir qui était responsable de la direction du gouvernement, je n'ai même pas besoin de le nommer: vous le connaissez. »

Le responsable...

« L'homme qui était le premier ministre doit prendre la responsabilité; je peux la partager avec lui même si je ne crois pas que c'est mérité, mais il reste qu'on a été défaits en Chambre en raison d'une série d'erreurs politiques. »

A titre d'exemple, M. Crosbie souligne que son parti ne conduisait pas de sondages pour mesurer l'évolution de l'électorat et ne savait même pas qu'il était devenu impopulaire. Il note que le gouvernement Clark ne se comportait pas de façon habile et intelligente face au Crédit social en refusant de lui reconnaître son statut de parti aux Communes.

« Nous ne leur avons donné aucun appui; ils n'avaient donc aucune raison de se sortir le cou lors du vote crucial sur le budget », dit-il.

« Cette attitude s'appuyait sur la conviction que l'opposition n'oserait pas nous renverser, lance t-il. Or cela s'est révélé faux. »

Il tient aussi son chef responsable du fait que certains ministres étaient à l'extérieur du pays au moment d'un vote sur le budget, en plus de lui reprocher la décision, pourtant prise collectivement par le cabinet, de courir à sa perte en ne reportant pas la tenue du vote.

M. Crosbie réfute par ailleurs les attaques de son rival Brian Mulroney qui affirme que les exministres du gouvernement Clark ne doivent pas trop se vanter de leur expérience puisqu'ils ont lamentablement échoué.

« Ce n'est pas de ce type d'expérience dont manque M. Mulroney. Ce qu'il lui faut, c'est de prouver qu'il peut être élu. Moi j'ai été élu huit fois, il n'y a aucun doute que je puisse me faire élire. »

NOMINATION

Le président et éditeur de LA PRESSE, M. Roger D. Landry, annonce la nomination de M. Jean-Guy Dubuc au poste d'éditorialiste en chef de LA PRESSE. Attaché au journal depuis 12 ans comme journaliste, M. Dubuc exercera ses nouvelles fonctions en collaboration avec l'éditeur adjoint de LA PRESSE, M. Michel Roy.

LA MÉTÉO

DATE: samedi le 4 juin

AUJOURD'HUI: Min.: 10 Max.: 18

AVERSES

22 6 01

DEMAIN: CIEL VARIABLE

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	8	18	Averses
Outaouais	10	18	Averses
Laurentides	8	18	Averses
Cantons de l'Est	10	18	Averses
Mauricie	6	16	Nuageux
Québec	8	16	Averses
Lac-Saint-Jean	4	18	Nuageux
Rimouski	6	16	Nuageux
Gaspésie	4	16	Ensoleillé
Baie-Comeau	4	16	Ensoleillé
Sept-Iles	4	16	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	11	17	Averses
Edmonton	4	17	Nuageux
Regina	5	16	Nuageux
Winnipeg	5	16	Ciel clair
Toronto	14	16	Pluie
Fredericton	8	18	Pluie
Halifax	8	18	Pluie
Charlottetown	6	16	Pluie
Saint-Jean	3	15	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	15	24	N.-Orléans	23	31
Buffalo	8	19	Pittsburgh	8	20
Chicago	14	24	S. Francisco	12	19
Miami	24	32	Washington	17	23
New York	17	24	Dallas	22	29

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	17	20	Madrid	7	27
Athènes	15	30	Moscou	11	21
Acapulco	23	33	Mexico	16	30
Berlin	12	27	Oslo	10	11
Bruxelles	10	25	Paris	15	25
Buenos Aires	6	14	Rome	14	30
Copenhague	12	21	Séoul	18	30
Genève	13	23	Stockholm	8	19
Hong Kong	28	29	Tokyo	17	24
Le Caire	17	31	Trinidad	22	32
Lisbonne	12	20	Vienne	14	26
Londres	11	21			

la presse

Livraison à domicile

285-6911

du lundi au vendredi: 7h à 18h

LOTO 6/36

Les six numéros gagnants sont:

1 — 4 — 5 — 8 — 23 — 35

complémentaire: 7

Les numéros du mise-tôt sont:

7 — 20 — 28 — 29

PROVINCIAL

Le numéro gagnant du gros lot de $500,000 est 1030476

MINI-LOTO

Le billet numéro 443636 rapporte $50,000

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30.

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

ANNONCES CLASSÉES
Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h 285-7111
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

CELLIER DES CHÂTELAINS
VIN ROUGE SEC

UNE CIGARETTE À L'ORIGINE DE L'INCENDIE DU DC-9

Le sang-froid de l'équipage a permis de sauver des vies

■ CINCINNATI (PC-AP) — Seul le sang-froid et la détermination de l'équipage ont permis que 23 des 46 personnes à bord d'un DC-9 d'Air Canada, qui a atterri en catastrophe jeudi soir à Cincinnati, survivent à la catastrophe.

Selon les autorités, le pilote Don Cameron et son copilote, Claude Ouimet, ont presque réussi l'impossible en posant leur appareil.

Ils ont mis moins de 12 minutes pour descendre d'une altitude de 9 000 mètres, malgré que leur cockpit ait été envahi par la fumée. Ils ont touché le sol avec tant de force que tous les pneus ont éclaté.

Les pilotes sont demeurés à leur poste jusqu'à la dernière seconde. Les flammes léchaient déjà les vêtements du copilote Ouimet lorsque ce dernier s'est levé de son siège, mission accomplie.

Des passagers ont par ailleurs affirmé qu'ils ont pu fuir par une sortie d'urgence, au-dessus d'une aile, grâce au personnel de bord qui a ouvert la porte quelques secondes seulement après que l'appareil eut touché le sol.

Les autorités ont révélé que les 23 victimes sont mortes par asphyxie dans la minute qui a suivi l'atterrissage.

Dix-neuf Canadiens figurent sur cette liste, y compris trois Montréalais, MM. H. Epprèche, S. Rahal et J. Gussman. Deux autres Québécois s'en sont tirés indemnes ou n'ont été que légèrement blessés.Il s'agit de M. Raymond Chalifoux, 23 ans, un ingénieur de Laval et de M. Jeffrey Bitten, de Montréal. Parmi les victimes connues, Stan Rogers, âgé de 33 ans, un chanteur populaire de Dundas, en Ontario, et Curtis Mathes, âgé de 54 ans, de Thornhill, en Ontario également, un manufacturier de téléviseurs, figurent pour leur part dans la liste des morts.

Dix-huit autres personnes, dont 10 Canadiens, ont été hospitalisées. Deux d'entre elles, seulement, ont obtenu leur congé hier.

L'appareil (vol 797) avait quitté l'aéroport de Dallas-Fort Worth en fin d'après-midi, jeudi, et se dirigeait vers Toronto.

Les premières constatations des enquêteurs leurs laissent croire que le feu a pris naissance à cause d'une cigarette allumée, jetée dans un panier de la salle de toilette.

Les flammes ont réduit en cendre l'intérieur de l'appareil et ont carbonisé une grande partie de son fuselage. Les sauveteurs ont découvert les corps des victimes toujours bouclés à leur siège ou dans les allées. Certaines victimes seront très difficiles à identifier du fait de l'intensité des flammes.

C'était la deuxième fois en autant de mois qu'un DC-9 d'Air Canada était impliqué dans un accident.

À Montréal, un porte-parole d'Air Canada, Denis Chagnon, a confirmé que les cinq membres d'équipage de l'appareil ont survécu à la tragédie.

Il a par ailleurs déclaré qu'on ne sait pas, pour l'instant, si les victimes sont mortes alors que l'appareil était toujours en vol ou au moment de l'atterrissage. « Il appartiendra au coroner de déterminer les causes et l'instant de la mort, » a-t-il expliqué.

Ted Morris, un autre porte-parole d'Air Canada, a révélé que l'intérieur de l'appareil avait été rééquipé entièrement depuis moins d'un an et que ce transporteur aérien n'a jamais déploré d'incendie, auparavant, à bord d'un de ses avions.



Don Cameron, pilote.



photos UPC

Claude Ouimet, copilote.



Une jeune femme non-identifiée, rescapée de l'incendie du DC-9 d'Air Canada, est amenée par des sapeurs, à l'hôpital Booth Memorial de Cincinnati. photo UPI

Jack Barry, directeur-adjoint des opérations à l'aéroport de Cincinnati, a affirmé hier en conférence de presse que toutes les victimes ont péri en moins d'une minute, après l'atterrissage. Il estime que les survivants doivent la vie à la célérité avec laquelle l'équipage a procédé à l'évacuation de l'appareil.

« Dans de telles circonstances, vous n'avez que quelques secondes pour quitter l'avion », d'expliquer M. Barry. « Je ne puis expliquer, toutefois, pour quelles raisons certaines personnes ont réussi à fuir alors que d'autres n'ont pu le faire. »

M. Barry estime que le sang-froid de l'équipage a seul permis de sauver 23 vies humaines. Il a précisé que le capitaine Don Cameron avait réussi un véritable atterrissage en catastrophe, faisant perdre 9 000 mètres d'altitude à son appareil en moins de 12 minutes.

Le capitaine Cameron et son co-pilote, Claude Ouimet, sont demeurés à leur poste jusqu'à la dernière seconde. Selon M. Barry, les flammes léchaient les vêtements de M. Ouimet lorsqu'il a finalement lâché les commandes de l'appareil.

À Washington, le porte-parole de l'Administration américaine de l'aviation (FAA), Fred Farrar, a pour sa part révélé que les flammes ont apparemment pris naissance dans une toilette. On ne savait pas encore, hier, de quelle façon le feu a débuté.

Dave Pember, un autre porte-parole d'Air Canada, a précisé qu'il n'a « aucune raison de croire que l'incendie soit d'origine suspecte », pour l'instant.

Identité des victimes

Les Canadiens qui ont péri sont MM. H. Epprèche, S. Rahal et J. Gussman, tous trois de Montréal ; M. J. Burgess, d'Agincourt, en Ontario ; M. P. Doyle, de Burlington, en Ontario ; M. A. Drdul, M. J. Hull, M. G. Roher, M. R Helston, le Dr J. Hull et M. R. Nicol, tous de Toronto ; Mme Cecilia Korycki, de Saskatoon ; M. Dieter Pohl, de Pickering, en Ontario ; M. L. Nguyen, M. S. Esdaile et M. T. Spruston, tous d'Ottawa ; Mmes Elsie Vokey et MarionM. Lambert, toutes deux de Gander, Terre-Neuve ; MM. G. Thompson et C. Drake, de Peterborough, en Ontario ; M. Curtis Mathes, de Thornhill, en Ontario ; M. Stan Rogers, de Dundas, en Ontario ; et M. et Mme C.H. Cox, de Long View, au Texas.

Des enquêteurs du ministère fédéral des Transports ont été dépêchés dès hier matin à Cincinnati afin d'assister à titre d'observateurs à l'enquête de la FAA.

Jim Lanagan, qui supervise les services de lutte contre les incendies à l'aéroport de Cincinnati, a révélé que les derniers mots du pilote captés par la tour de contrôle furent : « Je ne vois rien ».

« Il a atterri alors que la fumée envahissait la cabine de pilotage. Il a fait éclater tous ses pneus en se posant en catastrophe. Il a magnifiquement réagi dans les circonstances, si j'en crois les témoignages de ceux qui ont assisté à l'atterrissage, » a ajouté M. Lanagan.

Selon M. Barry, le carburant de l'appareil a pris feu au moment même où l'avion touchait la piste et l'incendie s'est rapidement étendu.

« Toutes les victimes ont succombé à l'asphyxie au monoxyde de carbone », a-t-il expliqué. Il ne sait, toutefois, si les passagers avaient réussi à utiliser les masques à oxygène prévus pour de telles urgences.

« Toutes les victimes étaient assises à l'avant de l'avion », de dire pour sa part Jerry Stricker, un employé de l'aéroport de Cincinnati. « Il nous a semblé que ces personnes tentaient de quitter l'appareil ou s'étaient allongées sur le plancher afin d'échapper à la fumée. »

Appel d'urgence

C'est à 7h06, jeudi soir, que le pilote d'Air Canada a avisé la tour de contrôle qu'il y avait un incendie à bord. Les pistes de l'aéroport de Cincinnati, le plus rapproché, furent immédiatement évacuées pour permettre un atterrissage d'urgence, de dire Dennis Feldman, porte-parole de la FAA.

« Une hôtesse a ouvert la porte d'une salle de toilette et la fumée a immédiatement envahi la cabine », aurait déclaré un passager, qui n'a pas été identifié, dans une interview à la station de télévision WCPO de Cincinnati.

« L'équipage a tenté de calmer les passagers. 'Tout est O.K., il y a de la fumée, mais tout est sous contrôle', a déclaré le pilote. Il semble, malgré tout, que le feu ne faisait que s'étendre et que la fumée, même après que la porte de la toilette eut été refermée, ne faisait que s'épaissir. »

Les survivants ont été identifiés comme étant Raymond Chalifoux, 23 ans, de Laval ; Jeffrey Bitten, 34 ans, de Montréal ; Audrie Ruttan, 39 ans, Brenda Wayne, 38 ans, toutes deux de Midland, en Ontario ; Barry Flowers, 37 ans, d'Ottawa ; Carol Sundberg, de la Saskatchewan ; GlenW. Davis, 42 ans, Gérald Bouchard, Richard Forest et Graham Wright, tous de Toronto ; M. A. Friedman, dont l'adresse est inconnue ; et Mme Lisa Ehrich, Mme D. Fadley, Mme C. Kirsch, M. Randy Morris, M. Harry Moseley, M. G. Regan et M. R. Grubbs, tous du Texas.

Les cinq membres de l'équipage ont survécu à la catastrophe. Il s'agit du capitaine et pilote Donald Cameron, de Montréal, du copilote et premier officier Claude Ouimet, également de Montréal, de l'officier de bord Sergio Bennetti, de Toronto, et des hôtesses Judi Davidson et Laura Kayama, toutes deux de Toronto.

Enfin, M. Chagon, à Montréal, a confié qu'Air Canada utilisait de façon intensive ses DC-9, en raison de la récession et d'une baisse du nombre des passagers. Cet appareil est plus économique à opérer, lorsque les passagers sont moins nombreux, que les avions plus vastes tels les Boeing 727, 747 et 767, et les Lockheed L-1011.



Guy Pinard

Le rapport Malouf : déjà trois ans!

■ Il y aura trois ans demain que le président de la Commission d'enquête sur le coût des Jeux de la 21e Olympiade, le juge Albert H. Malouf, présentait officiellement son rapport au premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Ce rapport tant attendu compte tenu de l'ampleur de la catastrophe financière des Jeux de Montréal a depuis fait couler assez d'encre pour remplir une baignoire mais pas assez pour donner au maire Jean Drapeau le goût d'écrire.

Ce ne sont pourtant pas les motifs qui manquaient au maire Drapeau pour astiquer les armes de la réplique, tellement les critiques de la commission à son endroit étaient sévères, au point d'en faire la cause principale de l'augmentation démesurée et incontrôlée du coût des Jeux entre le choix de Montréal par le CIO le 12 mai 1970 et la fermeture des livres à l'automne de 1976.

Rappelons sommairement ces accusations :

- abandon de la notion de jeux modestes et choix d'un concept grandiose, inédit et très complexe au plan technique;
- absence d'un budget global et attribution d'une carte blanche à l'architecte « conseil » Roger Taillibert;
- absence d'une véritable direction du projet, autre que celle que le maire Drapeau prétendait exercer;
- trop long retard à mettre le projet en marche, avec toutes les répercussions incalculables qui en découlèrent;
- construction d'installations superflues, extravagantes, inutilement luxueuses et exceptionnelles;
- choix du concept du Village olympique sans appel d'offres et essentiellement basé sur la fascination découlant d'un projet similaire construit sur la Côte d'azur;
- choix de l'entrepreneur, Les Terrasses Zarolega, sans que le grave problème du financement ne soit réglé, le maire négligeant en cette circonstance d'informer le COJO et le public de cette grave lacune;
- retrait de la ville du dossier du village à 21 mois des Jeux, malgré son obligation par protocole d'entente de mettre un village à la disposition du COJO.

Le maire répondra-t-il un jour?

• • •

Une merveilleuse initiative

La société TDAM Radio Production et le Guide Grimaldi de Montréal ont eu une merveilleuse idée en décidant de produire un Guide sonore du Vieux-Montréal.

Ce guide que l'on peut écouter à l'aide d'un magnétophone ordinaire loué avec la cassette, permet au touriste, voire au Montréalais, de mieux connaître ce quartier historique. Le projet a requis pas moins de quatre heures d'enregistrement en studio.

La trousse comprend trois éléments : un magnétophone, une cassette préenregistrée et une carte de l'itinéraire, qui emprunte un circuit généralement privilégié par les touristes.

L'itinéraire est marqué de 30 haltes d'où le visiteur peut apercevoir pas moins de 53 points d'intérêt. En outre, comme la cassette contient des pauses entre les haltes, le visiteur peut faire la visite touristique à son propre rythme.

Pour le moment, les promoteurs du projet ne proposent qu'un seul point de départ et d'arrivée, soit la Place d'Armes. Éventuellement, on entend ajouter deux autres points de départ, soit au nord de la place Jacques-Cartier (point 6 de l'itinéraire originel), et au milieu de la Place d'Youville (point 22 de l'itinéraire originel).

La narration est présentée de façon originale, sous forme de véritable « spectacle sonore ». La narration est faite par un des initiateurs du projet (l'autre étant M. Thierry Debeur), M. André Marcoux, narrateur de métier. La visite comprend en outre certaines dramatisations des événements pertinents à l'un ou l'autre des lieux historiques, grâce à une quinzaine de comédiens. Le bruitage et la musique appropriée ajoutent au réalisme de l'histoire présentée au visiteur. La partie historique a été préparée par Mme Hughette Bérault.

Quant à la durée de la visite, elle est estimée à trois heures, soit la bande de 80 minutes, plus l'heure et demie qu'il faut compter pour se rendre d'une étape à l'autre.

Quelques aspects discutables

La formule comporte cependant trois faiblesses. La première est reconnue par les concepteurs du projet. Pour le moment, la bande n'est offerte qu'en français, et les promoteurs sont les premiers à reconnaître que 80 p. cent des touristes sont de langue anglaise. Cela étant dit, la société espère pouvoir offrir la bande anglaise avant la fin de l'été. Et on voudrait bien être en mesure d'offrir à court terme des versions en espagnol et en allemand.

En deuxième lieu, le prix de location demandé, $12, paraît un peu élevé.

Enfin, en troisième lieu, il est difficile de s'imaginer que la bande puisse être écoutée sans écouteur, à cause des bruits ambiants. Il en résulte donc qu'il faudra vraisemblablement prévoir un magnétophone par personne, ce qui rend le prix de location encore plus onéreux.

Malgré tout, l'initiative mérite d'être encouragée. J'en ai fait l'expérience à la maison auprès d'un de mes fils. Et à peine avait-il commencé à écouter la bande qu'il sortait un crayon, la ramenait au point de départ, et commençait à prendre des notes.

Trudeau et Taylor consternés

■ OTTAWA (PC) - Le premier ministre canadien, Pierre Trudeau a transmis hier ses condoléances aux proches des victimes de l'accident survenu à bord du DC-9 d'Air Canada, jeudi soir.

« J'ai été consterné et profondément bouleversé par la nouvelle du tragique incendie survenu à bord de l'avion affecté au vol 797 d'Air Canada, qui a fait vingt-trois morts à Cincinnati, hier soir.

« Aux parents et amis des victimes de ce déplorable accident et aux personnes qui ont survécu à la catastrophe j'adresse mes plus sincères sympathies ».

Quant au président d'Air Canada, M. Claude Taylor il a fait savoir sa consternation d'apprendre la mort de 23 passagers et il a offert ses condoléances les plus sincères aux proches des victimes.

« Je souhaite que ceux qui ont survécu à cette pénible épreuve connaissent un prompt retour à la vie normale. Je me rejouis qu'ils aient été épargnés. »



Le DC-9 à moitié détruit a été entreposé dans un hagar de l'aéroport de Cincinnati où il sera examiné à fond par les enquêteurs américains et canadiens. photo PC

Normes d'inflammabilité des carlingues: le débat reprend

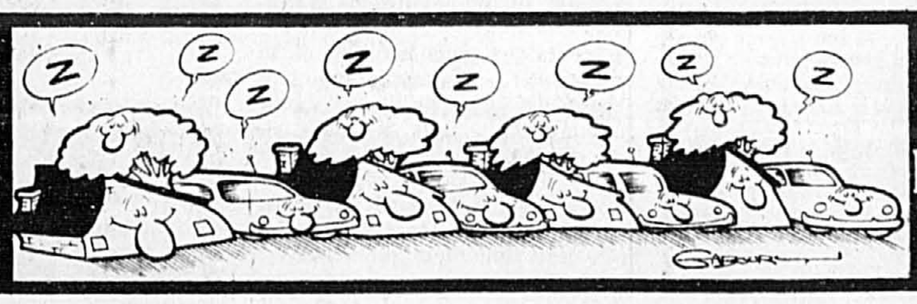
■ WASHINGTON (UPI) — Le débat relatif aux normes d'inflammabilité des carlingues d'avions a été ravivé, à Washington hier, par la mort des 23 personnes qui ont péri jeudi dans l'incendie survenu à bord d'un DC-9 d'Air Canada.

Le républicain Elliott Levitas, démocrate de Georgie, qui dirige le sous-comité des enquêtes du comité des travaux publics et des transports de la Chambre des représentants, a accusé le gouvernement de faire traîner en longueur l'adoption de nouveaux règlements sur l'inflammabilité des carlingues, alors que des matériaux plus sûrs sont depuis longtemps disponibles.

La Régie de l'aviation civile américaine a interdit il y a déjà plusieurs années l'usage de la cigarette dans les toilettes des avions, à la suite d'un incendie qui avait été provoqué par un fumeur, et étudie depuis l'émission de normes plus strictes en ce qui concerne les matériaux de construction destinés à l'intérieur des appareils.

Des statistiques compilées par la Régie indiquent que 20 p. cent de tous les accidents d'avion impliquent des incendies, et que 20 p. cent environ des morts provoquées par ces accidents, qu'ils surviennent dans les airs ou à terre, sont dues uniquement au feu ou à la fumée.

SPÉCIAL PLAISIRS DE BANLIEUE
OUVERTURE DU CENTRE D'ACHATS DE BOUCHARDVILLE
ZEN OU L'ART d'entretenir sa tondeuse
EN PRIME
LE CLAIRON DE BOUCHARDVILLE
UN HEBDO AA-1



CROC
LE MAGAZINE QU'ON RIT!
EN VENTE PARTOUT

FIN DES TRAVAUX DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Les libéraux demeurent convaincus que Lévesque a trompé l'Assemblée nationale

■ QUÉBEC — Dernier orateur à intervenir à la commission parlementaire qui enquêtait sur le règlement hors cour des poursuites consécutives au saccage de la Baie James, le leader parlementaire de l'opposition, M. Fernand Lalonde, s'est dit convaincu que le premier ministre avait trompé l'Assemblée nationale.

Il s'agit d'un acte extrêmement grave, a-t-il ajouté, et on ne peut en rester là. L'intégrité du Parlement a été souillée par un geste de tromperie et nous avons l'intention de soulever l'affaire à l'Assemblée nationale, a-t-il conclu.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

Même si cette déclaration laisse clairement entendre que sa formation politique compte recourir à l'article 80 du règlement, qui permet à un député d'en accuser un autre d'un acte qui le rend indigne de siéger à l'Assemblée, M. Lalonde n'a pas voulu confirmer à LA PRESSE, hier soir, qu'un ou plusieurs des députés libéraux allait effectivement mettre ainsi son siège en jeu.

Car le député qui porte une pareille accusation est susceptible d'être privé de son droit de siéger pour une période plus ou moins longue, s'il ne parvient pas à convaincre l'Assemblée nationale, qui en juge en dernier ressort, qu'elle est bien fondée. Le risque n'est pas du tout théorique dans le cas qui nous occupe, puisque les péquistes, qui sont largement majoritaires, sont tout aussi convaincus de l'innocence de leur chef que les libéraux le sont de sa culpabilité.

Plusieurs députés de l'opposition sont néanmoins prêts à porter l'accusation, se disant que si ce geste leur valait une suspension de quelques années, il leur suffirait de démissionner et de se faire réélire lors d'une élection partielle pour avoir finalement le dernier mot.

Le caucus libéral devrait prendre une décision finale lundi, après avoir évalué dans leur circonscription l'état de l'opinion publique. Si les députés qui ont participé aux travaux de la commission semblent tous favoriser la solution du « siège en jeu », d'autres considèrent que c'est là une solution bien trop radicale pour l'infraction reprochée. Il semble que le chef intérimaire du parti, M. Gérard-D. Lévesque, qui n'était pas à Québec hier, soit au nombre des hésitants et que la position qu'il prendra finalement sera déterminante.

Hier, les députés libéraux sont venus dire à tour de rôle que le premier ministre avait menti. C'est Pierre Paradis qui l'a fait avec le plus de vigueur, servant à un René Lévesque abasourdi et contenant mal sa rage, un très dure remontrance. Pour l'opposition, le règlement hors cour est un complot né de la volonté de livrer sa livre de chair à la FTQ-Shylock qui lui avait donné son appui lors de l'élection de 76. Pour ce faire, le gouvernement n'a pas hésité à chambarder le conseil d'administration de la SEBJ pour y mettre des amis dociles. Le bureau du premier ministre s'est chargé du reste en pesant sur la SEBJ pour qu'elle accepte le règlement favorable qu'il avait négocié avec les syndicats.

Le premier ministre a trompé la chambre quand il a répondu à ce sujet à l'Assemblée nationale le 20 février 79, disent-ils, insistant particulièrement sur deux « mensonges ». M. Lévesque, font-ils valoir, a caché le fait qu'il soit l'instigateur du règlement, laissant plutôt entendre que sa seule participation au dossier fut d'accepter d'être consulté. Il a également menti, ajoutent-ils, en disant qu'il n'avait d'aucune façon pesé sur le règlement. Tout ce qu'on sait maintenant, à cause de la commission, de l'implication de son bureau, sa réponse de 79 ne le laissait même pas deviner.

Le premier ministre a répondu avec calme à cette sévère mercuriale, se contentant de refaire l'histoire de l'implication de son bureau dans le dossier. Elle démontre, selon lui, qu'il a agi dans l'intérêt public et qu'il a bien informé l'Assemblée nationale lorsqu'il en a rendu compte, dans le court laps de temps dont il disposait, en 79. J'ai alors répondu aux questions qu'on m'avait posées, dit-il en les reprenant une à une. Et si je n'ai pas tout dit -j'ai quand même dit l'essentiel- c'est que j'étais pressé par le temps et qu'on ne m'a rien demandé d'autre.

Intervenant au nom du gouvernement avant que la commission ne mette fin à ses travaux, le ministre Yves Duhaime a dit que c'est plutôt LA PRESSE qui avait menti dans cette affaire. Si le conseil d'administration de la SEBJ, comme l'a écrit le journaliste Michel Girard, a « cédé à l'ultime pression du premier ministre », cela veut dire que ses 11 membres qui sont venus dire le contraire en commission ont menti et se sont parjurés, a-t-il soutenu. S'il est vrai que « Jean-Roch Boivin a négocié avec les avocats », a-t-il poursuivi, alors ce sont eux qui se sont parjurés car ils ont tous dit le contraire sous serment. Il n'y a pas le début d'une preuve de tout ça, a-t-il conclu.

La commission aura finalement siégé pendant 24 jours répartis sur neuf semaines, pour une durée de plus de 110 heures, avant de mettre fin à ses travaux. Elle est venue à un cheveu de dépasser celle qui avait étudié pendant 114 heures la loi 101, le record absolu de 142 heures et 20 minutes appartenant toutefois à la commission qui avait étudié la loi 22.

DOUBLE CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE ET FRANÇAISE

Morin fait preuve d'imagination et de futurisme à Paris...

■ QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Lévesque a qualifié hier de « futurisme rempli d'imagination » la déclaration de son ministre des Affaires intergouvernementales Jacques-Yvan Morin suivant laquelle les Québécois, dans un état souverain, auraient la double citoyenneté québécoise et française.

« J'ose pas croire que c'est sérieux. En tous cas, ça ne fait pas partie de la politique gouvernementale d'aucune façon », a commenté le premier ministre devant des journalistes hier après-midi à Québec.

M. Morin, en voyage officiel en France, a évoqué hier cette possibilité devant l'Académie française, ce qui a fait dire au premier ministre qu'il fallait peut-être placer les propos du ministre dans un contexte poétique.

Il a ajouté que cette évocation, comme d'ailleurs celle faite il y a quelque temps par le ministre Bernard Landry au sujet d'une association économique avec les Etats-Unis, ne sont, l'une et l'autre, « pas antipathiques. »

« Mais je trouve qu'on a assez de misère à devenir complètement et authentiquement québécois, a-t-il dit. C'est tout ce qui m'intéresse. »

Sommet de la francophonie

Par ailleurs, le ministre Morin a fait savoir de Paris hier qu'aucune entente n'avait été conclue entre les autorités françaises et canadiennes au sujet de la tenue d'un sommet de la francophonie.

Joint au téléphone avant de rentrer au Québec au terme de sa mission d'une semaine à Paris, M. Morin a précisé que les autorités françaises s'étaient montrées étonnées que le premier ministre Trudeau se soit, dans cette affaire, institué porte-parole du président François Mitterrand.

« Par ailleurs, a poursuivi M. Morin, nous avons été consultés au sujet du sommet francophone comme le seront d'autres partenaires intéressés au cours des semaines et des mois à venir ».

Le ministre a ajouté que le premier ministre Lévesque lui-même s'entretiendra de la question avec le président Mitterrand et le premier ministre Pierre Mauroy lors de sa visite officielle en France, à la fin du mois.

Hier matin, devant l'Assemblée nationale, M. Lévesque avait qualifié de « pure provocation » les allégations de l'entourage du premier ministre Trudeau voulant que ce dernier ait conclu, à l'occasion du récent sommet de Williamsburg, une entente avec le président de la France au sujet de la tenue de ce sommet de la francophonie.

« Des gens qui savent sacrement bien qu'il doit y avoir des rencontres à Paris, France-Québec, à la fin de ce mois et qui sortent une rumeur comme celle-là,...si ce n'est pas de la provocation, je ne sais pas ce que c'est », a commenté le premier ministre.

Il a par ailleurs réitéré que la participation du Québec à ce sommet francophone devra se faire suivant les mêmes règles du jeu que celles qui existent depuis la création de l'Agence de coopération technique et culturelle.

QUÉBEC

Poursuites possibles contre *LA PRESSE*

■ Le premier ministre a évoqué hier la possibilité d'intenter des poursuites judiciaires contre LA PRESSE et son journaliste Michel Girard, ou encore de déposer contre eux une plainte au Conseil de presse. Il a par contre totalement exclu la possibilité de faire juger le journaliste par l'Assemblée nationale, comme le permet l'article 81 du règlement.

Interrogé par les journalistes, M. Lévesque a précisé qu'il ne s'adresserait pas aux tribunaux ou au Conseil « pour le plaisir de la chose », mais seulement si une évaluation de la situation, qui se fera au cours des prochains jours, démontrait qu'il « traîne toujours des choses dans le paysage ». Cela peut vouloir dire que ces recours ne seront entrepris que si LA PRESSE maintient ses affirmations («René Lévesque a trompé l'Assemblée nationale ») ou encore s'il est évident que l'opinion publique n'est pas dans l'ensemble convaincue de son innocence.

En commission parlementaire, M. Lévesque avait d'abord reconnu qu'il regrettait d'avoir confié son sort à une telle commission, se disant « profondément convaincu qu'un autre forum aurait été préférable ». Il devait ajouter : « Mais je dois dire tout de suite que si la suite confirme le moindrement (...) que le mal que j'ai pu ressentir, de même que mon chef de cabinet, n'a pas été suffisamment guéri, on peut encore, au besoin, trouver un autre forum. »

Plus tôt au cours de la journée, le premier ministre avait précisé qu'il n'était pas question d'imposer l'imputabilité aux journalistes. Il a plutôt lu un article qu'écrivait l'Editeur-adjoint de LA PRESSE, Michel Roy, alors qu'il faisait ses adieux au Devoir, y voyant une bonne leçon de journalisme que son collègue Michel Girard aurait eu intérêt à mettre en pratique.

Lorsque le député libéral Michel Gratton lui a demandé pourquoi il n'invitait pas le journaliste Girard à témoigner devant la commission, comme le suggérait, selon lui, l'Editeur-adjoint de LA PRESSE, M. Lévesque a dit qu'il n'avait pas d'objection. Mais il a ajouté ceci, qui mériterait de figurer dans les traités de relations entre la presse et le pouvoir politique : « On dirait qu'il y a toujours une certaine crainte dans les milieux politiques parce qu'ils ont peur des retombées que cela peut amener. On sait que les journaux, les équipes d'information, durent plus longtemps que les carrières politiques. C'est peut-être une certaine crainte qu'on a de les froisser. »

Le gouvernement accusé de « cover up »

Les libéraux ont accusé le gouvernement de faire du « cover up », c'est-à-dire de dissimuler la vérité, en refusant d'entendre comme témoins MM. Maurice Pouliot et Yvan Latouche. Le leader de l'opposition, Fernand Lalonde, a présenté hier une motion à cet effet qui a été battue par la majorité ministérielle.

Les libéraux estiment que ces deux témoignages auraient pu éclairer valablement la commission. En refusant de les entendre, disent-ils, le gouvernement contrevient à l'engagement pris par le premier ministre et le ministre Duhaime d'inviter tous ceux qui avaient quelque chose à dire.

Le ministre répond qu'il s'agit de deux « faiseux », qui n'ont aucune connaissance directe des faits pertinents au mandat de la commission. M. Latouche, dit M. Duhaime, est de surcroit un employé payé des libéraux (ils ont défrayé ses dépenses à l'époque où il les informait sur le « scandale » de la SHQ), alors que M. Pouliot, qui a déjà été contredit par le premier ministre et le juge Jasmin, est le beau-frère de « Dédé » Desjardins, ex-roi de la FTQ-Conttruction dénoncé dans le rapport Cliche. Il n'a toutefois pas expliqué en quoi ce lien de parenté pouvait de quelque façon discréditer son témoignage !

Louis Falardeau

ERRATUM

Nous prions nos lecteurs de ne pas tenir compte de l'annonce du concours des **PHARM-ESCOMPTES JEAN COUTU** paraissant sous forme de bande thématique au bas de la première page du supplément **TÉLÉ-Presse.** En effet, cette bande thématique a été mise en place par inadvertance au lieu d'une autre. Nous nous en excusons.

LA PRESSE

PHARM-ESCOMPTES JEAN COUTU
C'est tellement mieux... c'est bien évident !

Gérard-D. Lévesque tente un bain de foule dans Saint-Jacques

■ Le chef intérimaire des libéraux du Québec, Gérard-D. Lévesque, est allé prendre un bain de foule hier dans le comté de Saint-Jacques, histoire de donner un coup de main au candidat du parti aux élections partielles, Serge Champagne.

Si l'expérience fut fructueuse pour M. Lévesque, qui a pu ainsi se sensibiliser aux nombreux problèmes de ce comté, véritable laboratoire social, si elle a également permis à divers groupes et notamment les assistés sociaux de faire valoir leur point de vue devant les médias, on ne peut dire qu'elle a été un succès du côté politique.

PIERRE VENNAT

Peu de militants libéraux, en effet, ont semblé reconnaître le candidat Serge Champagne qui attendait son chef à la porte des Terrasses Dupuis. Qui plus est, un clochard et surtout *Pierrot le fou*, l'ex-journaliste Pierre Léger, déguisé en costume de bouffon aux couleurs du Québec avec au dos un écriteau *Qu'est-ce qui se passe dans Saint-Jacques* ont réussi à éclipser, devant les caméras de télévision, la venue des ténors libéraux.

Une fois ceux-ci débarassés de Léger, MM. Lévesque et Champagne ont fait le tour de plusieurs boutiques du premier étage. Si tout le monde est poli avec M. Lévesque, surtout à cause de la présence des caméras, c'est-à-peine si certaines gens semblaient le reconnaître. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne suscitait aucun mouvement de foule, ni lui, ni bien sûr le candidat.

A l'Association de défense des droits sociaux, l'acceuil fut beaucoup meilleur puisque M. Lévesque était attendu et que les assistés sociaux voulaient en profiter pour exposer leurs doléances. « Les assistés sociaux sont rejetés par tous les gouvernements » a expliqué l'un d'eux.

Mais encore là, si M. Lévesque s'en est bien tiré en expliquant que le Parti libéral désirait se rapprocher des groupes populaires et que sa présence le prouvait, le candidat du Parti des travailleurs du Québec, M. Gérard Lachance, qui oeuvre parmi les assistés sociaux, a pu intervenir beaucoup plus souvent que le candidat Champagne, éclipsé par son chef.

Par la suite, M. Lévesque et le candidat Champagne ont visité le Centre hospitalier St-Georges, la Résidence Mont-Carmel et la Maison du Père, toujours à l'écoute des groupes sociaux tout en tentant, avec plus ou moins de succès, de faire passer le message libéral.



M. Lévesque a rencontré des porte-parole de l'Association de défense des droits sociaux. Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Cours intensif d'agent de voyages

PUBLICITÉ





Dirigée par Madame Gisèle APRIL-FORTIER, avec la collaboration de Monsieur Normand FORTIER, l'école compte plus de 300 ex-étudiants actuellement à l'emploi d'agences de voyages.

Avez-vous déjà rêvé d'un travail qui vous permette de voyager à travers le monde à des tarifs abordables? Celui d'agent de voyages en est un et s'il est un travail fascinant c'est bien celui-là.

Le travail d'un agent de voyages est à la fois passionnant et stimulant. Tous les jours l'agent de voyages apprend quelque chose de nouveau et ses clients sont heureux puisqu'il prépare leurs vacances. L'agent de voyages est un marchand de rêves.

On ne s'improvise pas agent de voyages. Planifier les voyages d'autrui est une lourde responsabilité; l'agent de voyages doit posséder les connaissances techniques nécessaires à la planification des voyages en plus de connaître les destinations.

Le Centre de Formation en Tourisme vous permet d'acquérir ces connaisances en vous offrant la possibilité de suivre à plein temps ou à temps partiel, un cours de formation professionnelle d'agent de voyages d'une durée de 300 heures, qui est reconnu à la fois par le ministère de l'Éducation et par les agences de voyages.

Le Centre de Formation en Tourisme est actuellement la seule école privée au Québec à dispenser un enseignement professionnel secondaire pour adultes spécialisé dans la formation d'agent de voyages et la qualité des cours est hautement reconnue dans le domaine du voyage ce qui facilite l'intégration des diplômés au milieu.

Les cours du jour débutent le 5 juillet. Les cours sont donnés au Pavillon READ de l'Université du Québec à Montréal, 420 ouest, de la Gauchetière, suite 1031.

Si le défi vous intéresse que ce soit à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir ou communiquez avec le secrétariat de l'école: le personnel se fera un plaisir de vous renseigner et vous conseiller en plus de vous faire parvenir une documentation plus détaillée: le numéro,

878-1414.

VOL D'INITIATION 20$



LE TEMPS S'ENVOLE! POURQUOI PAS VOUS?

Prenez votre première leçon de pilotage pour seulement 20$. Après une courte initiation théorique — un «briefing» dans le jargon de l'aviation — vous prendrez vous-même les commandes sous la surveillance d'un instructeur qualifié.

L'expérience du pilotage à bord d'un avion Cessna moderne et sécuritaire, c'est le premier pas vers un passe-temps extraordinaire ou même vers une carrière passionnante et prometteuse.

AÉRO CLUB DE MONTRÉAL
5 800 Chemin de l'aéroport
St-Hubert, Québec J3Y 5K2
tél.: (514) 445-4444

Cessna



Pierre Foglia

Un carton blanc... et un peu drabe

En principe, les cartons blancs prennent le bord de la poubelle. Par carton blanc j'entends une invitation à un événement très officiel, du style *Son excellence le gouverneur du Canada et madame vous prient d'assister, etc., etc...* J'ai déjà reçu des cartons blancs du premier ministre français Maurois, de la Reine, du gouverneur général, de Trudeau, de Lévesque, j'en recevrai un du pape l'an prochain... qu'importe, tous à la poubelle!

Ce n'est pas que ça ne me tente pas. C'est que je n'ai rien à me mettre. Même pas une paire de pantalons propres. Imaginez, hier j'ai été obligé d'emprunter ceux de Gobeil pour aller à la réception donnée par le consul d'Italie, à l'occasion de la fête nationale des Italiens. Gobeil m'a prêté aussi ses souliers jaunes, et de l'avis général, j'étais très élégant...

C'est que j'y tenais beaucoup à ce carton blanc là. Ce n'était pas tant l'Italie. C'était surtout le lunch. «*Pour un vin d'honneur*», précisait l'invitation. Vin d'honneur! ouais... et le Champagne, et les salamis, et les gorgonzolas, et les pains à l'ail, et les pâtisseries, peut-être même des glaces?... Je m'en promettais tant, que je n'avais pas pris de petit déjeûner.

Quand j'ai vu les trois assiettes pleines de petits sandwiches roses, bleus et mauves, des sandwiches comme je n'en avais pas revu depuis 1971, lors de la conférence de presse pour annoncer la formation du corps de clairon *Les Grenadiers de Repentigny*, quand j'ai vu les olives d'un beau vert *Gattuso*, et quand j'eus goûté au vin blanc tiédasse, pour la première fois de ma vie, je l'avoue, j'ai eu très honte d'être Italien...

À tort semble-t-il. Je me suis laissé dire que le temps des fastes ambassades était révolu. Que l'heure était maintenant à la frugalité diplomatique. À la diète les consuls! En public du moins. Sous prétexte de se mettre à l'heure de la crise, ils vont bientôt nous recevoir à l'eau minérale et à la branche de céleri. Et je me suis fait confirmer qu'il en est actuellement ainsi dans les toutes les ambassades et consulats à travers le monde. Seuls quelques plénipotentiaires du Koweit ou d'Arabie Séoudite, qui passent pour affreusement décadents, offrent encore des festins... Un bien beau pays le Koweit, soit dit en passant, et ce serait un grand honneur pour moi de célébrer sa fête nationale...

Pour revenir aux Italiens, ils n'étaient pas très gais hier. Il est vrai qu'à cette réception il y avait de nombreux consuls. Peut-être une douzaine. C'est beaucoup, surtout que le consul n'est pas, en soi, un animal jovial. Il est assigné aux tâches les plus ingrates, sans parler des discours qu'il doit prononcer à la maison d'Italie, quand ce n'est pas au banquet de l'association des joueurs de boules du Frioul. Tout cela donne aux consuls une gueule d'enterrement du plus mauvais effet dans un party. Imaginez alors l'atmosphère lorsqu'ils sont douze dans la même pièce... Ne pas savoir que c'était la fête nationale des Italiens, je ne l'aurais jamais deviné. D'ailleurs ça ne l'était pas. On avait différé la réception d'un jour, un peu comme quelqu'un qui dirait qu'il fêtera Noël le 28 décembre parce que c'est la seule date de libre qui reste sur son agenda. Ce n'était pas hier, c'était jeudi la fête des Italiens. D'ailleurs, entre nous, ils s'en sacrent un peu. Rien à voir avec un 14 juillet français ou avec une victoire en coupe du monde de soccer. Pas de grandes réjouissances populaires. Mais de là à faire la gueule comme hier midi au consulat... cout'donc, si vous aimez pas ça la république qu'est-ce qui vous empêche de remettre un roi, ou un pape... y'en a un pas loin.

Outre les consuls, il y avait le ministre de l'Immigration Gérald Godin, sa sous-ministre, quelques PDG, un ou deux architectes, des médecins et la chroniqueuse mondaine de la *Gazette*, une petite vieille avec un chapeau du même vert que les olives, qui consignait soigneusement les noms de toutes les personnalités présentes, par ordre hiérarchique bien sûr...

J'ai rencontré aussi un drôle de bonhomme, radiologue, qui m'ayant entrepris sur je ne sais trop quoi, m'a demandé abruptement : «*Parlez-vous anglais?*»... et d'ajouter avant que je puisse répondre : «*Moi je ne parle jamais français. C'est ma façon de protester. Je refuse qu'on m'impose la langue dans laquelle je dois m'exprimer*». Par solidarité, pour protester moi aussi, j'ai décidé, sur le champ, de ne plus parler que le turc. Et notre conversation a tourné court, je me demande encore pourquoi...

De retour au bureau j'ai rendu le pantalon et les souliers à Gobeil. Il m'a dit : «*Tu devrais les acheter, ils te font bien*»...

Il tombait mal. Je suis pas le genre à bouffer des sandwiches roses pour me payer un costume!

●

Pour finir, une petite joke qui n'a rien à voir... Avant de jetter votre *Télé-Presse* de la semaine dernière, ouvrez-le une dernière fois à la page 20. Vous voyez l'annonce, dans la première colonne? «*Il n'y a aucun additif chimique dans le beurre — voir en page couverture*»... eh bien allez-y voir en page couverture!... Quelle tartine, hein!

DÉMISSION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Malaise profond au sein de l'oeuvre des Petits Frères des Pauvres

L'oeuvre des Petits Frères des Pauvres, qui compte vingt ans au Québec cette année, est secouée par un profond malaise. Deux membres importants du conseil d'administration, le père Émile Legault, père de Sainte-Croix, et M. Jean Campeau, président de la Caisse de Dépôt et de Placement du Québec, viennent de démissionner parce qu'ils ne sont pas d'accord avec la manière dont est dirigé l'organisme.

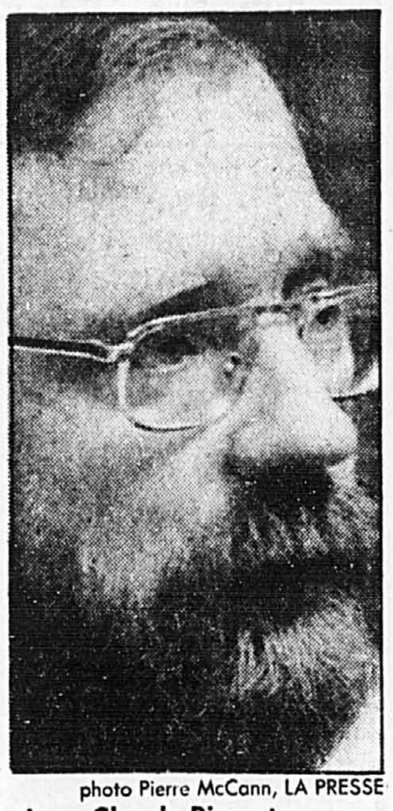
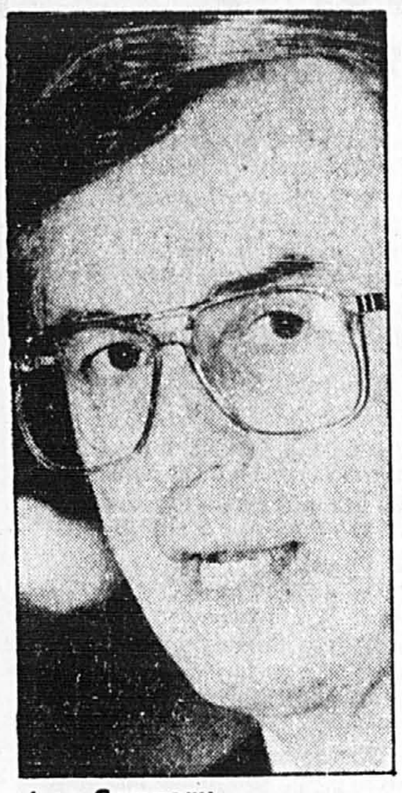


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Jean-Claude Ricourt



Jean Campeau

LILY TASSO

Le père Legault ne veut pas « jouer le rôle de pion sur l'échiquier des Petits Frères », et M. Campeau a des réticenses face à certains de leurs grands projets, estimant que l'objectif principal des Petits Frères est de s'occuper « d'abord et avant tout des personnes âgées ». C'est ce qu'ils ont déclaré à LA PRESSE au cours d'une entrevue.

Une troisième membre du conseil d'administration, Mme Juliette Huot, nous a confié qu'elle allait démissionner. Elle ne veut plus, dans les conditions actuelles, associer son nom à celui des Petits Frères.

Une longue enquête

Saisie d'un malaise persistant chez les Petits Frères, LA PRESSE a enquêté ces derniers mois à leur sujet, interrogeant plus d'une trentaine de personnes : petits frères mécontents, anciens petits frères — depuis deux ans, plus de 20 ont quitté ou ont été « virés », comme ils disent — bénévoles, personnes connaissant de près l'oeuvre et membres du clergé.

Il ressort de ces entrevues que les Petits Frères ont plus d'une fois négligé la dimension spirituelle de leur vocation, oubliant par exemple, qu'ils sont une oeuvre charitable vivant de l'argent du public : de fortes sommes d'argent ont été investies dans des projets grandioses, le personnel est rudoyé moralement.

Informés de l'enquête de LA PRESSE, le Père Legault et de M. Campeau, ont enquêté à leur tour et ont décidé de quitter. Pour se retirer sans bruit, ils ont invoqué, l'un des raisons de santé, l'autre le manque de temps pour s'occuper, comme il le faudrait, d'un organisme d'une telle envergure. En effet, les Petits Frères des Pauvres recueillent plus d'un million de dollars par an auprès du public.

Interrogé au sujet de ces démissions, M. Jean-Claude Ricourt n'y voit rien d'extraordinaire. « Il n'y a rien là, c'est leur décision », estime-t-il. Compte-t-il les remplacer? Il le fera « quand ça va être le temps ».

Les trois démissionnaires étaient les garants de l'oeuvre auprès du public, les seuls vraiment de l'extérieur. Car si le conseil compte deux bénévoles de longue date, Mme Rose Bélair et M. Lionel Barbeau (vice-président), ceux-ci sont pour ainsi dire de la maison. Deux petits frères sont membres du conseil d'administration : M. Jean-Claude Ricourt, qui en est le président et aussi le directeur général de l'oeuvre, et M. Hubert de Ravinel.

Le Père Legault et Mme Huot n'avaient assisté qu'à deux ou trois réunions; ils n'étaient pas au courant de ce qui se passait lorsqu'ils étaient absents car ils ne recevaient pas les procès-verbaux.

Qui trop embrasse, mal étreint

M. Campeau a été, durant un an et demi, un administrateur actif. Sans vouloir faire de reproches aux Petits Frères — « C'est du bon monde, peut-être pas de bons administrateurs » — il trouve que l'achat d'un domaine à Saint-Donat, en l'occurrence le domaine Asselin que les Petits Frères ont payé $235 000 l'année dernière pour offrir des vacances sociales aux familles, ne cadre pas avec les buts poursuivis par l'oeuvre. Même chose pour le projet de $6 millions et demi de dollars appelé La Cité des Âges parce qu'on veut y mêler les générations : trois quarts des logements seront occupés par des adultes (familles, célibataires) et un quart par des personnes âgées. Même si la Société d'hypothèques et de logements en garantit le financement, et même s'il relève d'une corporation sans but lucratif autonome : Habitat Famille/Troisième Âge dont le conseil d'administration est majoritairement composé de Petits Frères. « Qui trop embrasse, mal étreint », estime M. Campeau.

Une réorientation nécessaire

Bien qu'il soit démissionnaire, ce dernier ne se désintéresse pas des Petits Frères des Pauvres, à cause de ce qu'en attendent les personnes âgées de Montréal, pauvres et isolées. L'oeuvre vit de fonds publics et doit justifier jusqu'au dernier cent qu'elle reçoit. Il la veut irréprochable et pense qu'une réorganisation, avec du sang nouveau, est nécessaire; qu'il faut plus de rigueur dans l'administration. Aussi serait-il prêt à jouer le rôle de consultant auprès de ceux qui participeront à sa réorientation et à son développement.

Rarement a-t-on vu une oeuvre qui ait su captiver autant le coeur des Québécois. Fondée en 1945, en France, par Armand Marquiset, elle s'est implantée à Montréal fin 1962, mais a commencé ses activités au printemps de 1963. Son slogan « les fleurs avant le pain » et l'exemple des petits frères qui prononçaient des voeux annuels de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, lui a valu de nombreux appuis. Alors que les premières années, les petits frères (sans majuscule alors) recevaient leurs fonds de France, aujourd'hui, le public leur répond plus que généreusement.

Mais si l'oeuvre continue à prôner les fleurs avant le pain, son orientation a changé et sa dimension spirituelle a disparu : les Petits Frères ne font plus de voeux. Ils se marient et sont salariés. On accepte les femmes dans leurs rangs. À Montréal, on compte actuellement une quarantaine de « petits frères », dont la moitié sont des femmes.

Expro: l'enquête publique coûterait moins que les $415 790 prévus

L'enquête publique sur les conditions de santé et de sécurité aux installations de l'usine Expro, de Saint-Timothée, coûtera aux contribuables québécois moins d'un demi-million de dollars.

Compte tenu de la prolongation de l'enquête jusqu'au 1er septembre, l'équipe sous la direction du juge René Beaudry a à sa disposition un budget de $415 790, mais il est presque assuré que la facture totale sera inférieure à cette somme.

Aux deux enquêtes qu'il a présidées antérieurement, le juge Beaudry a toujours retourné au gouvernement un montant important qui n'avait pas été dépensé.

En 1975-1976, l'État québécois avait épargné environ $230 000 sur la somme initiale de $750 000 prévue pour l'investigation sur l'amiante. En 1980-1981, l'enquête sur l'effondrement de la mine Belmoral en Abitibi s'est soldée par un surplus de près de $300 000 sur un budget d'environ $1 million.

« On fait attention à l'argent, on ne fait pas de dépenses inutiles. Il n'y a pas cinq cents qui soit dépensé sans que je signe une autorisation », a explique hier le juge Beaudry dans une entrevue.

Un double contrôle des dépenses est effectué à Québec par de hauts fonctionnaires, a poursuivi le magistrat, qui a refusé tout émoluement supplémentaire pour présider les travaux de la commission, se contentant de son salaire de juge du tribunal du Travail.

Par contre les commissaires André Courtois (ingénieur chimiste) et Louis Drouin (spécialiste de la santé au travail) sont payés $350 par jour, plus les frais, ce qui tient lieu d'indemnité pour leur manque à gagner occasionné par le congé sans solde obtenu de leur emploi habituel.

Voyages

L'enquête publique pourrait bien se déplacer en Europe où certains de ses membres iront visiter, à la fin de juin, des installations d'usines de productions d'explosifs en France et en Suède.

Il s'agit toutefois d'un projet qui n'a pas encore reçu l'autorisation officielle des hautes autorités gouvernementales, mais son acceptation est plus que probable.

Cette enquête ne se résume pas seulement aux audiences publiques. Toute une équipe technique a visité de fond en comble les 225 bâtiments de l'usine Expro.

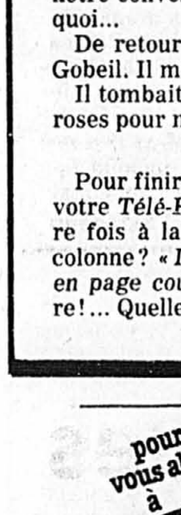
Dirigée par le coordonateur Laurier Juteau, cette équipe collaborera à la rédaction de la section technique du rapport. Le toxicologue Louis Jacques, le chimiste Jean-Pierre Farant et l'hygiéniste industriel Michel Dubeau participent activement aux travaux.

Le rapport d'enquête qui doit être publié sous peu ne s'inspira heureusement pas seulement des séances publiques puisque les recherches objectives effectuées dans l'ombre par ces spécialistes permettront de mieux éclairer la commission que les audiences qui, vu leur tournure, dévient souvent de leur véritable objectif.

— Presse canadienne

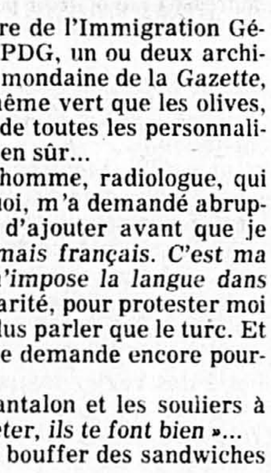
pour vous abonner à la presse
285-6911
du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.

Oubliez votre hernie



Avec la méthode moderne des CEINTURES MYO-KLEBER pour HERNIE INGUINALE, SCROTALE, OMBILICALE
Ces ceintures exclusives renforcent vos muscles et tiennent vos organes en place comme avec vos mains, sans ressort, ni coussin. Léger flexible et lavable, garantie pour 1 an. Myo-Kleber est vendu dans 14 pays.
RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATIONS GRATUITES
LES CEINTURES HERNIAIRES DE LYON INC.
4338, rue St-Denis 849-2407
Aussi disponible: 916 est, rue Ste-Catherine, Montréal

Rencontrer
une personne avec les mêmes goûts, les mêmes affinités



AIMER PARTAGER
N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son coeur?
ENFIN!
«DONNER UN VISAGE À VOS RÊVES»
OUVERT: 10h à 21h
524-1176
Institut de la Recherche Humaine
847, rue Cherrier
(Métro Sherbrooke) Montréal
Québec 529-3363
Chicoutimi 696-1666

LES EXTRA-TERRESTRES
Comment les accueillir!



Conférence d'information avec diapositives
Renseignements:
382-1645 ou 388-3797
DIMANCHE 5 JUIN
en anglais à 13h30 en français à 15h00
ENTRÉE GRATUITE
YMCA 1745, boul. Décarie
Ville Saint-Laurent
MARDI 7 JUIN
en anglais à 19h30 en français à 20h30
MAMMA DIANA
545, rue Fleury est (métro Henri-Bourassa)
Entrée: Adultes $3 Etudiants et âge d'or $1

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER



Ensemble 3 pièces
Incluant: éclairage intérieur, bar, compartiment T.V., portes de verre avec charnières. 96'' largeur x 15'' profondeur x 77'' hauteur.
4 couleurs disponibles: chêne clair, amande, pacane et noyer.
610.00$
499.00$ unité de noyer seulement, pour les 50 premiers clients.



ÉLÉMENT 3 PIÈCES FINI NOYER
INCLUANT: Bar, compartiment TV, compartiment stéréo et disques, portes de verre fumé et éclairage intérieur.
78'' largeur x 15'' profondeur
68'' hauteur
$299
OUVERT LUNDI DE 9h À 18h
Heures d'ouverture:
Lundi, mardi, mercredi: 9h00 à 18h00
Jeudi: 9h00 à 21h00
Vendredi: 9h00 à 18h00
OUVERT DIMANCHE
10h00 À 16h00
FERMÉ SAMEDI
VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE
FURNALLE Inc.
8495, boul. Décarie
au nord de la rue Jean-Talon et au sud du boul. Métropolitain
340-9400
MasterCard VISA

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 4 JUIN 1983

Pour goûter le pain de Steinberg

Lorsque, le 8 avril dernier, les Aliments Steinberg Ltée ont annoncé que la compagnie prévoyait fermer définitivement sa boulangerie le 6 août prochain, mettant alors à pied 465 employés, chacun s'est dit qu'un tel malheur ne pouvait se produire. De fait, neuf jours plus tard le syndicat se disait prêt à négocier, reconnaissant implicitement que la situation privilégiée de ses membres se défendait difficilement face aux déficits de la boulangerie. Il semblait possible d'accepter un gel des salaires et même une éventuelle diminution de salaire des employés.

Encore neuf jours plus tard, employeur et syndicat déclarent que la discussion se déroule positivement, qu'on conserve des lueurs d'espoir et qu'on envisage la possibilité d'éviter la fermeture de la boulangerie. Mais il faut accepter, chez les syndiqués, des pertes de salaire allant jusqu'à $8,000 par année. Ce qui signifie que la négociation va bon train et que le malheur semble évité, grâce aux concessions des employés.

Mais non, rien n'est réglé. Steinberg vient de confirmer que l'entreprise fermera les portes de sa boulangerie le 6 août, entraînant la mise à pied de ses 465 employés. Les négociations ont achoppé et il n'est pas question de les reprendre.

Pourquoi? Parce qu'une question semble insoluble autant pour la partie patronale que pour la partie syndicale; elle concerne le certificat d'accréditation.

Non pas que les questions monétaires aient été réglées: le syndicat préférait discuter les demandes à incidence monétaire lors des négociations avec les employés d'entrepôt. On sait cependant que la partie patronale, qui voulait diminuer les salaires des employés d'environ $100 par semaine, en plus des coupures dans les avantages sociaux, avait réduit sa demande à $40 par semaine. C'est pourquoi l'espoir de règlement grandissait.

Mais si les employés de la boulangerie voulaient attendre les négociations des employés d'entrepôt, c'est que les deux groupes sont régis par une même convention.

Ils y trouvent des avantages évidents, principalement au plan de la sécurité d'emploi et de la pression qu'ils peuvent exercer sur l'employeur en temps de conflit. Par ailleurs, la partie patronale doit subir les inconvénients de ces avantages: elle n'aime pas que les employés en trop de la boulangerie se retrouvent tous à l'entrepôt et que les 1,500 employés réunis puissent lui imposer leurs volontés. La tactique a déjà fait ses preuves: ce n'est pas par hasard que les employés de Steinberg bénéficient encore de salaires qui dépassent de 33 pour cent ceux que l'on trouve ailleurs dans la même industrie. C'est Steinberg qui a accordé ces salaires que son administration actuelle trouve excessifs. Et c'est maintenant qu'elle paie le prix de la paix qu'elle avait achetée.

Pour le syndicat, absolument pas question de scinder l'accréditation; pour l'employeur, pas de négociation sans la scission. C'est une impasse qu'on ne peut se permettre parce qu'on ne peut accepter la mise à pied de 465 personnes dans la période de chômage actuelle.

Une solution demeure: que le ministère du Travail délègue un de ses experts qui analyserait la solution le plus objectivement possible et qui, à la lumière d'autres études déjà commandées par Steinberg, fasse ses recommandations aux deux groupes, respectant autant la survie de la compagnie que les besoins normaux des syndiqués. Là, il faudra peut-être établir de nouvelles priorités, chez les uns comme chez les autres. Mais il faut trouver la solution qui sauve la survie de l'ensemble.

Jean-Guy DUBUC



Droits réservés



Marcel Adam

Trois ans de silence autour du rapport Malouf

Il y aura trois ans demain qu'a été rendu public le rapport de la Commission Malouf chargée d'enquêter sur les causes de la hausse débridée des coûts des équipements des Jeux olympiques de Montréal.

On se souvient que ce rapport portait un jugement extrêmement sévère sur le rôle joué dans cette affaire par le maire de Montréal. Pour la Commission M. Jean Drapeau s'est révélé un piètre administrateur et doit être tenu responsable au premier chef de ce scandale.

Après trois ans le maire Drapeau refuse toujours de répondre aux accusations du juge Malouf qui, il faut bien le dire, ont porté un dur coup à la réputation de Montréal dans le monde. Un discrédit qui, ironiquement, aura été proportionnel au rayonnement international que toute sa vie M. Drapeau aura voulu donner à Montréal par ses entreprises spectaculaires.

Le lendemain de la publication de ce rapport dévastateur, M. Drapeau annonçait qu'il publierait le mois suivant une réponse sous forme de livre. En attendant il refuserait de répondre aux journalistes et aux élus qui l'interrogeraient sur ce sujet. Le maire de Montréal ne faisant rien comme les autres, n'étant pas homme non plus à se laisser acculer au mur sans réagir, on ne se surprit pas trop qu'il décidât de bien s'armer pour mieux se défendre.

On connaît la suite. Pendant trois ans on attendit en vain ce qu'avait promis solennellement cet homme qui se vante pourtant de ne jamais parler pour rien. De temps en temps M. Drapeau ou son bureau fournissait aux journalistes de laconiques explications aux délais: l'entreprise était plus difficile que prévu, le temps manquait, le maire travaillait à sa réponse mais on ne savait pas quand elle serait terminée. Mais entre-temps le sujet demeurait tabou au Conseil municipal où le président Drapeau déclarait hors d'ordre les questions de l'opposition posées au maire sur cette question d'intérêt public.

Le temps a continué de s'écouler, le livre s'est fait attendre cependant que le sujet demeurait interdit au Conseil municipal. En octobre 1981, les explications qu'il refusait aux élus, M. Drapeau choisit d'en saisir la population par le biais d'une entrevue télévisée. Cette brève auto-défense ne pouvait bien sûr tenir lieu de réplique officielle au rapport Malouf. Mais on aura retenu que M. Drapeau niait toute responsabilité dans ce gâchis historique, alors qu'il a été prouvé qu'il y joua un rôle majeur et déterminant. Et quant à son projet de livre, il dit qu'il ne fallait pas l'attendre avant que le gouvernement ait pris une décision relativement au toit du stade olympique, puisqu'il veut écrire une histoire complète des Jeux de 1976.

Aujourd'hui il faut bien se rendre compte que M. Drapeau est en panne d'inspiration, s'il n'est pas affligé de la crampe de l'écrivain. La gestation se poursuit-elle? En tout cas le maire n'accouche pas. Et l'héritier demeure une promesse que M. Drapeau ne réitère plus que du bout des lèvres, indiquant de temps en temps qu'il pourra difficilement rédiger sa réponse avant sa retraite, les séquelles de son attaque cérébrale ne lui permettant pas d'ajouter aux charges déjà lourdes de sa magistrature.

Il ne faudra pourtant pas se lasser de revenir à la charge pour rappeler à M. Drapeau sa promesse et à la population le caractère anormal, inacceptable d'un tel silence dans un système où les élus sont comptables de leurs actes à l'endroit des contribuables.

Dans une ville, Montréal, a eu lieu un gâchis administratif et financier qui aurait été un scandale historique à l'échelle du pays, et aurait probablement causé la perte du gouvernement tenu responsable par une commission d'enquête. Or au mépris des règles les plus élémentaires du gouvernement responsable, le maire impliqué dans ce scandale refuse de s'expliquer en bonne et due forme à la population, niant même aux élus le droit de lui demander des comptes au Conseil municipal.

Conscients que cette affaire a sérieusement entaché la réputation de Montréal, l'opposition a offert dernièrement à M. Drapeau de lui voter un congé avec solde pour lui permettre de répondre au rapport Malouf et tenter ainsi de restaurer le crédit de la ville. Le maire ne pouvait peut-être pas accepter cette suggestion insolite. Mais rien ne l'empêche de permettre un débat au Conseil et de s'y expliquer.

Le silence obstiné de M. Drapeau induit à conclure qu'il n'est pas en mesure d'infirmer les charges accablantes que lui a adressées le rapport Malouf.

Pour significatif qu'il soit, ce silence, s'il n'arrange pas le crédit de Montréal à l'extérieur, n'est pas de nature non plus à stimuler, chez les Montréalais, ce sentiment de fierté que l'administration Drapeau tente actuellement de susciter artificiellement.

Il accrédite les accusations du juge Malouf et fait paraître ridicule la ville qui, après avoir été le siège d'un tel scandale, est présentée au monde par celui qui en est responsable, par le biais d'un slogan conçu sans doute par un cerveau électronique, comme le lieu de prédilection de la fierté.



Explication malveillante

Une explication qui a cours, à la suite du changement de personnel à la direction des bureaux de Washington chargés des affaires de l'Amérique centrale, veut que l'assassinat d'un conseiller américain dans la capitale du Salvador ait créé une telle émotion en haut lieu que le secrétaire d'État ait décidé de nommer des hommes nouveaux: remplacement de l'ambassadeur Hinton à San Salvador, éloignement de M. Thomas O. Enders et envoi d'un ambassadeur itinérant dans la région, en la personne de M. Richard Stone.

L'envoi de M. Stone, décidé il y a plusieurs semaines, ne saurait être relié à des développements récents.

Pour les autres rétrogradations et nominations l'explication est légèrement malveillante, dans la mesure où elle laisse supposer que la mort d'un conseiller américain compte plus que les cadavres de 40,000 victimes salvadoriennes de la guerre civile.

Il est peut-être scandaleux mais absolument certain que la vie d'un être a, objectivement, plus de prix aux État-Unis que dans un pays pauvre et déchiré. La vie humaine a aussi sa bourse des valeurs.

L'assassinat du commandant Albert Shaufelberger, abattu dans des circonstances étranges, pendant qu'il attendait une amie à la porte d'une université, ne pouvait que soulever beaucoup d'émotion au sein d'une administration soucieuse d'éviter le guêpier du Vietnam, qui se défend bien de mettre la main dans l'engrenage.

Le même souci guide l'administration Reagan quand elle annonce qu'une équipe médicale part pour le Salvador. Cette équipe, insiste-t-on, qui comprend une vingtaine de personnes, va aussi s'occuper des «civils». Il reste qu'il s'agit essentiellement d'une équipe militaire allant à la rescousse d'une armée (l'armée salvadorienne) qui perd beaucoup de sang.

Les États-Unis ne font pas la guerre en Amérique centrale; ils font la télé-guerre, si on peut associer les deux mots. C'est ainsi que c'est au Honduras que seront entraînés pour le combat contre les rebelles plus de 2,000 soldats. Une centaine de cadres de l'armée américaine donneront l'instruction.

Faut-il supposer que toute solution politique est exclue? Dans sa conférence de presse M. Shultz a énoncé les quatre principes qui guident l'action des États-Unis: encourager le développement économique; soutenir les institutions démocratiques; aider amis et alliés à ériger un rempart solide contre les tentatives de déstabilisation; soutenir (rechercher?) un règlement politique.

Ce que M. Shultz veut probablement dire par un «règlement politique», en ce qui concerne le Salvador en tout cas, c'est la tenue d'élections. Il y eut des élections en mars l'an dernier. On en prévoit d'autres pour décembre prochain.

Les rebelles ne veulent pas participer au scrutin. À quoi sert de mener à l'abreuvoir un cheval qui n'a pas soif? D'où cette proposition, souvent avancée, d'une négociation directe entre les rebelles armés et les ultraconservateurs qui sont au gouvernement. À quoi l'administration Reagan répond que la vraie démocratie passe par la boîte de scrutin. Et il faudra passer plutôt deux fois qu'une, si des élections nouvelles doivent avoir lieu dans 6 mois...

Encore Kadhafi

La radio de Toronto (CBC Toronto) donne une nouvelle étonnante: le réacteur Candu, vendu par le Canada à l'Argentine, sert à pourvoir en armement nucléaire le colonel Kadhafi, président du Conseil de la Libye. L'information est démentie par l'Argentine. Il aurait fallu demander à M. Ariel Sharon, ce ministre israélien qui a fait une entrée tapageuse à Montréal cette semaine, ce qu'il en pense.

Guy CORMIER

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Des préjugés fort tenaces

Le gouvernement libéral peut se targuer de bonnes intentions et pourrait même s'attirer la faveur des groupes ethniques minoritaires en mettant de l'avant l'idée d'une enquête parlementaire sur les préjugés raciaux.

Mais une telle enquête à travers le Canada, proposée par le ministre d'État au Multiculturalisme, M. Jim Fleming, peut-elle faire plus que remettre en lumière ce que nous savons tous sur ce douloureux problème?

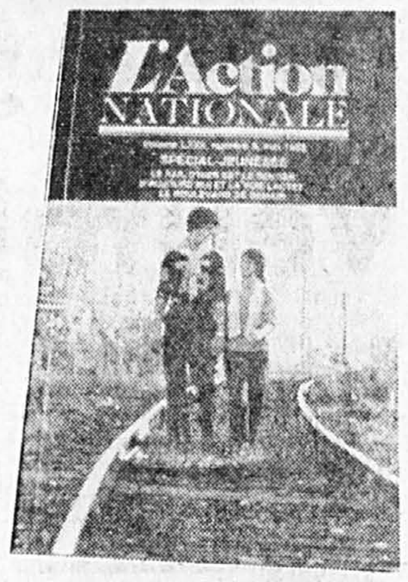
Les enquêtes gouvernementales ont permis de découvrir que de huit à onze pour cent de la population canadienne a des préjugés qu'il est presque impossible d'extirper. On connaît déjà les racines de ce type de préjugés dont souffrent les petites ou grandes minorités de notre pays. Ils sont dus à l'ignorance de réalités qui ont été incorrectement enseignées et qui se sont transmises d'une génération à l'autre.

La forme d'antisémitisme enseignée par Jim Keegstra dans une école de l'Alberta n'a rien de nouveau et, bien qu'elle ait survécu aux années, elle n'en demeure pas moins intolérable. Seules la connaissance des faits réels et l'information peuvent vaincre ces préjugés. La réalité doit s'opposer à la distorsion historique et au mensonge. Malheureusement, l'information n'est pas toujours parfaitement présentée dans notre société.

M. Fleming et le gouvernement fédéral seraient mieux avisés d'unir leurs efforts à ceux des provinces afin de combler les failles de notre système scolaire qui permettent à de tels préjugés — sous-produits de l'ignorance — de fleurir.

«The Calgary Herald»

LECTURES



Jeunesse et chômage

«Qu'est-ce que le communautarisme? C'est l'idéologie issue d'une vision communautaire du nationalisme québécois. Ce nouveau courant de pensée devrait inciter Québécois et Québécoises à remettre en question leur façon actuelle de vivre, grâce à l'émergence d'un nouveau code d'éthique sociale. La jeunesse québécoise, cette génération sacrifiée, saura, nous l'espérons, promouvoir cette nouvelle idéologie de coopération et de solidarité.»

PIERRE VENNAT

À la veille du premier grand Sommet québécois de la jeunesse, en août prochain, il fallait sans doute s'attendre qu'au moins deux des nombreuses revues socio-politiques de qualité qui foisonnent au Québec prennent le temps de s'arrêter à la question des jeunes et du chômage.

Depuis quelques années, deux nouveaux phénomènes ont fait leur apparition dans le secteur des revues socio-politiques québécoises.

Tout d'abord, aucune d'entre elles n'a réussi à avoir sur le milieu, devenu à la fois plus pluraliste mais également plus blasé, l'influence de *Cité Libre* dans les années 50 et de *Parti Pris* dans les années 60. Depuis 1970, le Québec se refuse aux maîtres à penser. Sans doute pour cette raison, les médias parlent peu ou pas des revues socio-politiques dont l'influence réelle est difficile à mesurer.

Par ailleurs, la plupart de ces revues sont devenues de véritables volumes (elles se vendent d'ailleurs bien souvent presque aussi cher qu'un livre), des «revues-livres» comme on dit en jargon journalistique, et elles publient de plus en plus des numéros thématiques qui ont le mérite de tenter de faire le point sur une question donnée.

Cette chronique se voulant un commentaire sur les derniers livres socio-politiques, elle n'abordera qu'exceptionnellement le domaine des revues.

Le 50e anniversaire de *l'Action nationale*, célébré avec emphase à la Bibliothèque nationale ces jours-ci, nous en donne l'occasion. Voici une revue fondée par Esdras Minville sur les fondations établies, sous le nom d'*Action française*, par l'historien national Lionel Groulx. La plupart des grands noms du nationalisme francophone jusqu'aux années 60 y ont contribué, que ce soit Gérard Filion, André Laurendeau, Patrick Allen et François-Albert Angers.

On la croyait poussiéreuse. Voici qu'elle confie la direction de son numéro anniversaire à l'Organisation des jeunes indépendantistes pour un Québec communautaire (LOJIQC), les successeurs du Mouvement étudiant pour le oui (le Méoui) de la campagne référendaire, d'où émane la citation coiffant cet article.

Assez curieusement, cette initiative arrive au moment où la *Revue internationale d'action communautaire*, éditée à l'École de service social de l'Université de Montréal par un collectif d'intervenants en milieu social originaire de quatre pays (Belgique, France, Suisse et Québec) publiait un volumineux numéro sur les jeunes et le chômage.

L'approche est différente. À l'*Action nationale*, ce sont les jeunes qui s'expriment eux-mêmes. À la *Revue internationale d'action communautaire*, ce sont des praticiens des sciences sociales, entre deux âges mais n'appartenant plus aux mouvements de jeunes, qui se penchent sur les problèmes de la jeunesse.

On parle de récupération du mouvement des jeunes par les pouvoirs en place mais également du refus de la société de consommation par ces mêmes jeunes et de la remise en question de la place du travail dans le système de promotion sociale.

Aucun consensus ne s'en dégage, mais le débat est ouvert et au moins l'on parle d'autre chose, dans ces revues, que de l'éternelle question nationale ou du débat entre capitalistes et socialistes.

À lire les autres revues socio-politiques du Québec ces temps-ci, en effet, on dirait presque que leurs rédacteurs n'ont jamais été jeunes ou encore, que les problèmes des syndiqués, si graves soient-ils, sont pires que ceux des jeunes qui n'ont même pas la chance de trouver un emploi, donc d'être syndiqués.

L'Action nationale, spécial-jeunesse, mai 1983, 96 pages.
Abonnement annuel: $25 par année (10 numéros) et *La Revue communautaire internationale*, numéro sur Les jeunes et le chômage, automne 1982, 207 pages, $24 par année (2 numéros).

ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES

Dans Saguenay, une véritable lutte à trois



PIERRE VINCENT

(de notre bureau de Québec)

FORESTVILLE — Jusqu'à maintenant, tout semblait clair et net dans Saguenay : on élisait le péquiste par d'écrasantes majorités d'élection en élection depuis 1970 et on s'était massivement prononcé pour l'indépendance au référendum.

En somme, tout se passait comme si personne ne doutait que la circonscription de Saguenay allait être le dernier château-fort péquiste à tomber. Il a fallu le départ de Lucien Lessard pour découvrir combien ces convictions indépendantistes ne tenaient, en fin de compte, qu'à un fil. Qu'à un homme.

Bien que l'héritage politique laissé par le député-ministre démissionnaire apparait plutôt rondelet, on ne s'est pas bousculé pour le toucher. Seulement deux candidats, Johanne Isabel et John Danis, ont postulé pour le poste, alors qu'à peine 300 militants sur un total de 2 000 membres en règle se sont donnés la peine de venir choisir leur candidat pour l'élection complémentaire du 20 juin. Lucien Lessard explique lui-même ce faible taux de participation par le fait qu'aucun des deux candidats ne plaisait vraiment aux militants.

Le candidat défait John Danis (qui fut président de l'Association locale du PQ, ces deux dernières années) croit qu'il a perdu parce qu'il a trop prêché le renouveau. « Le clan Lessard est toujours au pouvoir; la candidate péquiste, qui ne peut parler en public sans lire un texte, c'est encore et toujours le député Lucien Lessard par personne interposée. »

Tout en se défendant de faire campagne contre la candidate péquiste, John Danis ne se gêne pas pour dire qu'il observera à distance le déroulement de la campagne. Et, même s'il appréhende une défaite du PQ, il ne lèvera pas le petit doigt pour venir en aide à Johanne Isabel. Ni lui ni aucun des membres de l'exécutif de l'Association péquiste, qui ont démissionné en bloc.

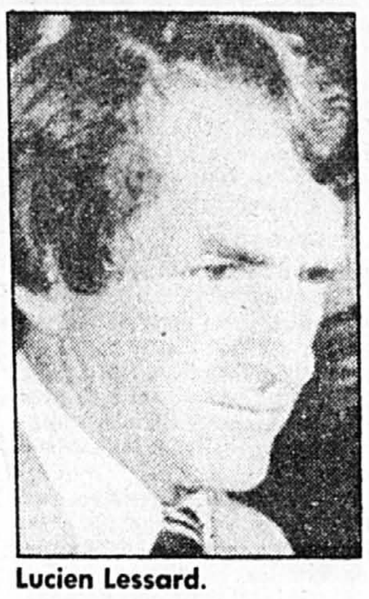
Bref, l'infrastructure péquiste a du plomb dans l'aile.

Mais ce n'est rien à comparer à la déconfiture qui a suivi le congrès d'investiture libérale. Ghislain et Pierre Maltais (qui n'ont aucun lien de parenté), les deux candidats ayant récolté le plus grand nombre de votes, se font aujourd'hui ouvertement et farouchement la lutte.

Alors que le libéral « officiel » Ghislain Maltais traite dédaigneusement de faux péquiste son ancien frère libéral, ce dernier crie à l'injustice, à l'accroc aux lois démocratiques et au manque de respect de la volonté du peuple.

L'autre soir, à Forestville, petite municipalité d'un peu plus de 4 000 habitants, les deux Maltais tenaient des assemblées publiques à 500 mètres de distance. Devant une assemblée chaudement partisane, qui semblait retrouver avec ravissement l'atmosphère des bonnes veillées créditistes d'antant, Pierre Maltais qualifiait la brochette de députés libéraux venus prêter main-forte au candidat officiel de « nouilles qui essayent de nous convaincre qu'ils ont besoin d'une autre nouille pour les accompagner en Chambre ». Selon Pierre Maltais, l'équipe de Gérard-D. Lévesque ne sait rien faire de mieux que de poser des questions « niaiseuses » autant en Chambre qu'en Commission parlementaire sur la Baie James.

Pendant ce temps-là, dans l'autre salle, le suave Pierre Paradis réitérait que le PLQ a définitivement barré la porte au



Lucien Lessard.

libéral dissident, et que « Picotte et Rocheleau seront là pour l'empêcher d'entrer au caucus ».

Cette lutte fratricide des Maltais a vite rendu maussade les dirigeants du PLQ. Qui croyaient, jusque là, s'acheminer vers une victoire relativement facile, le candidat libéral étant jusqu'à la semaine dernière le seul pouvant canaliser le vote des mécontents. C'est désormais une véritable lutte à trois dans Saguenay.

Pierre Maltais est venu bouleverser toutes les prévisions. Une bonne part des opposants à la fusion Baie-Comeau-Hauterive lui sont acquis : l'ex-maire de Baie Comeau, Henry Leonard, ne l'appuie pas activement, mais, quand on l'interroge, il n'hésite pas à dire qu'il souhaite la victoire pour son ami Pierre Maltais.

Ce dernier pourrait aussi être perçu comme une manière de candidat rhinocéros par les péquistes enragés contre le gouvernement à cause des lois spéciales qu'il a passées pour forcer le retour au travail des employés de l'Etat.

En somme, Pierre Maltais grugera considérablement dans cet portion de l'électorat qui s'apprêtait ou bien à voter libéral ou bien à s'abstenir de voter.

Est-ce que cela permettra à la candidate péquiste de se faufiler entre les deux Maltais ? Rien n'est moins sûr. Il faudra voir si l'appui actif de Lucien Lessard suffira à la faire passer en tête de peleton? Si les péquistes de la première heure parviendront à la croire quand elle s'affiche comme une péquiste de gauche. « Ne nous donnons pas de coup de pied au derrière, ne lâchons pas au moment où nous sommes si près du but », a quasiment supplié Jean Garon, lors de l'ouverture de la campagne de Johanne Isabel à Sacré-Coeur.

« Ce n'est pas dans une partielle qu'on renverse un gouvernement », renchérissait plus tard Lucien Lessard, qui insistait aussi en répétant que « c'est pas bon de se mettre dans l'opposition, justement au moment où il y a une relance économique à l'horizon, ce qui permettra de recommencer à dépenser de l'argent dans le comté... »

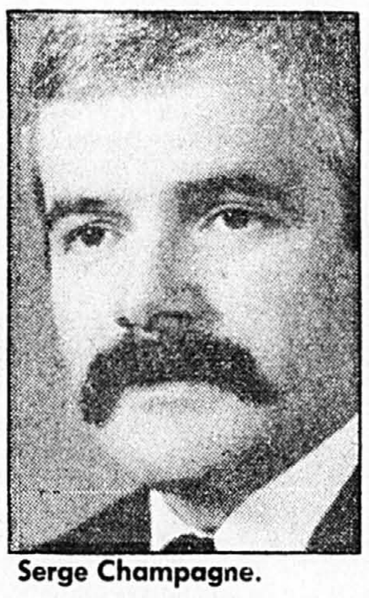
En tout cas, il semble évident que les Saguenéens resteront partagés jusqu'au 20 juin entre la péquiste, le vrai libéral et le libéral forcé de se déguiser en indépendant.

DANS SAINT-JACQUES

Un adversaire de taille pour tous, l'apathie des citoyens



Jeannine Chéron.



Serge Champagne.



PIERRE VENNAT

Mercredi de cette semaine, par un avant-midi pluvieux et humide, deux responsables de *Placement Jeunesse* s'affairaient à essayer de trouver de l'emploi à quelques jeunes du Centre sud de Montréal qui, comme à tous les jours, s'adressent au local de l'organisme, rue Amherst.

A quelques centaines de pieds de là, des organisateurs d'élections s'affairent dans quatre comités différents à convaincre les gens de voter pour le candidat de leur choix, Jeannine Chéron, péquiste; Serge Champagne, libéral; Michel Ouellette, unioniste; ou encore Roméo Lizotte, libéral indépendant.

Tous les quatre, bien sûr, et plus particulièrement les deux premiers, font activement campagne en promettant de régler les nombreux problèmes du comté, particulièrement défavorisé. Mme Cherron et M. Champagne font tous deux du porte-à-porte et la visite de multiples organismes communautaires, presque à tous les jours.

Dans chacune des permanences, on se plaint que le principal adversaire à vaincre pour remporter l'élection du 20 juin, c'est non pas les partis adverses, bien qu'on les dédaigne pas, bien sûr, mais l'apathie des citoyens. En un mot, chacun des partis s'efforce de convaincre les gens d'aller aux urnes pour appuyer sa thèse et son candidat.

Et pourtant, mercredi midi, aucun des candidats ni leurs représentants n'avaient encore trouvé le temps, plusieurs jours après le début de la campagne, d'aller visiter leurs voisins de *Placement jeunesse*, mouvement sans but lucratif, initiative de l'Archevêché de Montréal, pour aller écouter ce qu'on peut bien leur dire.

Ce qui a fait dire au responsable, Roger Besner, qui ne se mêle pas de politique, que c'est tout de même curieux. Oeuvrant depuis quatre mois dans le comté et confronté aux problèmes que vivent tous les jours les jeunes en quête de travail, il croit que lui et son groupe en auraient long à dire et que si on veut vaincre l'apathie des gens, il faut peut-être trouver un moyen, autre que les techniques traditionnelles des partis pour les convaincre.

Par exemple, écouter les gens plutôt que demander aux gens d'écouter les partis et leurs candidats.

Placement Jeunesse a peut-être reçu, au moment où ces lignes seront lues, la visite de politiciens mais l'anecdocte démontre bien que ce comté constitue un véritable laboratoire social, qu'un politicien en quête de victoire ne peut pas ignorer

Saint-Jacques, en effet, est le comté du Québec, avec Dorion, qui, semble-t-il, compte le plus de retraités ou de gens de plus de 65 ans. Le double de la moyenne du Québec. Le plus d'assistés sociaux également, le plus de familles monoparentales, de chambreurs vivant seuls sans véritable logis, etc. Et probablement le plus de chômeurs. Un candidat doit donc visiter des clubs d'âge d'or, des HLM, des coopératives d'habitation, s'occuper de problèmes d'aménagement municipal comme les Voisins de la rue Duluth, etc.

Quelque chose à prouver

Les péquistes, dont le bureau principal est situé rue Ontario, près d'Amherst, en face de l'ancien bureau de Claude Charron (le parti a trois autres bureaux de moindre importance dans autant de coins du comté) ont obtenu quelque 16 000 voix en avril 1981.

Malgré un désenchantement certain de plusieurs milieux envers le PQ, on espère que l'enthousiasme qui a permis aux « militants de la base » de vaincre le choix de René Lévesque comme candidate, Mme Francine LaHaye, à l'assemblée de mise en nomination, permettra à Jeannine Chéron de l'emporter.

L'atout principal de celle-ci est d'être impliquée directement dans le quartier qu'elle a toujours habité et d'avoir, en tant que secrétaire de comté de Claude Charron, « aidé des milliers de gens mal pris ».

Pour tout dire, Mme Chéron pourrait bien devenir la première péquiste à remporter une élection partielle.

A quelques pieds de là, sur Amherst, près Ontario, les libéraux, qui avaient songé originalement à louer l'ancien bureau de Charron, maintenant devenu biscuiterie, doivent convaincre les 8 000 électeurs qui les ont appuyé en avril 1981 de les appuyer à nouveau, s'ils veulent espérer déloger le PQ.

La publicité donnée à son « parachutage » et la candidature de Roméo Lizotte n'aide pas Serge Champagne mais son comité bourdonne d'activités. Là aussi on essaie de se fixer un objectif élevé : Serge Champagne espère devenir le premier libéral à décrocher ce comté en près d'un demi-siècle.

Un peu plus bas, sur Maisonneuve, tout près d'Amherst, l'Union nationale et le libéral indépendant Roméo Lizotte ont chacun leur comité.

Le comité de l'indépendant Lizotte, assez curieusement, est le plus spacieux de tous, ce qui le fait paraître encore plus désert à l'heure du midi alors que seulement trois personnes désoeuvrées s'y trouvent.

De l'autre côté de la rue, l'organisateur de l'Union nationale, ancien haut fonctionnaire au ministère du Travail et maintenant âgé de 74 ans, s'accroche à la publicité obtenue par la venue de Maurice Bellemare et va jusqu'à prétendre pouvoir décrocher 20 p. cent des voix, mais il ajoutera aussitôt que l'UN a bien de la difficulté à intéresser les jeunes « qui ne sont plus comme dans notre temps ».

Quant aux autres candidats, écologistes, unitaires, progressistes, etc., on ne les voit pour ainsi dire pas, si ce n'est Paul Rochon, infatigable républicain indépendantiste qui, dimanche dernier, à la porte de l'église Saint-Louis-de-France, avait stationné son auto et son grand fleurdelysé et distribuait des tracts aux paroissiens tout en tentant de convaincre les journalistes de parler de lui.



Lysiane Gagnon

La relève, quelle relève?

Il y a, c'est le moins qu'on puisse dire, crise de leadership. La relève se fait rare, et les étoiles montantes, dans le firmament politique, sont plutôt des « stars » usées qui cherchent désespérément à faire leur rentrée ou à s'accrocher à leur poste. Ce sont des revenants, qui ont surtout le mérite de durer, de s'accrocher ou d'être d'une obstination telle, dans la reconquête du pouvoir, qu'ils vont bien finir par avoir tout le monde à l'usure.

Deux cas patents : le cas Bourassa, et le cas Joe Clark... Deux hommes qui se retrouveront peut-être, si les sondages s'avèrent, à la tête de nos deux gouvernements. Deux hommes qui ont en commun d'avoir vécu par et pour la politique, d'avoir accumulé et supporté avec placidité de considérables échecs et des humiliations publiques, et qui, en comparaison des titulaires actuels des deux postes, (qui sont, qu'on les aime ou non, des hommes remarquables), sont des politiciens relativement inintéressants, sans idées très précises ni vision politique affirmée, mais dotés de cette espèce de souplesse ou de mollesse qui leur permet de plier ou de recevoir toutes sortes de coups sans jamais casser, sans jamais même perdre leur sang-froid.

Pour être juste, arrêtons ici la comparaison. M. Bourassa, qui a, lui, réussi à mener ses études universitaires à terme et pourrait mener, s'il n'était pas obnubilé par la passion politique, une carrière intéressante comme universitaire, a tout de même plus de poids intellectuel que ce pauvre Joe Clark, qui n'a jamais rien fait d'autre, dans la vie, que de hanter les coulisses du parti conservateur et qui, lors de son passage au 24 Sussex Drive, a montré à quel point l'ignorance et l'indécision, en matière internationale et économique, peut avoir des effets catastrophiques pour un pays.

Il faut lire « Discipline of Power », l'excellente étude qu'a faite Jeffrey Simpson, du Globe and Mail, du bref passage des Tories au pouvoir en 1979, pour mesurer l'ampleur du désastre dans quelques dossiers-clés : l'affaire de l'ambassade à Jérusalem, l'affaire de Pétro-Canada, tout le contentieux de la politique énergétique, et même les relations fédérales-provinciales, dans lesquelles pataugeait un Joe Clark incapable de donner corps au slogan gentil mais vide qu'il proclamait durant les campagnes électorales, « le Canada des communautés »...

C'est pour toutes ces raisons d'ailleurs que la population s'est empressée de réélire en vitesse, neuf mois plus tard, un Pierre Trudeau pourtant fort impopulaire à travers le Canada anglais et carrément détesté dans l'ouest. Il est bien évident qu'on n'attend pas d'un premier ministre qu'il maîtrise tous les dossiers. Mais il fait des choix importants : notamment dans la sélection de ses collaborateurs et conseillers, et dans l'attribution des ministères. Et à l'occasion, dans les dossiers les plus brûlants, c'est à lui qu'incombe le dernier mot, la décision finale.

C'est pourquoi le paysage, du côté conservateur, est si déprimant : à côté — ou plutôt derrière — M. Clark, il n'y a personne qui ait l'étoffe d'un leader vraiment représentatif ou capable de faire le poids dans un monde où tous les dossiers intérieurs sont complexes et la scène internationale, mouvante. M. Mulroney continue de dégager l'image d'un homme superficiel, et M. Crosbie vient de se trahir en s'écriant, agacé de se voir reprocher son unilinguisme, qu'il ne parlait pas français, O.K., mais pas chinois non plus et puis après...? Que cet homme n'ait pas réussi à saisir, après tant d'années en politique, la différence entre le chinois et le français au Canada, voilà qui indique non seulement un profond mépris envers les francophones, mais aussi une insensibilité tout aussi dangereuse à la réalité politique. S'il n'a pas compris cela, il risque de ne pas comprendre bien d'autres choses aussi dans de multiples domaines...

•

Ce vacuum d'hommes politiques d'envergure est plus visible ici, au Québec, dans la mesure où le Canada français a « produit » parmi les meilleurs politiciens du continent : des hommes d'idée et d'action, qui se sont fait valoir en politique, qui fut longtemps la voie royale de la promotion pour les leaders naturels francophones exclus de l'industrie et du commcerce. Aujourd'hui, de plus en plus de francophones de talent préfèrent s'orienter vers les affaires, l'administration ou la recherche, domaines qui leur sont maintenant ouverts et où ils trouvent de meilleurs revenus et moins de tension qu'à la tête d'un parti politique, à plus forte raison en temps de crise, alors qu'un gouvernement peut difficilement lancer des projets nouveaux. C'est le cas notamment de Raymond Garneau ou de Guy St-Pierre, qui auraient constitué la relève parfaite pour le Parti libéral du Québec... mais à moins d'avoir le virus politique très bien ancré, qui veut être premier ministre, aujourd'hui?

Les « volontaires » susceptibles de former une relève intéressante, une fois que nos grands chefs, à divers paliers, auront cédé la place, sont fort peu nombreux à l'horizon. Pour ma part je n'en vois que deux : Pierre-Marc Johnson au Parti québécois et Jean Doré sur la scène municipale montréalaise. (Le parti civique, pendant ce temps, se cherche un chef : Jean Drapeau n'a pas de dauphin naturel).

Sur ce point, voici que de plus en plus nous empruntons le modèle qui a cours au Canada anglais et surtout aux Etats-Unis : ce n'est plus en politique que s'en vont nos meilleurs cerveaux. Ils s'en vont dans les affaires, dans la recherche ou dans l'administration... Et cela, comme par hasard, coïncide avec cette désaffection profonde à l'endroit du politique, une désaffection que l'on sent partout, y compris dans des milieux naguère portés à tous les engagements. De moins en moins de gens qualifiés sont portés à briguer des postes électifs, que ce soit dans les syndicats, les partis politiques ou d'autres types d'associations.

Voyez les centrales syndicales : où est la relève, le renouvellement, le ressourcement? Louis Laberge reste, après 15 ans, le leader incontesté de la FTQ... aucun aspirant à son poste ne se manifeste, et l'on se demande s'il n'est pas en train de devenir le George Meany québécois. La CEQ, faute d'autres aspirants valables, a ramené à sa tête un Yvon Charbonneau qui ne demandait pas mieux. A la CSN, les problèmes de leadership sont considérables.

•

Ce vacuum a des côtés positifs dans la mesure où il illustre une diversification des intérêts et des voies d'avenir des Québécois, dans la mesure aussi où il montre que de plus en plus les hommes s'intéressent à la qualité de leur vie émotionnelle et familiale et refusent dorénavant de se laisser massacrer par de vaines courses au pouvoir, mais en même temps ce vacuum a des aspects bien dangereux. Car les tâches de leadership risquent d'être abandonnées à des gens médiocres. Voyez ce qui se passe au sud de la frontière, dans ce grand pays regorgeant de talents et de cerveaux, mais qui est aujourd'hui gouverné par un homme sans envergure (c'est le moins qu'on puisse dire!) qui au moment même où il était en campagne présidentielle, confondait l'Afghanistan et le Pakistan!

Métropolitain
Mistral
métro Jarry
Dumoulin
LE VIDÉO INCOMPARABLE
• EFFETS SPÉCIAUX
• IMAGE À L'ARRÊT LA PLUS PARFAITE
• REPÉRAGES PAR POINTEURS
• TÉLÉCOMMANDE TOUTES FONCTIONS
• 14 TOURS — 4 PROGRAMMATIONS
LES 8 JOURS de ZENITH à PRIX ZÉNIMITABLE !
SY2541 26" COUL.
HAUT-PARL. ULTR.-LARG.
TÉLÉCOMMANDÉ
CABLO-SÉLECT.
INCLUS
SYSTEM 3
À 2 pas du Métro Jarry
À 2 rues du boul. Métropolitain
783, MISTRAL (coin 8250, St-Hubert)
388-4777
ou 388-4636
SPEC

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 4 JUIN 1983

L'AFFAIRE MADELIPÊCHE

Québec a gagné une bataille mais pas encore la guerre



CLAUDE-V MARSOLAIS

(de notre bureau de Québec)

La petite histoire des pêcheries du Québec retiendra que le ministre fédéral De Bané tout comme le Christ sur le chemin de la croix a chuté trois fois avant d'abandonner la partie dans le dossier Madelipêche des Iles-de-la-Madeleine. En effet, le ministre De Bané a retiré trois fois son engagement d'accorder les permis de pêches aux six chalutiers de sébaste avant d'accepter finalement un règlement jeudi soir.

Mais au-delà de la victoire des 300 Madelinots dont la subsistance dépend de la pêche hauturière dans la zone des deux cents milles marins du plateau continental, l'affaire Madelipêche se sera soldée par une guerre de tranchées entre les deux gouvernements pour la juridiction des pêches au Québec.

Bien que le rapport Kirby sur la situation des pêches de l'Atlantique ait recommandé le rapatriement de la juridiction des pêches québécoises au fédéral, le gouvernement Trudeau ne s'est pas officiellement commis même si les gestes posés ont semblé démontrer une velléité en ce sens.

Car, autrement, comment expliquer que le fédéral serait intervenu dans le dossier Madelipêche qui ne concernait somme toute que le gouvernement provincial et la coopérative Pêcheurs-Unis dans une affriolante histoire de faillite.

Une créature de Rodrigue Tremblay

L'histoire remonte en avril 1977 alors que le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec acquit au prix de $3,5 millions les usines et les chalutiers de la compagnie Gorton's Canada qui avait décidé de fermer son exploitation à la suite du contingentement de la sébaste en 1976. En même temps, le ministère signe un contrat de gestion de ces équipements avec la Coopérative Pêcheurs-Unis moyennant honoraires de gestion, une commission de 5 p. cent et la constitution d'un fonds de roulement d'un million de dollars.

Des négociations se poursuivirent par la suite entre le ministère et Pêcheurs-Unis afin de transférer à la coopérative une partie des actifs de l'ex-Gorton's. Elles devaient aboutir le 18 octobre 1978 par la décision de l'ex-ministre Rodrigue Tremblay de former une société mixte, Madelipêche Inc., constituée de Pêcheurs-Unis qui prend le contrôle majoritaire avec 51 p. cent des actions et de la Société de développement industriel qui détient 49 p. cent. Cette décision devait s'avérer coûteuse par la suite.

A cette occasion, le gouvernement du Québec s'engage à rembourser à Madelipêche, sous forme de subvention, le déficit net consolidé pour une période de cinq ans. Madelipêche de son côté s'engage à rembourser à la fin de la période de cinq ans à même les profits réalisés le montant des subventions effectivement payées pour les déficits pendant les cinq ans moins $300 000.

De 1978 à 1981 inclusivement, le gouvernement assumera un montant total de $2,2 millions en déficit.

1982 : une année à fonds perdus

Parce que majoritaire, Pêcheurs-Unis fait la pluie et le beau temps d'autant plus qu'elle s'est vue confier la mise en marché des produits de Madelipêche dès 1978 et que les quatre administrateurs de la SDI sur les neuf du Conseil d'administration n'ont aucun mandat spécifique. A vrai dire, au cours des quatre premières années, tout va sur les roulettes puisque PUQ remet avec régularité les recettes provenant des produits de Madelipêche.

En 1982, la situation change du tout au tout parce que Pêcheurs-Unis est en difficulté financière. Elle ne remet qu'une partie des ventes des produits de Madelipêche. A la fin de l'année, les redevances s'élèveront à $2,7 millions au seul chapitre de la commercialisation.

Cette situation obligera Madelipêche à maintenir une marge de crédit de $1,7 million et à laisser en souffrance des créances de $1,2 millions auprès de plusieurs organismes publics et de fournisseurs de biens et services des Iles-de-la-Madeleine.

Pourtant, le bilan annuel de Madelipêche enregistrait des bénéfices avant impôt de $1 052 000. Sauf que l'on n'a pas vu la couleur de cet argent bien que l'on soupçonne qu'il ait servi à redresser la situation financière de Pêcheurs-Unis (son dernier exercice financier s'étant soldé par un déficit de $4,3 millons).

Arrive la saison de pêche 1983 et Madelipêche est incapable de poursuivre ses activités puisque sa marge de crédit est entièrement engagée et qu'elle est totalement discréditée auprès de ses fournisseurs.

L'intervention des gouvernements

Lorsque tout va mal dans les pêcheries, il est de tradition au Québec comme ailleurs au Canada de demander l'aide du gouvernement avant que les créanciers ne mettent la main sur les entreprises et les bateaux.

L'affaire Madelipêche a été une excellente occasion pour les deux gouvernements de mesurer leur force. Québec semble avoir gagner la première manche puisqu'il avait une foulée d'avance dans son plan de restructuration des pêcheries. Il n'est cependant pas dit qu'il a gagné la guerre car le ministre Garon devra prouver que son plan a une chance de sortir du marasme toute cette industrie.



Clark a gardé le tempo

La course à la direction du Parti conservateur prend son dernier tournant et c'est le chef démissionnaire **Joe Clark** qui tient toujours la tête du peloton. Plus fort que prévu, même au Québec, il a réussi depuis février dernier à garder le tempo. Il n'a commis aucune erreur et il a forcé ses adversaires à le suivre sur son propre terrain.

Quant à celui qui était considéré comme son principal adversaire, du moins au début de cette confrontation, **Brian Mulroney**, il n'a pas encore réussi véritablement à passer la rampe. Ses réponses évasives et confuses et son approche sur différents aspects de la politique ont clairement démontré qu'il ne possède pas ses dossiers à fond.

D'ailleurs la publication de son livre cette semaine n'a fait que confirmer ces faits. Cet ouvrage intitulé « Telle est ma position » n'a pas la substance que l'on pouvait espérer y trouver. Le contenu n'est sûrement pas à la hauteur du contenant et les textes constituent essentiellement de vieilles prises de position de l'auteur au cours des nombreuses conférences qu'il a déjà prononcées.

Davis prend ses distances

Brian Mulroney a par ailleurs encaissé un autre dur coup cette semaine. Le premier ministre conservateur de l'Ontario, **William Davis** a refusé de le rencontrer, prétextant qu'il était trop occupé.

Mulroney comptait beaucoup sur cet entretien qui aurait pu influencer un bon nombre de délégués indécis de cette province. Faute de mieux, il a dû se contenter d'une réunion avec une partie du caucus des députés conservateurs de Queen's Park. Ce qui n'a évidemment pas eu le même impact.

Tout le monde s'interroge maintenant, à cause de l'influence énorme du vote de l'Ontario au congrès de la semaine prochaine, sur le rôle que jouera la « big blue machine »» de **Bill Davis**. Lors du congrès de direction de 1976, les membres influents de cette organisation avaient décrété que le nouveau chef du parti serait « anybody but not Claude Wagner ». Cette directive avait été suivie et **Joe Clark**, au quatrième tour avait réussi à devancer Brian Mulroney.

Aussi étrange que cela puisse paraître, Mulroney qui a acquis tout de même beaucoup d'expérience lors de ce congrès et au cours des années qui ont suivi, ne semble pas avoir tiré profit des leçons du passé. Et le fait qu'il n'avait rien d'autre à offrir qu'une belle image devant les caméras de télévision n'a pas amélioré sa performance. Ce vide intellectuel devant un **Joe Clark** sûr de lui, maîtrisant parfaitement ses dossiers et réussissant même à faire de l'humour en français a impressionné bien du monde.

La performance de Crosbie

D'un autre côté, depuis que **Bill Davis** a annoncé qu'il ne serait pas candidat à la direction du PC, c'est probablement le candidat terreneuvien, **John Crosbie** qui a le plus bénéficié de ce vacuum. Il a réussi à convaincre un nombre assez important des 900 délégués de l'Ontario à l'appuyer, du moins au premier tour de scrutin.

Jusqu'à maintenant l'ex-ministre du cabinet Clark n'a commis qu'une seule erreur durant sa campagne, quand il a déclaré malencontreusement que ce n'était pas plus important pour lui de parler le français que d'apprendre le chinois où l'allemand.

Celle-ci pourra avoir un effet au congrès. Car lors d'un récent sondage auprès des délégués, ces derniers ont affirmé dans une proportion de 59 p. cent que le prochain chef du Parti conservateur devait être bilingue.

Le nombre de tour

Comme il y a huit candidats en lice, le nombre de tours de scrutins aura un intérêt capital lors de la journée du 11 juin. Fort de l'appui qu'il a reçu dans les sondages de la part des citoyens du Canada, l'ex-premier ministre Clark tentera d'obtenir la victoire au premier tour.

Tous les efforts de ses organisateurs sur le parquet du congrès seront déployés dans ce sens. Il y a une semaine, selon les estimations de son entourage, M. Clark jouissait au premier tour d'un appui de 1 200 à 1 250 délégués. Ce n'est évidemment pas suffisant pour la victoire au premier tour compte tenu du fait qu'il y aura un peu plus de 3 000 délégués qui auront le droit de vote.

L'autre scénario, advenant un deuxième tour comme cela est fort possible, prévoit que Mulroney et Crosbie qui vont se disputer la deuxième et troisième place au premier tour, perdront des appuis. On soutient en effet que 40 p. cent des délégués en faveur de Mulroney au Québec, dans une telle hypothèse donneront leur appui au candidat bilingue qu'est M. Clark.

Dans le camp adverse on prétend le contraire et on affirme que c'est l'ex-président de l'Iron Ore qui pourra déclasser Joe Clark lors de ce deuxième tour, profitant des appuis des délégations appuyant les autres candidats.

Joe Clark compte pour sa part sur son expérience comme parlementaire, politicien et ex-premier ministre pour se voir reconfirmer dans ses fonctions. Pour sa part, Mulroney joue sur le renouveau. Il a cependant le handicap de n'avoir jamais eu le courage de se présenter à une élection. Même dans le comté de Joliette qui lui avait pourtant été offert sur un plateau d'argent lorsque le versatile **Roch LaSalle** avait déserté la bateau conservateur pour prendre la direction de l'Union nationale.

Le cours de design de l'environnement accroît le rôle de l'université dans le milieu urbain

Le tiers au moins des façades donnant sur le square Saint-Louis, à Montréal, ne respectent pas le style original de ces immeubles, même si les abords du parc semblent offrir une vue d'ensemble homogène.



DENIS MASSE

Telle est l'une des observations qui ressortent d'une étude architecturale des 56 façades entourant le vieux parc, menée par deux étudiantes de l'UQAM, France Gendron et Mona Chaussé, dans le cadre des travaux confiés cette année au module de design de l'environnement.

Des modifications apportées au cours des dernières années à certaines maisons du square Saint-Louis en ont complètement défiguré le style victorien et l'ensemble s'en est trouvé meurtri. « Il ne s'agit pas de copier l'histoire en faisant des rénovations, remarque à ce propos Mona Chaussé, mais il importe de préserver l'air d'antan que le style global confère aux lieux ».

De tels avatars résultent, semble-t-il d'un certain laisser-aller de l'administration publique qui, sans doute au nom des libertés individuelles, ferme les yeux sur les accrocs faits à l'environnement par des propriétaires plus ou moins conscients de leurs fautes.

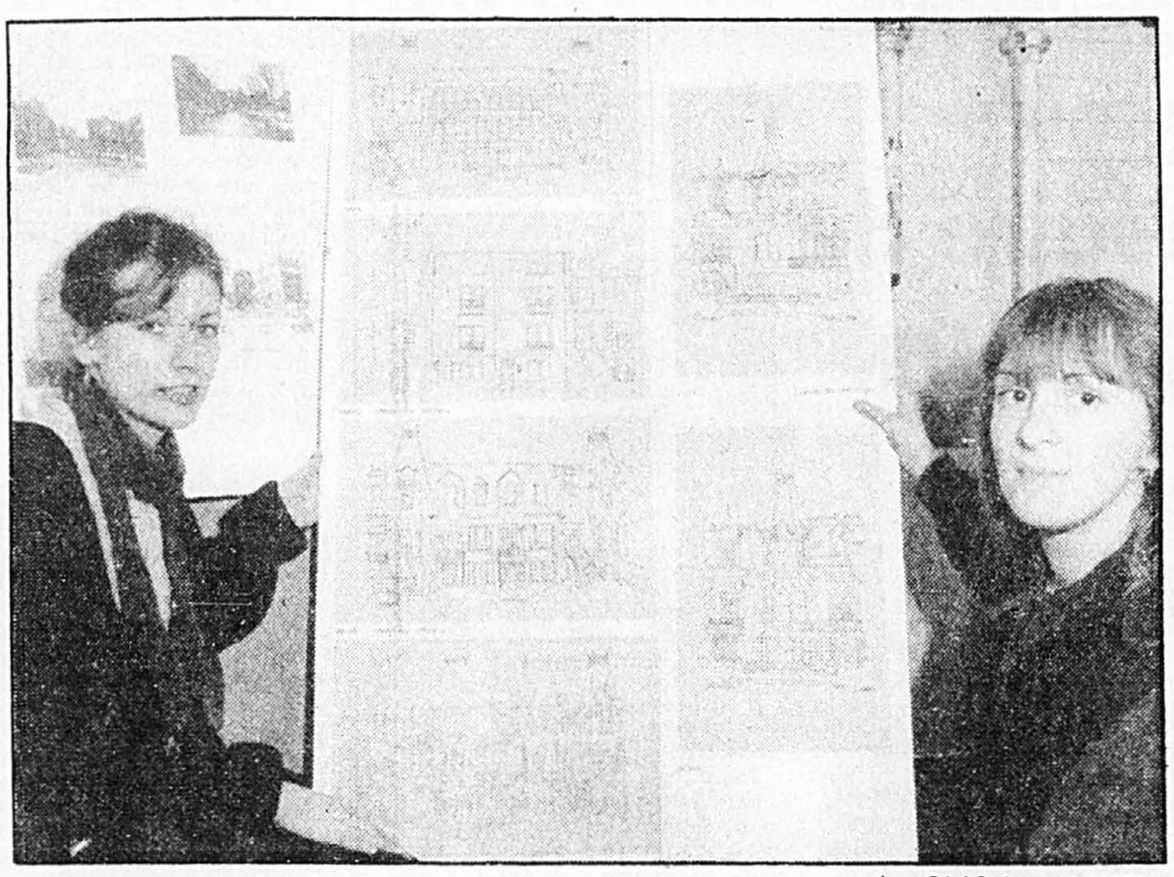


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

France Gendron et Mona Chaussé, étudiantes à l'UQAM, ont fait une étude approfondie des 56 façades qui entourent le square Saint-Louis. Elles proposent des solutions qui réhabiliteraient l'architecture victorienne des lieux.

Nouvelle discipline

Le design de l'environnement est une discipline universitaire encore relativement nouvelle. Née d'un compromis entre le design industriel, l'architecture et l'urbanisme, c'était une science encore inconnue chez nous il y une dizaine d'années. L'Université du Québec à Montréal est actuellement la seule institution à dispenser cet enseignement au Québec. Le programme a retenu une centaine d'élèves cette année et produira quelque 70 nouveaux bacheliers arrivés au terme de leurs trois ans d'études spécialisées.

À l'hôtel de ville de Montréal, on ne connait pas encore cette spécialisation. Les urbanistes et les architectes s'échangent, bien sûr, des opinions qui permettent d'éviter le pire parce qu'ils ont acquis, au fil des ans, le sens professionnel, mais il est évident qu'il manque un maillon dans la chaine. Ce maillon existe désormais; il est constitué de ces « designers » qui ont appris à résoudre les problèmes d'occupation et de transformation de l'espace.

« Malheureusement, nous ne sommes pas dans une culture qui privilégie l'espace », déplore Jean Roy, un autodidacte qui a été chargé de cours en design de l'environnement, cette année à l'UQAM.

Enjeux réels

Les étudiants lui sont reconnaissants de leur avoir donné des travaux qui constituaient des enjeux réels.

Lui-même conseiller municipal et critique impénitent des transformations subies par notre milieu urbain, M. Roy a su dégager des thèmes de travail qui collent à la réalité montréalaise. Il ne s'est pas contenté de travaux fictifs mais a mis ses élèves dans les conditions qu'ils connaitront dans quelques années, « sur le terrain ».

En plusieurs cas, il a amené ses étudiants à « corriger » ce qui avait été fait par une administration trop pressée ou trop préoccupée par des considérations tout à fait étrangères au phénomène de l'environnement.

LA PRESSE a fait état de ces solutions académiques dans une série d'articles parus il y a deux semaines.

C'est ainsi que sa classe a été amenée à proposer une piste cyclable aux abords du complexe olympique, à réinventer l'aménagement du square Saint-Louis, à refaire le mail piéton de la rue Prince-Arthur, à dessiner des bancs de métro fonctionnels et à proposer une résidence d'étudiants dans le cadre de l'Opération 20 000 logements.

Toutes ces données étaient bien connues du professeur Jean Roy qui a, de plus, ajouté une étude des façades d'habitations autour du square Saint-Louis, son lieu de protection privilégié.

Plus grand rayonnement de l'Université

Selon M. Roy, les administrations auraient tout intérêt à recourir à l'Université. Il se demande « pourquoi la démarche académique doive rester en milieu fermé ».

« Si l'Université pouvait davantage être utilisée, reprend-il, son rayonnement serait beaucoup plus intéressant ».

« L'administration municipale, est-il convaincu, pour avoir côtoyé les deux milieux, aurait avantage à retenir les concepts d'étudiants, surtout pour des projets à moyen terme, quitte à ce que les différents services municipaux concernés les finalisent à bon escient ».

Cette intervention du noyau universitaire pourrait d'ailleurs s'adresser à tout groupe de citoyens désireux de modifier leur propre milieu. C'est ce que M. Roy appelle de la recherche-action.

Un exemple de cette interdépendance est illustrée par une équipe d'étudiants qui a admirablement bien répondu au voeu exprimé par l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve de lui tracer une piste cyclable dans le quartier.



photos LA PRESSE

On peut constater ici l'incohérence architecturale causée par l'insertion d'un élément moderne entre deux habitations de style victorien.



Voici la solution correctrice proposée par deux élèves en design de l'environnement tenant compte des conditions et des coûts de la rénovation.

L'affaire des $500 millions

—2—

À la mi-mars 1982, Me René Amyot, président du Conseil d'administration d'Air Canada, se rendait à Saint-Louis en compagnie de M. W.J. Reid, vice-président et trésorier de l'entreprise, pour négocier un emprunt de $500 millions à un taux d'intérêt de 10,22 p. cent, donc extrêmement favorable si on se souvient des conditions du marché de l'argent à l'époque.

Les textes sont de GUY PINARD

Cette démarche de Me Amyot, reconstituée par *The Gazette*, est d'autant plus invraisemblable qu'elle s'est concrétisée malgré la demande expresse de M. Claude Taylor, président directeur général d'Air Canada, de mettre immédiatement fin aux négociations entreprises deux mois plus tôt à l'instigation de M. Bertrand Dufour, président de Les placements Dufour Inc.

L'objection de M. Taylor était facile à comprendre, pour deux raisons.

En premier lieu, la société Air Canada n'aurait jamais été autorisée à négocier un emprunt ailleurs que sur les marchés traditionnels, taux d'intérêt alléchants ou non. La raison en est simple. Supposons à titre d'exemple que la pègre, dans le but de placer honnêtement de l'argent gagné malhonnêtement, décidait de prêter d'importantes sommes à des entreprises d'État en leur faisant miroiter des taux d'intérêt bien endessous du marché. La chose serait évidemment inacceptable. C'est donc pour éviter des situations de ce genre que les organismes publics procèdent généralement par émissions d'obligations.

Mais même si, par hypothèse, le gouvernement canadien avait autorisé le transporteur aérien à emprunter de l'argent d'une façon aussi peu orthodoxe, il aurait fallu qu'Air Canada prouve, à l'époque, que ses besoins de crédit normaux justifiaient un emprunt d'une telle importance.



Un historique étonnant

Cette histoire tortueuse commence en janvier 1982, comme en fait foi une lettre du 28 février de cette année, adressée à Me Amyot par M. Dufour. Cette lettre fait état de leur précédente rencontre au cours de laquelle M. Dufour avait offert d'obtenir des taux d'intérêt très avantageux pour un emprunt qui pouvait varier entre $250 millions et $1 milliard, selon les besoins.

Le taux proposé par M. Dufour était de 10,22 p. cent, à une époque où le taux préférentiel se situait autour de 16 p. cent aux États-Unis, et il comprenait toutes les commissions, y compris celle d'un demi de 1 p. cent de Les placements Dufour Inc.

Une telle générosité surprenait et inquiétait les dirigeants d'Air Canada, et vraisemblablement pour les rassurer, M. Dufour a jugé bon de préciser que les prêteurs étaient d'origine saoudienne, en indiquant que l'argent proviendrait au choix d'une banque suisse de Zurich ou d'un compte en fiducie.

La rencontre a donc lieu à Saint-Louis à la mi-mars, et sa tenue a été confirmée par M. Reid, un des vice-présidents d'Air Canada, lequel a précisé que la société d'État n'a jamais eu l'intention de concrétiser l'emprunt.

Quant aux prêteurs présents, ils s'identifièrent comme étant le Dr Robert E. Knecht, président de la United American Consultants Inc. et le « prince Mohammad Farooq Ghani », d'Arabie saoudite.

La présence de M. Reid à Saint-Louis aux côtés de Me Amyot n'a jamais été expliquée clairement, ni par lui-même ni par Air Canada. Et c'est regrettable puisqu'en faisant le voyage, M. Reid semblait cautionner la démarche curieuse de Me Amyot.

L'explication du voyage de Reid

Or, LA PRESSE a pu apprendre à ce sujet que devant son impossibilité à convaincre Me Amyot du danger de sa démarche, le pdg Taylor a choisi la voie du moindre mal en exigeant de M. Reid qu'il accompagne Me Amyot à Saint-Louis. M. Reid savait que Me Amyot n'était pas mandaté pour négocier cet emprunt, et qu'il ne l'avait jamais fait auparavant. La présence de M. Reid sur les lieux permettait donc à M. Taylor de protéger la société d'État et de s'assurer qu'on ne poserait aucun geste susceptible de nuire à la réputation du transporteur aérien.

Mais en définitive, l'affaire devait sombrer dans l'oubli dès le retour à Montréal de MM. Amyot et Reid. D'ailleurs, dès le 19 mars, M. Dufour confirmait la chose dans une lettre adressée à M. Knecht. Pour une raison qu'il éclaircira sans doute lui-même un jour, M. Dufour a jugé bon de faire parvenir des copies de cette lettre à Me Amyot, ainsi qu'à trois ministres fédéraux, y compris le premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Quant aux deux hôtes de MM. Amyot et Reid à Saint-Louis, *The Gazette* a découvert que le Dr Knecht est président d'une entreprise de peu d'envergure dans un petit village de 500 âmes, et que le prince saoudien était en fait un médecin pakistanais.

Quatre noms qui en disent long

Depuis qu'a débuté la série de révélations concernant Air Canada, et plus particulièrement celles qui sont reliées au choix du nouveau siège social, le nom de Me René Amyot, président du conseil d'administration de la société, a été souvent été mentionné avec ceux de trois autres personnes, MM. Isaac Gelber, Pierre Jolicoeur et Bernard Claude Saint-Jacques.

Ce lien s'explique par le fait qu'on a retrouvé les noms de ces quatre hommes d'affaires ou conseillers juridiques dans l'élaboration de différents projets au cours des récentes années.

- Me Amyot, qu'on dit ami intime du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, est président du conseil d'Air Canada officiellement depuis le 1er novembre 1981.
- Me Pierre Jolicoeur, de Québec, est un avocat d'allégeance conservatrice, et il a joué le rôle de conseiller juridique de Fiduscom International Ltd.
- Le promoteur international et lobbyist Bernard Claude Saint-Jacques est parent par alliance avec Me Jolicoeur.
- Le développeur immobilier Isaac Gelber a fait plusieurs voyages d'affaires en Europe en compagnie de Me Amyot.

Quelques projets

Voyons quelques projets dans lesquels ils ont été associés.

En 1980, MM. Amyot, Jolicoeur et Saint-Jacques contribuent à la création de la Société de développement Québec-Labrador-Rigolet Inc., aussi connue sous le vocable de LABEC, dont M. Saint-Jacques était le principal actionnaire.

La même année, MM. Saint-Jacques et Gelber se lancent dans un projet évalué à $300 millions, à Villamoura, Portugal, avec une société portugaise du nom de Lusotour. Me Jolicoeur agit comme conseiller juridique.

En mars 1981, MM. Amyot et Gelber se rendent à Paris dans le but de trouver des sources de financement pour le projet Place Mont-Royal qu'ils rêvent de réaliser à Montréal. Puis MM. Gelber et Amyot se rendent à Rome pour deux mandats différents. M. Saint-Jacques les retrouve à cet endroit comme on l'a vu hier.

Enfin, rappelons deux points du dossier de First Quebec. Tout d'abord, dans l'association à 50/50 de First Quebec et de Fiduscom International Ltd dans le développement du projet de First Quebec sur l'avenue McGill College, c'est Me Pierre Jolicoeur qui a signé les documents pour cette dernière société à titre de conseiller juridique, société dont M. Gelber est un des principaux actionnaires.

Et évidemment, on a vu récemment que *Pierre Jolicoeur in trust* devait toucher tout excédent de $200 000 ($3,6 millions en l'occurrence) de la commission que A.E. LePage Québec Ltée aurait pu toucher si Air Canada avait préféré le projet de l'avenue McGill College à celui de place Beaver Hall.

Une mauvaise image parfois méritée

Lorsqu'une entreprise traverse une mauvaise passe, comme c'est présentement le cas pour Air Canada, les langues se délient plus facilement, et des situations sans gravité prennent une ampleur démesurée.

Un exemple puisé ailleurs que dans le dossier d'Air Canada illustre le fait. En 1977, alors qu'on commençait à se préoccuper du sort de l'aéroport international de Mirabel, de ses coûts de construction et de ses déficits d'exploitation, un quotidien de Montréal avait écrit le plus sérieusement du monde que les pistes de l'aéroport s'enfouissaient dans le sol. Six ans plus tard, les pistes sont toujours là!

C'est une situation semblable qui prévaut dans le cas d'Air Canada. Assaillie de toutes parts, la société d'État se défend mal d'accusations qu'elle pourrait peut-être normalement repousser du revers de la main.

L'affaire des examens médicaux

Deux cas valent d'être rappelés à cet égard. Il y a d'abord l'affaire des examens médicaux, dans laquelle la société d'État s'est plus particulièrement mal défendue.

À l'accusation voulant que ces examens inutilement coûteux, que certains ont considérés comme des vacances, auraient pu être faits gratuitement au Québec, au lieu de coûter $12 000 aux contribuables, plus les places en première classe évaluées à $25 000, Air Canada propose les arguments suivants :

- Aucune maison de santé du Québec n'était en mesure d'offrir sous un même toit tous les services proposés par le Scripps Memorial Hospital de Californie, institution préférée à la clinique Mayo de Rochester et au Life Extension Institute de New York.
- Contrairement à l'impression qui prévaut, ce genre d'examens n'est pas couvert par le ministère des Affaires sociales du Québec, et leur coût doit être assumé en entier par l'entreprise. Donc l'examen n'aurait pas nécessairement coûté moins cher au Québec, loin de là!
- Cet examen s'accompagnait d'une étude sur le stress dont les résultats seront remis à l'université McGill. Air Canada prévoit d'ailleurs préparer un programme semblable qu'elle entend éventuellement offrir, contre rémunération, à d'autres entreprises.
- Quant aux cadres soumis à l'examen, leurs deux jours de « vacances » se sont résumés à une série d'examens tous plus difficiles les uns que les autres, et la plupart des tests n'ont pas été faits en hiver. Et de toute manière, ils auraient sans doute préféré d'autres destinations pour leurs vacances, puisqu'ils jouissent, comme tout employé de la société, de laissez-passer pour les vols d'Air Canada.

Le deuxième point qu'on peut relever dans cette optique, c'est l'affaire des bonis Parizeau offerts aux cadres oeuvrant au Québec, pour compenser la différence importante des impôts entre le Québec et les autres provinces canadiennes. Selon Air Canada, c'est une mesure d'équité également appliquée par un bon nombre de grandes sociétés qui ont des succursales dans plusieurs provinces canadiennes. Dans un autre contexte, cette révélation aurait donc eu un impact mineur.



L'affaire de la location d'un DC-8 à Quebecair, un des gaffes qu'Air Canada aurait pu éviter. photothèque LA PRESSE

Par ailleurs, il est bien évident que la société d'État est à l'origine d'un certain nombre de ses maux.

Des « gaffes » d'Air Canada

Ainsi, dans l'affaire de la location d'un DC-8 à Quebecair, la société nationale aurait pu éviter que le débat prenne un virage politique si, au lieu de se contenter de refuser la location à Quebecair puis de laisser passer les jours et les semaines, Air Canada avait proposé sur-le-champ sa contre-offre d'une location de deux ans en lieu du bail de 10 ans exigé par Quebecair. En tardant trop à réagir, elle héritait donc du fardeau de la preuve.

Parmi les autres gaffes que la société d'État aurait pu éviter, on peut mentionner cette malheureuse lettre du pdg Claude Taylor à Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, concernant la publicité du Québec qu'Air Canada a refusé de faire dans son magazine. Cette lettre injustifiable n'avait aucunement sa raison d'être et servait la cause de ceux qui voient en Air Canada un symbole de francophobie.

On peut mentionner encore le refus d'Air Canada d'offrir à bord de ses avions certains produits canadiens, puisqu'il est de coutume pour un transporteur national d'offrir d'abord des produits du pays, comme des parfums ou des foulards de soie.

On peut souligner enfin les inutiles tâtillonnages d'Air Canada au sujet du film *Les Plouffe* qu'on ne voulait pas présenter à bord des avions. Encore une fois, en agissant comme elle l'a fait, Air Canada a prêté flan à la critique.

Mais il est au moins une incongruité qu'on pourrait éviter en corrigeant le plus rapidement possible le nom donné à l'édifice où logera le siège social. Car l'appellation *place Air Canada* n'a pas sa raison d'être pour un édifice sans place. Plus on attendra pour corriger cette erreur, plus il sera difficile de le faire, et plus l'opération sera onéreuse.

LUNDI : Les finances d'Air Canada.

VENTE DU BRUT À L'ÉTRANGER

Chrétien défend la décision canadienne

OTTAWA (PC) — Le bas prix demandé pour le brut léger canadien vendu à l'étranger se justifie par une demande interne inférieure aux prévisions, a expliqué hier le ministre de l'Energie Jean Chrétien.

A la Chambre des communes, M. Chrétien défendait la décision du gouvernement du Canada d'autoriser pour la première fois en sept ans la vente de pétrole canadien à l'étranger, et ce à un prix nettement inférieur à celui de l'OPEP et aux autres prix en vigueur sur le marché libre.

M. Chrétien répondait ainsi aux questions du critique néodémocrate en matière d'Energie, M. Ray Skelly. Celui-ci qualifiait une telle vente de « liquidation désespérée » qui ne laisserait aux générations à venir qu'une pénurie de pétrole.

Logements sociaux: Ottawa songe à des modifications

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral ne songe pas à mettre au rancart ses projets de « logement social » mais il songe à modifier leur fonctionnement, a déclaré hier la ministre du Logement, M. Roméo LeBlanc.

Après avoir répondu à des questions sur le sujet aux Communes, il a affirmé que « toutes les options » étaient ouvertes.

M. LeBlanc a admis que la révision des projets avait pour seul but de voir si l'on ne pouvait faire davantage avec ce que l'on dépense. Il désire notamment qu'un plus grand nombre de personnes bénéficie des divers projets de logement social. Trop de gens attendent, dit M. LeBlanc.

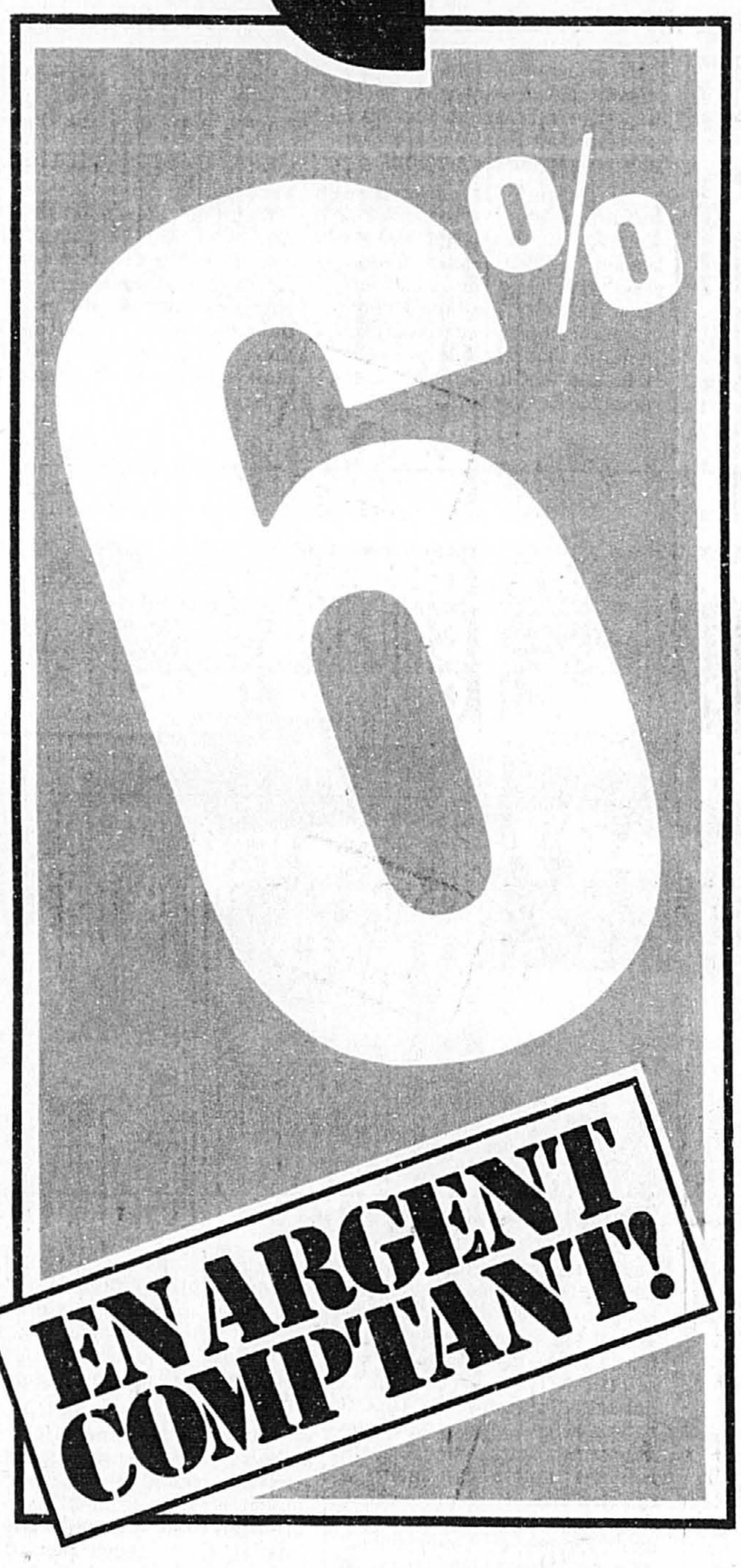
Le ministre a laissé deviner quelques-unes des options possibles. Par exemple, on pourrait verser des allocations mensuelles aux personnes âgées dans le besoin, plutôt que de continuer à construire des immeubles. Il s'agirait de les aider directement et de les laisser se loger à leur guise.

On pourrait aussi modifier le mode de financement de plusieurs projets d'habitation sans but lucratif et de coopératives. Pour le moment, des groupements qualifiés pour les subventions fédérales ne paient en réalité que des hypothèques de deux p.cent pendant 35 ans. Outre que c'est onéreux pour le gouvernement, ce dernier est engagé pour le longues années.

Il y a aussi la possibilité de changer le nombre d'unités des projets de logement mises de côtés pour « location selon le revenu ». La plupart de ces projets prévoit de 15 à 25 p.c. d'unités pour les familles à revenu modeste, et ce pourcentage pourrait peut-être s'élever à 25 et même 40 p.c.

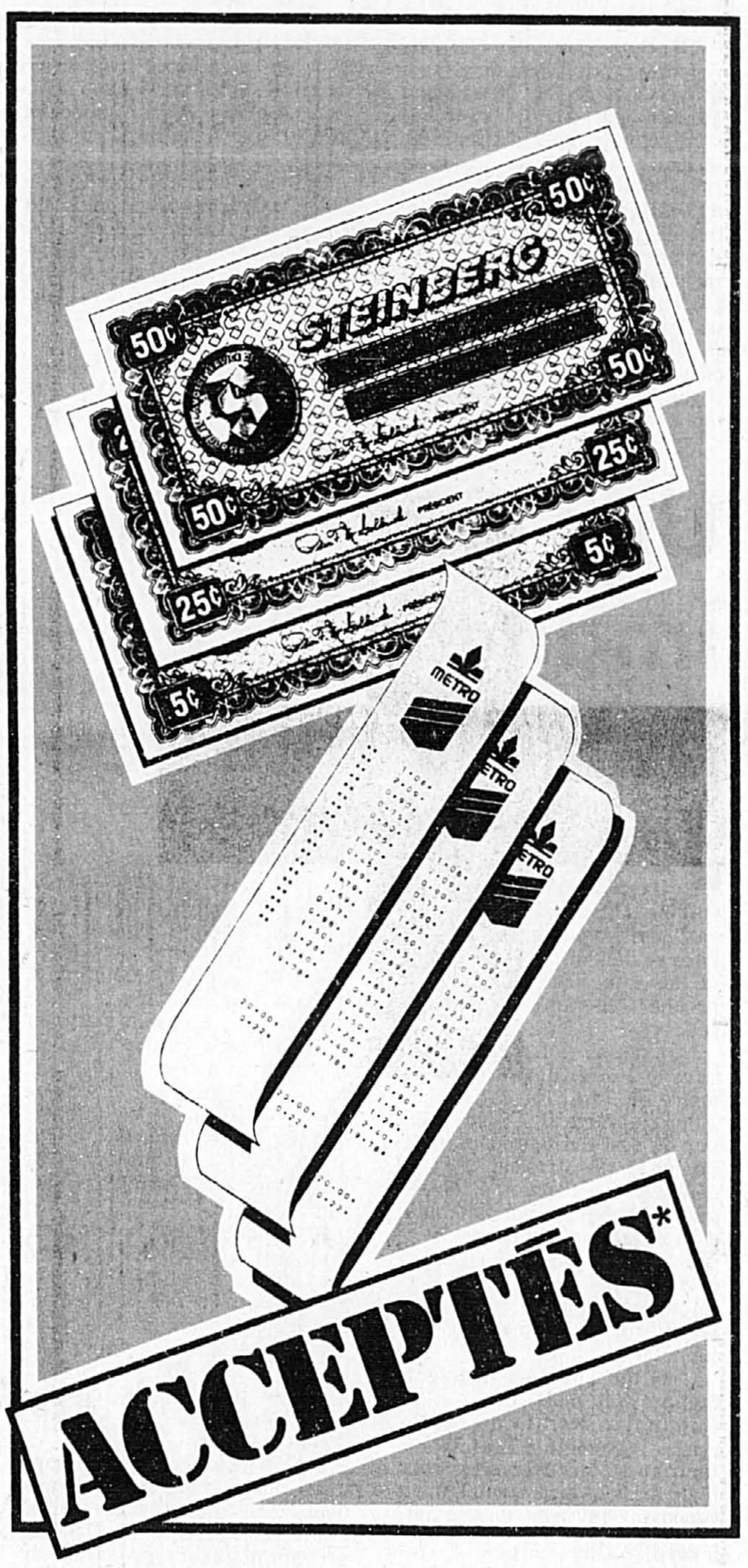
certificats de DÉPÔT GARANTI doublement avantageux
TRUST GÉNÉRAL
11½% (5 ans) Intérêt annuel Dépôt minimum 1000$
9¾% (15 mois) Intérêt à l'échéance Dépôt minimum 1000$
Portefeuille-placements gratuit! Demandez-le à l'un de nos conseillers financiers.
TRUST GÉNÉRAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Laval/Chomedey: Place du Carrefour, 687-6780
Granby: 398, Principale, 378-8461

QUI DIT



Alors que certains ont déjà abandonné la course, Provigo maintient encore cette semaine son offre inégalée de 6% en argent comptant!

+



Provigo accepte aussi, cette semaine, et l'argent Steinberg* et les coupons de caisse Métro-Richelieu* (selon la valeur de l'escompte). Et cela, en plus du 6%!

*Échangeables seulement sur tout achat normal de marchandises. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

MIEUX?

SAUCISSES FUMÉES TAILLEFER
EMBALLAGE 454 g
RABAIS 50% .99

VIANDES CUITES EN TRANCHES HYGRADE
EMBALLAGE 175 g
(BOLOGNE, SIMILI-POULET, VIANDE ET OLIVES)
RABAIS 50% .64

PÊCHES FRAÎCHES
IMPORTÉES DE CALIFORNIE CANADA #1
LB/ .49
RABAIS 50% 1.08 /KG

PAINS HAMBURGER PROVIGO
EMBALLAGE DE 12
RABAIS 50% .66

MELON D'EAU ENTIER À CHAIR ROUGE
IMPORTÉ DES É.U. ENVIRON 15 lb
RABAIS 33% 2.87 /CH.

OEUFS FRAIS CANADA "A" CALIBRE GROS PROVIGO
LA DOUZAINE
RABAIS 33% .92

CROUSTILLES HUMPTY DUMPTY
RÉGULIÈRES OU B-B-Q
SAC DE 200 g
RABAIS 33% .98

PREMIUM PLUS CHRISTIE
SALÉS OU NON SALÉS
BOÎTE DE 450 g
RABAIS 33% .99

GLACES À L'EAU (POPSICLE) QUÉBON
BOÎTE DE 12 SAVEURS VARIÉES
RABAIS 25% 1.37

Cette offre est valable du lundi 6 juin au samedi 11 juin 1983.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

LES SUPERMARCHÉS **provigo**

DISCUSSION SUR LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE

Laurin crée un grand remous en invitant les évêques protestants

■ Une invitation du ministre Camille Laurin aux dirigeants des Eglises protestantes pour discuter des garanties confessionnelles du projet de loi sur la restructuration, a créé un tel remous dans ce milieu que l'invitation a été reportée d'une semaine.

MARIANE FAVREAU

L'invitation expédiée par télégramme mercredi, en fin de journée, convoquait les évêques protestants ou leurs représentants pour «discuter des garanties confessionnelles inscrites dans le projet de loi sur la restructuration scolaire». Cette rencontre devait avoir lieu à Montréal, hier après-midi.

Par ailleurs, des membres individuels des Eglises avaient aussi été conviés. Certains estiment « que la liste de ces invités étaient assez fortement francophone », alors que les Eglises protestantes sont très majoritairement anglaises.

Par contre, le Comité protestant du Conseil supérieur de l'Education, qui a un rôle particulier à l'égard de l'éducation protestante, n'avait pas été convié à la rencontre.

C'est surtout la façon plutôt cavalière utilisée, soit une convocation à moins de 48 heures d'avis, qui a indigné ce milieu. D'autant plus qu'on ne voit pas quelle allure prendra cette rencontre de «discussion». On craint que le ministre ne parle ensuite de consultation alors qu'il n'aura fait qu'informer.

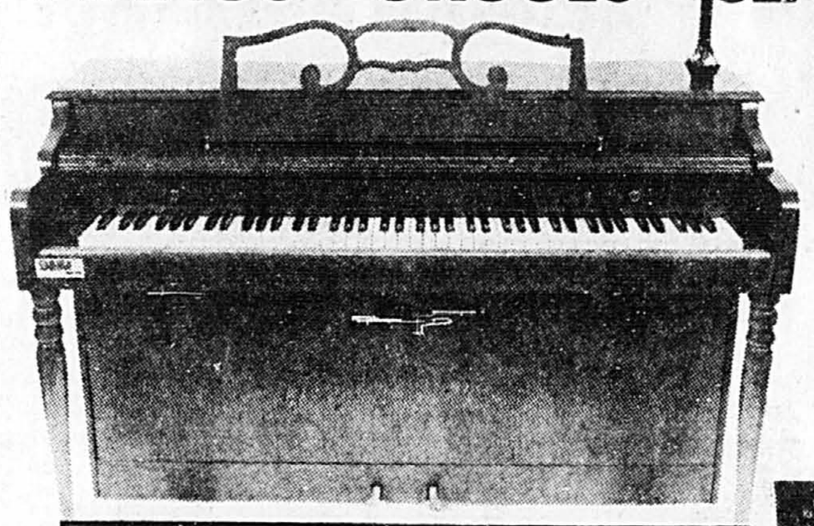
Et comment faire une discussion valable en quelques heures avec les représentants de sept ou huit Eglises (Unie, Presbytérienne, Anglicane, Luthérienne, etc.) qui n'ont pas nécessairement les mêmes vues.

Les diverses Eglises protestantes, notamment l'Eglise anglicane, s'opposent au projet de restructuration scolaire et veulent conserver leurs commissions scolaires protestantes. On ignore pour le moment si leurs représentants iront à la réunion de vendredi prochain mais chose certaine, le climat ne semble pas être au beau fixe.

Finalement, c'est par téléphone, hier matin, qu'on avisait les invités que la réunion était reportée à vendredi prochain, à Québec.

On signale enfin que des médias avaient été alertés par des Eglises et se proposaient d'assister à la rencontre, ce qui sera beaucoup plus difficile si elle se tient à Québec.

LE MAÎTRE DE LA PLOMBERIE
M. FILIAULT Distributeur Ltée
Toujours imité...jamais égalé
PENSEZ RÉNOVATION!
M. Filiault vous propose pendant toute la semaine
• ses prix spéciaux
• son service
• ses conseils d'experts
• venez constater les avantages de magasiner chez M. Filiault
Spéciaux en vigueur jusqu'au 4 juin
Aqua Glass
BAIGNOIRE MODULAIRE
En acrylique disponible monopièce ou sectionnel, choix de 16 couleurs, en option système de tourbillon et, ou vapeur. dim. 60" x 33" x 84"
SPÉCIAL $859.99
BROYEUR À DÉCHETS
I.S.E. modèle Classic LC
$256.99
GSW POMPE À PUISARD à colonne
$57.99
Aqua Glass
$599.99
DOUCHE EN ACRYLIQUE monopièce dim. 30" x 36" x 84"
TOILETTE Waltec (EPL) blanche en porcelaine
$62.99 siège en sus.
DOUCHE TÉLÉPHONE Almar Chromée
$17.99
RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE 25 gal. BROCK
$179.99
BAIGNOIRE MODULAIRE en fibre de verre sectionnel
$349.99 avec toit $419.99
RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE «Giant» Garantie 5 ans
40 gal $126.99
60gal $179.99
ENSEMBLE DE VANITÉ PROMOTIONNELLE blanc et simili-marbre avec cabinet
20 X 16 $54.99
24 X 18 $74.99
30 X 18 $89.99
DOUCHE EN FIBRE DE VERRE monopièce 30" x 32" x 72" blanc et couleurs
$126.99
Porte chromée $69.99
SYSTÈME D'ASPIRATEUR Central Nutone comprend tout le nécessaire d'installation modèle
$549.99
modèle =353 (léger supp.)
TOILETTE BIOLOGIQUE (Tropic) avec système de ventilation, sans égout ni eau
$759.99
FILTRE À EAU CHAUDE Aquapure = AP 100
$49.99
cartouches de rechange disponible remise de $5 par manufacturier
DISPENSATEUR À EAU CHAUDE ISE = 330
$84.99
4465 BOUL. DES GRANDES PRAIRIES ST-LÉONARD MTL (entre Pie-IX et Viau)
327-6000
HEURE D'AFFAIRES Lundi au mercredi de 8h à 18h jeudi et vendredi de 8h à 21h le samedi de 8h à 17h
NOUS AVONS TOUT EN PLOMBERIE CHAUFFAGE

GRANDE VENTE
PIANOS - ORGUES - CLAVIERS

Incroyable PIANO tel qu'illustré P. 137 1895$
TRÈS VASTE CHOIX
WURLITZER
PIANOS

	Prix sug.	Prix Dipl.
P. 242 R. Wurlitzer 42'	3200$	2395$
		1000$
Usagé noir... V 107 Wagner, noyer 42'	3395$	2600$

ORGUES

FARFISA CAPITOL	1895$	1395$
FARFISA WINDSOR	2395$	1795$
FARFISA FK 40	3000$	1895$
FARFISA PRADO	3700$	2595$

T 3 C RUMAR usagé	4000$	1100$
ELKA Y 55 usagé	3000$	1000$
FARFISA V I P 500 usagé	3200$	1100$
FARFISA DUO Prof. usagé	4500$	1495$

CLAVIERS

	Valeur	Prix Dipl.
MINI MOOG DEMO.	3200$	1400$
MOOG OPUS POLY		1195$
MICRO MOOG usagé		400$
MOOG SOURCE (progr.)		1300$

CASIO L V T	139$	60$
CASIO CT 403		550$
M S 20 KORG		495$
CRUMARTI usagé	1895$	595$
ROLAND SH 5 usagé	1800$	525$
KORG CX 3 usagé	1800$	795$
KORG MICRO PRESETS SYNTH.		295$
		525$
CLAVINET D 6 usagé		
ROLAND SH 2000 usagé	1500$	545$

DISPONIBLES AUSSI: NOUVEAUX CLAVIERS
OBERHEIM • KORG POLY 61 • ROLAND JUPITER 6 et 8 • JUNO 60 ROLAND • ROLAND J X 3 P • POLY SIX KORG, etc...
Des milliers d'articles: guitares, amplificateurs, accordéons, micros, systèmes de son, etc...
Escompte de 20 à 40%
VENTE - LOCATION - SERVICE - NEUFS - USAGÉS - DEMO
Diplomate MUSIQUE
311 est, BEAUBIEN tél. 274-5413

la vente de printemps
CROWN DIAMOND

Latex d'intérieur fini mat
Blanc (01-009)
15,88$ ou moins les 4 litres*
Peinture mate d'extérieur au latex acrylique
Blanc (02-009)
18,88$ ou moins les 4 litres*
Latex semi-lustré d'intérieur
Super blanc (01-100)
18,88$ ou moins les 4 litres*
Émail pour planchers d'intérieur et d'extérieur
Gris tuile (02-230)
18,88$ ou moins les 4 litres
Émail fini perle d'intérieur à l'alkyde
Blanc (01-609)
18,88$ ou moins les 4 litres*
...en toute confiance
*Prix en vigueur pour le blanc seulement. Ces peintures peuvent être teintées dans une variété de tons pastel moyennant un léger supplément.

Archambault de Ste-Rose Ltée 134, boul. Ste-Rose Ste-Rose (ville Laval), Qué. 625-1917	Maurice Bernier 1451, Fleury est Montréal, Qué. 382-4961	Ferronnerie Charleroi Inc. 4690, Charleroi Montréal-Nord, Qué. 322-2031	Quincaillerie J.C. CARTIER INC. 2098, Ste-Hélène Longueuil, Qué. 651-0568	Le Colori Maître Inc. 5686, chemin Chambly St-Hubert, Qué. 676-4344	Le Colori Maître Inc. 1875, Panama Brossard, Qué. 465-2086	Le Colori Maître Inc. 1439, Shevchenko La Salle, Qué. 365-2990	Coloration Paris Inc. 4449, Wellington Verdun, Qué. 769-6071
Centre de la Couleur Mtl-Nord Inc. 5150, Charlerei Montréal-Nord, Qué. 322-6040	Quincaillerie Darlington 6540, Darlington Montréal, Qué. 733-3713	Quincaillerie H. Duskes Hardware 7875, ch. Côte-de-Liesse Montréal, Qué. 341-4140	Dupont Ltée 4925, boul. des Laurentides Auteuil (Laval), Qué. 622-0880	Ferronnerie Dufresne Enr. 5701, Laurendeau Montréal, Qué. 767-2136	Quincaillerie L. Gagnon & Fils Inc. 325, rue Fleury ouest Montréal, Qué. 387-2421	Matériaux de Construction Millwork Ltée 3838, boul. St-Martin Chomedey (Laval), Qué. 688-3082	Quincaillerie Fernand Ravary Inc. 8155, St-Hubert Montréal, Qué. 276-3515

SAVIEZ-VOUS QUE ...
Me André Morais de Montréal a un magnifique triplex à vendre?
Pour plus de détails, consultez la rubrique 101...
pour les ANNONCES CLASSÉES mon choix c'est la presse
285-7111

NE MANQUEZ PAS AUJOURD'HUI DANS la presse plus
VOTRE GUIDE ESTIVAL LOISIRS D'ÉTÉ

FÊTE DES PÈRES
le dimanche 19 juin!

Pour sa fête, offrez-lui du confort!



Que ce soit pour sa tenue d'après-douche du matin ou pour relaxer à son arrivée du travail, notre collection de robes de chambre, entre $40. et $85. vous le présentera sous un air rajeuni dans un vêtement mode confortable.

Vous y trouverez les ensembles relax en velours de Pierre Cardin, les robes de chambre douces en ratine de coton extensible et absorbante, et des robes de chambre très légères pour l'été dans des mélanges polyester coton... à motifs attrayants ou en plusieurs teintes unies. Tout nouveau pour la fête des pères... le «caftan» à $60. seulement. Modèle illustré, la robe de chambre en ratine extensible signée Léo Chevalier, à $40.

Bovet

Collection prestigieuse de vêtements et chaussures pour hommes de toutes tailles.

MONTRÉAL
- 4475, boul. Métropolitain est 376-4140
- Les Terrasses 705, rue Ste-Catherine ouest 849-9281

OTTAWA
- Centre Rideau 232-5735

LAVAL
- Le Carrefour Laval * 687-1670

ANJOU
- Les Galeries d'Anjou 353-6310

ST-BRUNO
- Les Promenades St-Bruno * 653-5100

Camelot inhumé dans le coffre qui lui servait de kiosque

Lorsqu'il a été retrouvé mort, en novembre dernier, dans le hangar d'une maison abandonnée de la rue Saint-Denis, M. Alexandre Bouchard reposait dans un coffre de bois qui lui avait déjà servi de ...kiosque pour vendre des journaux,à une intersection du quartier.

C'est par ailleurs avec un marteau dont il se servait pour fabriquer un autre coffre, miniature celui-là, qu'il aurait été mortellement blessé à la tête par son compagnon de chambre, Guy Charles Tousignant, qui subit présentement son procès sous une accusation de meurtre au premier degré, devant un jury des Assises que préside le juge Pierre Pinard.

Interrogé hier par le procureur de la Couronne, Me Paul-Emile Lejour, le sergent-détective André Bisson a non seulement lu en cour le déclaration faite par le prévenu, peu après son arrestation, mais il a également exhibé aux jurés la clé du cercueil de fortune, clé qu'il avait lui-même détachée de son « trousseau », au cours de l'interrogatoire.

Même s'il avait tenté de sceller le tombeau avec de la peinture, c'est l'odeur du cadavre qui avait mené à sa découverte. Mais sept mois seulement après l'assassinat. Un soir, une femme avait bien vu un homme qui trainait ce lourd et encombrant fardeau, mais c'est ultérieurement que son chien l'avait, pour ainsi dire, alerté sur le contenu.

Quant à Tousignant, selon la preuve , il se serait entremis par la suite pour faire échanger les chèques de bien-être social toujours expédiés à la victime, et en bénéficier en faisant divers achats. Pendant que son entourage aurait été laissé sous l'impression que son compagnon était parti travailler à l'extérieur de la métropole.

Quand vous emmenez la famille à l'étranger...



Que ce soit aux États-Unis, en Europe ou ailleurs, les soins médicaux et hospitaliers peuvent coûter très cher... surtout pour un étranger.

Alors protégez-vous en souscrivant à notre régime d'assurance-maladie SÉCURÉTÉ. Vous et toute votre famille serez protégés pour toute la période des vacances, soit du 15 juin au 15 septembre.*

Seulement 25 $

Téléphonez directement à nos bureaux:
Montréal: (514) 844-9583
ou sans frais 1 (800) 361-5139
Nous acceptons aussi les cartes VISA et MASTERCARD.

*La protection entre en vigueur le 15 juin ou à la date de la réception de la demande de protection par La Croix Bleue du Québec, si postérieure au 15 juin.

Protégez-vous avec SÉCURÉTÉ

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE et sa filiale DU QUÉBEC
LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE DU QUÉBEC
LA MUTUELLE-VIE DU QUÉBEC

Piscines Dauphin

Le plus grand manufacturier de piscines en aluminium

Protégez votre investissement!
Demandez à lire les garanties! Comparez!
Chez Dauphin:
Piscine tout aluminium
Chez Dauphin:
garantie écrite contre la rouille

ENDURANCE

AILLEURS???



Ouvrez votre piscine dès maintenant et profitez de nos spéciaux

Dauphin 24' HORS TERRE
$1295.00 ÉQUIPÉE
- filtre Jacuzzi
- échelle
- parois aluminium
- structure acier

Dauphin 21' HORS TERRE tout aluminium
GARANTIE ÉCRITE CONTRE LA ROUILLE
$1595.00 ÉQUIPÉE
- filtre Jacuzzi • sable • échelle • boyau • manche • balayeuse • crochet • trousse d'analyse • ramasse-feuilles • thermomètre

RABAIS DE $400 à $800 SUR PISCINES CREUSÉES

JUSQU'A 50% DE RABAIS

TOILE SOLAIRE
HORS TERRE: 18' 44.95 — 24' 74.95
CREUSÉE: 16 x 32 101.95 — 18 x 36 129.95

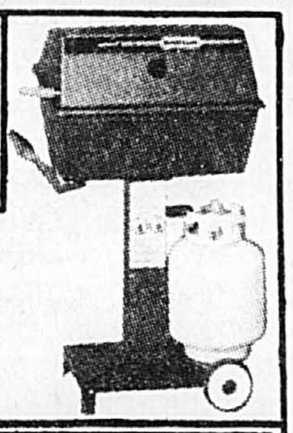
ALGICIDE 2 pour 1 $8.95

ANODE .95

TOILE DE REMPLACEMENT 24'
179.00 ou la super toile Dauphin, la seule toile de qualité supérieure qui vous offre une garantie de 15 ans du manufacturier.
24 pieds: 199.97$ COMPAREZ

MEUBLES DE JARDIN EN SUPER SPÉCIAL

B.B.Q. À PARTIR DE 99.97 Bonbonne en sus

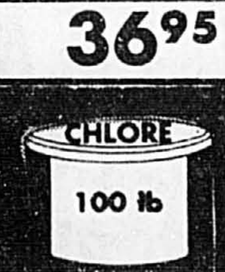


CHAISE FLOTTANTE 36.95



128.99

10 KILOS 39.95
20 KILOS 69.95



118.99



8 pucks pour $12.95
16 pucks pour $23.95
24 pucks pour $34.95
32 pucks pour $44.95
40 pucks
Chlore concentré
$54.99
GRATUIT Chlorinateur

Piscines Dauphin
La piscine qui dure,...garantie.

MONTREAL
2170, boul. Laurentien
Saint-Laurent
(voisin de Canadair)
Tel. 332-6060

RIVE SUD
3919, boul. Taschereau est
(face aux Galeries Taschereau)
Tel. 676-4020

Heures d'ouverture
Lundi a vendredi 9h a 9h
samedi 9h a 5h
Exceptionnellement dimanche de 11h a 5h p.m.

La beauté ne se maquille pas, chez nous, elle est naturelle...



Nous fabriquons des clôtures, des pergolas, des tonnelles, des portails, des lampadaires, des meubles de jardin, balcon, patio, etc.

CLÔTURE FABRIQUÉ EN P.C.V. RIGIDE

Posez-la vous-même ou demandez l'aide de nos experts:



LES CLÔTURES noracel® PARURE À VIE

noracel
Garde sa couleur blanche d'origine IMPUTRESCIBLE nos profilés résistent aux agents atmosphériques, à la corrosion, à l'ensoleillement.

noracel
Absolument INSENSIBLE aux intempéries. l'HUMIDITÉ, l'AIR MARIN et les écarts de température (très froide et très chaude) n'affectent en rien leur durabilité.

noracel
Augmente la valeur marchande de votre maison. AUCUN ENTRETIEN, pas de vernis. De ce fait, vous économisez.

8462, rue Pascal-Gagnon, St-Léonard, P.Q
323-4493

La Maisonnée

Bon été! Bonne bouffe!

OFFRE Plus

PAINS HOT-DOG & HAMBURGER GAILURON PAQUET DE 12

0,99$



7-UP, 7-UP DIET

6 bouteilles consignées de 750 mL

2,89$



BRIQUETTES KINGSFORD 10 lbs.

3,29$

1,99$

SAUCISSES TAILLEFER PAQUET DE 12

- Pain chaud tous les jours
- Charcuterie
- Fromage
- Café en grains ou moulu
- Épicerie de base

Offre valable du 1er au 30 juin 1983. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Ouvert tous les jours de 8h00 à 23h00



Venez sentir!

MERCREDI MIDI

Les Québécois pourront voir voler Columbia

■ (PC) — L'Administration américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) a confirmé que la navette spatiale Columbia, portée par un Boeing 747 spécialement aménagé, survolera Québec et Montréal, mercredi prochain, le huit juin.

La nouvelle a été confirmée par la NASA au ministère des Transports du Canada. Un porte-parole de ce dernier organisme, M. Armand Cloutier, a précisé que Columbia et son porteur passeront à Québec entre neuf heures et onze heures du matin, mercredi. L'impressionnant appareil survolera l'île d'Orléans avant de suivre le fleuve, face au château Frontenac. Il volera à une altitude de 800 mètres (2,500 pieds) et à une vitesse de 225 noeuds (265 mph) afin de permettre aux curieux de mieux l'admirer.

Columbia passera à Montréal entre 10 heures et midi et trente, le même jour. Elle volera à la même vitesse et à la même altitude, le long du fleuve Saint-Laurent, face au port de la Métropole.

Il est possible que l'appareil fasse également un détour au-dessus de Dorval mais il n'est pas question qu'il y fasse d'escale technique.

M. Cloutier a précisé que le survol de Québec et de Montréal ne se fera que si les conditions climatiques le permettent. Il pourrait être annulé advenant qu'il y ait un plafond trop bas ou un orage à ce moment-là.

Après son passage au-dessus du Québec, en provenance de Gander, Terre-Neuve, l'appareil se dirigera vers l'aéroport d'Uplands, à Ottawa, pour une nouvelle escale technique.

RIVIÈRES RESTIGOUCHE ET MOISIE

Entente entre les Amérindiens et Québec

■ QUEBEC (PC) — Des ententes ont été conclues sur la pêche au saumon et la truite de mer dans les rivières Restigouche et Moisie par les Amérindiens, pour fins d'alimentation, a annoncé hier le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche Guy Chevrette.

Une entente de deux ans, prévoyant une réévaluation des quotas l'an prochain, a été reconduite avec le Conseil de bande des Micmacs de Restigouche, qui recevra un permis de pêche au saumon et à la truite de mer dans la rivière Restigouche. Elle prévoit l'embauche de 10 membres de la bande comme auxiliaires de conservation.

L'autre entente qui se terminera le 1er septembre, est intervenue avec le Conseil de bande de Sept-Iles-Malioténam, et permettra le même genre de pêche sur la rivière Moisie.

OPÉRATION PLACEMENT

DE L'EXTRA! DOUBLEZ VOS CHANCES DE GAGNER EN INVESTISSANT DANS UN CERTIFICAT DE PLACEMENT POUR UN TERME DE CINQ ANS.

PASSEZ À L'ACTION!

Plus de $100 000 en prix!

Investissez vos épargnes à la Banque Nationale. Avec OPÉRATION PLACEMENT, vous aurez en plus la chance de gagner une Oldsmobile Ciera, une Toyota Celica GT, une Ford Escort GLX, ou encore l'un des 60 magnétoscopes à cassette JVC, modèle HR-7650U, offerts en prix.

Investissement minimum: $1 000

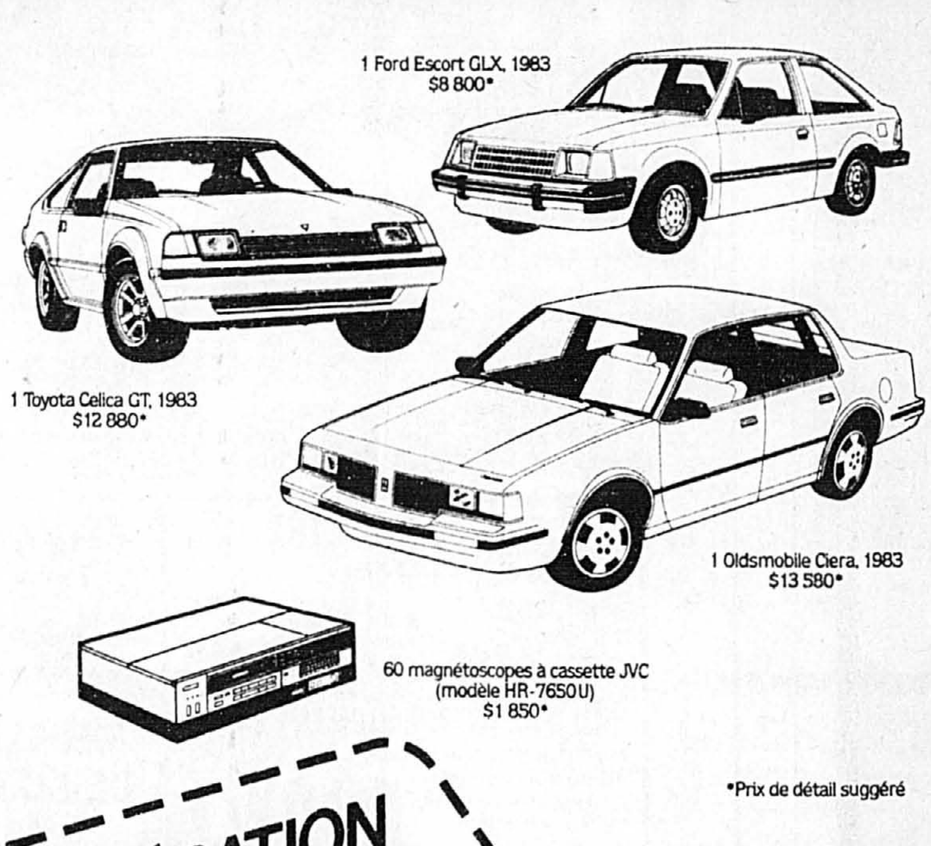
Pour participer à OPÉRATION PLACEMENT, vous n'avez qu'à investir un minimum de $1 000 pour un an ou plus, dans l'un des modes de placement qui vous convient le mieux parmi les suivants: un Certificat de placement, un Certificat de dépôt à taux fixe, un Certificat de dépôt en dollars américains ou un Certificat de dépôt à taux variable, une **exclusivité** de la Banque Nationale.

Passez à l'action!

Du 2 mai au 30 juin 1983, vous trouverez tous les renseignements sur ces modes de placement et le règlement du concours dans toutes les succursales de la Banque Nationale.

Passez à l'action!
Vos placements...
Nous, on s'en occupe.

BANQUE NATIONALE



1 Ford Escort GLX, 1983 $8 800*

1 Toyota Celica GT, 1983 $12 880*

1 Oldsmobile Ciera, 1983 $13 580*

60 magnétoscopes à cassette JVC (modèle HR-7650U) $1 850*

*Prix de détail suggéré

OPÉRATION PLACEMENT COUPON-BONI

Plus de $100 000 en prix!

La Banque Nationale vous offre une chance additionnelle de gagner.

Passez à l'action!

Voici une occasion unique de rendre encore plus avantageuse votre participation à OPÉRATION PLACEMENT.

Présentez ce coupon-boni lors de votre investissement.

Vous obtiendrez un bon de participation additionnel: une chance de plus de gagner une Oldsmobile Ciera, une Toyota Celica GT, une Ford Escort GLX ou l'un des 60 magnétoscopes à cassette JVC (modèle HR-7650U) offerts en prix.

Limite: un coupon-boni par personne.

Cette offre est valable du 2 mai au 30 juin 1983.

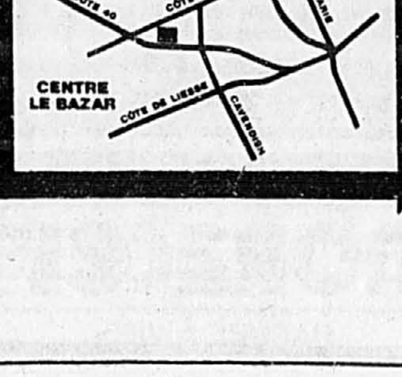
Vos placements...
Nous, on s'en occupe.

BANQUE NATIONALE

LUNDI EST LE JOUR 1.44 chez Écono Marché

TOUS LES ARTICLES DE CETTE RÉCLAME SONT OFFERTS chez Écono Marché

UN SEUL ENDROIT



Woolco

LUNDI JOUR 1.44

RABAIS FANTASTIQUES POUR VOTRE FAMILLE, VOTRE FOYER ET POUR VOUS-MÊME

CES PRIX SONT EN VIGUEUR POUR UNE JOURNÉE SEULEMENT. HÂTEZ-VOUS POUR UN MEILLEUR CHOIX.

Bébés - Enfants

T-SHIRT POUR BÉBÉS. Modèle confectionné au Canada en 50% polyester-50% coton. Tailles: 12, 18 et 24 mois, 2 à 3X. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

VARIÉTÉ DE JOUETS pour tout-petits. Profitez de ce bas prix! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

CULOTTES EN PLASTIQUE POUR BÉBÉS. Paquet de 5 culottes. Tailles: P.M.G.TG. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

SLIPS POUR ENFANTS. Confectionnés en coton-polyester. Tailles:2 x 3X. Ne ratez pas cette offre! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

CASQUETTES DE BASEBALL pour enfants. Bleu ou rouge. Tailles:2 s 3X ou 4 à 6X. Une offre de choix. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

SLIPS POUR GARÇONNETS. Confectionnés au Canada en polyester-coton. Blanc ou bleu. 4 à 6X. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

SLIPS POUR FILLETTES. Polyester-coton. Jolie gamme de couleurs. 4 à 6X, 7 à 14. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

T-SHIRT pour garçons. Confectionné en polyester-coton. Manches courtes. Couleurs et motifs variés. 4 à 6X. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

Articles de blanc et serviettes

CISEAUX fabriqués en acier inoxydable. Poignées en plastique orangé. Toujours pratiques à la maison, au bureau, etc. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

FIL À COUDRE de marque Woolcrest. Teintes variées. Une offre à ne pas manquer! *PRIX SPÉCIAL:* **6 pour 1.44**

TORCHONS À VAISSELLE. Paquet de 4. Choix de couleurs. Une offre à ne pas manquer! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

DÉBARBOUILLETTES confectionnées en 100% coton. Offertes en paquet de 3. Toujours très pratiques! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

ESSUIE-VERRES. Confectionnés en 100% coton. Vaste choix de couleurs. Paquet de 2. Une bonne offre! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

MOUFLES ISOLANTES. Indispensables dans la cuisine. Offertes en couleurs variées. Une offre de choix! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 la paire**

NAPPERONS. Vaste gamme de modèles et de couleurs. Ne manquez pas cette offre durant le jour 1.44! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

DÉBARBOUILLETTES. Indispensables à la maison ou au chalet. Vaste choix de couleurs et de motifs. Un bon achat! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

MOUSSE DÉCHIQUETÉE EN POLYURÉTHANE. 454 g. Pour confectionner coussins, jouets, etc. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

TISSUS VARIÉS. Parfaits pour confectionner de beaux vêtements pour toute la famille. Couleurs variées. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 le mètre**

FILÉ PHENTEX. Filé «Orchidée» offert dans un choix de jolies teintes. Achetez Woolco... partez gagnant! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 l'écheveau**

ÉCHEVEAU DE FILÉ DE JERSEY. Vaste choix de couleurs. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

Bas et accessoires

MI-BAS POUR DAMES ET JEUNES FILLES. 100% acrylique. Tons variés. 7-9, 9-11. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 la paire**

CHAUSSETTES SPORT POUR DAMES. Choix de trois modèles. Pointures: 9 à 11. Un très bon achat! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 la paire**

CHAUSSETTES DE TRAVAIL POUR HOMMES. Laine-acrylique-nylon. Offertes en gris seulement. Unipointure. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 la paire**

CHAUSSETTES HABILLÉES POUR HOMMES. 45% nylon — 30% acrylique — 25% polyester. Teintes variées. 10 à 13. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 la paire**

CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES ET GARÇONS. 75% coton - 25% nylon. Offertes en teintes variées. Unipointure. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 la paire**

MI-BAS EN NYLON. Offerts paquet de 6 paires. Beige ou épice. Unipointure. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 le paquet**

BAS-CULOTTES. Offerts en beige ou épice. Unitaille. Une offre de choix! *PRIX SPÉCIAL:* **3 pour 1.44**

BAS-CULOTTES «SILKY LEGS». Paquet de 2. Beige ou épice. Tailles: A et B. Un bon achat. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

BAS-CULOTTES POUR TAILLES FORTES. Paquet de 2. Beige ou épice. 160 à 210 lb. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

SLIPS POUR DAMES. Confectionnés en coton. Blanc ou beige. Tailles: P.M.G. Ne ratez pas cette occasion. *PRIX SPFCIAL:* **2 pour 1.44**

FOULARDS POUR DAMES. Confectionnés en polyester. Vaste sélection de teintes. Profitez de cette offre! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

JOLIS CHAPEAUX POUR DAMES ET JEUNES FILLES. Venez faire votre choix parmi nos ravissants modèles. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

JOLIS FICHUS DE TÊTE. Confectionnés en 100% coton. Couleurs et motifs variés. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

Bas et accessoires

CULOTTE OU SLIP POUR DAMES. Nylon. Choix de jolies couleurs P.M.G. Achetez Woolco... partez gagnant! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

CULOTTES POUR TAILLES FORTES. 50% coton - 50% polyester. Offertes en blanc ou beige. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

Articles ménagers

SACS POUR ASPIRATEURS. Plusieurs modèles au choix. Faites-en une bonne provision. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

TAMPONS À RÉCURER JETS. Parfaits pour bien nettoyer. Offerts en paquet de 10 tampons. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

PRODUITS SANI-FOAM. En aérosol. Parfait pour nettoyer la porcelaine et les carreaux de céramique. 425 g. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

ARTICLES SUPER SEAL EN PLASTIQUE. Vaste choix d'articles en plastique blanc. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

TASSES À CAFÉ. Choix de couleurs très attrayantes. Parfaites au chalet, à la maison, etc. *PRIX SPÉCIAL:* **3 pour 1.44**

ACCESSOIRES STÉRILITE. En plastique. Choix de couleurs. Achetez Woolco... partez gagnant! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

GANTS DE CAOUTCHOUC. Idéal pour les travaux ménagers ou le jardinage. Pointures variées. *PRIX SPÉCIAL:* **2 paires pour 1.44**

POUDRE À RÉCURER OLD DUTCH. Format de 400 g. Un très bon achat! *PRIX SPÉCIAL:* **3 pour 1.44**

DÉSODORISANT «ROLL AIR» POUR SALLE DE BAINS. À ce bas prix, faites-en provision dès aujourd'hui! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

ÉPONGES. En paquet de 6. Idéales pour la voiture, la maison, etc. Profitez-en! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

SACS POUR POUBELLES EXTRUFIX D'INTÉRIEUR. Offerts en paquet de 30. Ne manquez pas cette occasion! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

DÉTERGENT LIQUIDE SWAN. Pour une vaisselle éclatante de propreté. Format d'un litre. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

PRODUIT ASSOUPLISSANT PRINTEMPS pour tissus. 3,6 L. Élimine l'électricité statique. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

PRODUIT NETTOYANT 24 / 24. pour cuvettes. Élimine les germes. Format de 350 mL. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

Peinture et papier peint — Quincaillerie

AMPOULES ÉLECTRIQUES SYLVANIA. Paquet de 2 ampoules de 40, 60 ou 100 W. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

RALLONGE DE 3 MÈTRES. Idéale pour les lampes ou les petits électroménagers. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

PINCEAU. Modèle de bonne qualité. 50 mm. Toujours très pratique. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

MANCHONS DE RECHANGE. Rouleau de 7½ po avec manche. Paquet de 2 manchons. Une bonne offre! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

BROSSE À RÉCURER. Idéale pour nettoyer les grils du barbecue. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

«SUPERPILES». Paquet de 2 piles «C» ou «D». Un bon achat! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

PAPIER ADHÉSIF MAC TAC. Vaste choix de coloris et d'imprimés. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

COLLE BLANCHE tout usage. 50 ml. toujours utile à la maison, au bureau, etc. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

Horticulture — Animalerie

TOURNIQUET OSCILLANT à 2 bras. Parfait dans le potager ou sur la pelouse *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

SEMENCE À GAZON. Votre pelouse sera en pleine santé. Sac de 750 g. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

LITIÈRE POUR CHATS. Litière Woolcrest offerte en format de 10 lb. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

PLANTES À FLEURS. Offertes en pots de 4 po. Achetez Woolco... partez gagnant! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

TERREAU. 17,5 L. Idéal pour vos plantes d'intérieur.Un bon achat à ne as manquer. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

VASTE CHOIX DE POTS pour vos plantes. Couleurs variées. Achetez-en plusieurs! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

PANIER À SUSPENDRE pour vos plantes. 8 ou 10 po. Vert, blanc, brun, amande. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

TERRE NOIRE idéale pour le jardin. Format de 35 litres. Profitez de cette offre! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

Aliments prêts à emporter

THÉ ORANGE PEKOE. De Woolcrest. Offert en format de 100 sachets. Profitez de cette offre pendant le jour 1.44! 283 g. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

SOUS-MARINS. Régalez votre famille ce soir avec ces appétissants sous-marins. Un bon choix! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

DÉLICIEUSES TARTES. 20 oz. Choix de différentes saveurs. Toute la famille en raffolera! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

HUILE VÉGÉTALE de première qualité offerte en format d'un litre. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

DÉLICIEUSES PIZZAS. Parfaites pour un repas vite préparé. 300 grammes. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

SOUPE WON TON. Succulente soupe chinoise. Un régal! Format de 397 mL. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

PÂTE DE TOMATES. Savoureuse pâte de tomates pour préparer vos mets italiens. 156 mL. *PRIX SPÉCIAL:* **3 pour 1.44**

OFFRE VEDETTE

BOEUF MARINÉ

Idéal pour vos sandwichs. Approuvé par le gouvernement fédéral. 454 g.

PRIX SPÉCIAL: **3.44**

Menu du Café Rouge



CREVETTES PANÉES

Délicieux repas servi avec laitue tomate et frites. Boisson en sus.

PRIX SPÉCIAL: **3.44**

ALBUM PHOTO. Pour protéger vos photos, 40 pages transparentes et adhésives. *PRIX SPÉCIAL:* **3.44**

PÂTES ALIMENTAIRES. Format de 900 g. Macaroni ou spaghetti. Cuisinez un bon met italien ! *PRIX SPÉCIAL:* **3 pour 2.44**

PAPIER PEINT ENCOLLÉ. Vaste choix de motifs. Offert en rouleau grand format. *PRIX SPÉCIAL:* **3.44**

OREILLERS. Choix de modèles et de couleurs. Dessus en 100% coton. *PRIX SPÉCIAL:* **2.44**

POTS EN OSIER. Pour plante de 10 po. Rehaussez votre décor grâce à ces ravissants pots. *PRIX SPÉCIAL:* **4.44**

Produits santé-beauté

MAXI-SERVIETTES LIBERTÉ NOUVELLE. Super, ordinaires ou désodorisantes. Boîtes de 10 ou 12. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

CRÈME À RASER HAI KARATÉ. Offert en format de 300 mL. Un bon achat! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

PANSEMENTS ELASTO PLAST. Boîte de 40 pansements plus 10 en prime. Faites-en provision! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

LOTION SOLAIRE «CLUB MED». Au choix: no 3 ou no 4. 150 mL. Bronzez en beauté cet été! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

DENTIFRICE AIM offert en format de 150 mL. Ne ratez pas cette offre! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

SAVONNETTES CASHMERE BOUQUET. 90 g. Pour une fraîcheur sans pareil! *PRIX SPÉCIAL:* **5 pour 1.44**

SHAMPOOING WOOLCO. Au choix: aux herbes (450 mL) ou contre les pellicules (500 mL) *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

RASOIRS JETABLES BIC. Idéals pour emporter en voyage. Vendus en paquet de 10. Un achat incomparable! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

TROUSSE À PRODUITS COSMÉTIQUES. Toujours pratique à la maison, au chalet, etc. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

BOULES ABSORBANTES RAYÔNELLE. Offertes en paquet de 250. Achetez Woolco et économisez! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

Friandises

CROUSTILLES HOSTESS. Offertes en sac de 200 g. Succulentes avec des sandwichs ou pour des trempettes. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

BONBONS KERR. Choix de plusieurs saveurs pour satisfaire les petits gourmands. Sac de 600 g. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

SUCETTES GLACÉES. Sac de 80 délicieuses sucettes. Pour un été rafraîchissant. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

BONBONS McCORMICKS. Plusieurs saveurs au choix. Profitez de cette offre! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

CÔNES À LA GUIMAUVE. Un régal pour les enfants. 250 g. Profitez de cette offre sensas! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

TABLETTES DE CHOCOLAT de format économique. La famille en raffolera! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

ARACHIDES. Ces arachides font la joie des petits et des grands. Sac de 500 grammes. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

TABLETTES BRISÉES. Délicieux chocolat en format d'une livre. Économisez durant le jour 1.44! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

JUJUBES. Sac de 600 grammes. Les enfants en raffoleront et même les grandes personnes! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 le sac**

Papeterie

ENVELOPPES faites de papier de qualité. Paquet de 150. Une bonne offre! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

RUBAN ADHÉSIF. Rouleau de 12 mmx 10m. Indispensable à la maison, au bureau, etc. *PRIX SPÉCIAL:* **3 pour 1.44**

COLLE «CRAZY GLUE». Pour coller en quelques secondes. Très efficace. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

SACS À SANDWICHS. Sacs en plastique offerts en boîte de 100. Un bon achat! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

PAPIER D'ALUMINIUM. Rouleau de 30,5 cm x 6,1 m. Toujours très pratique dans la cuisine. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

SACS À ORDURES. En plastique épais et résistant. Avec attaches. Paquet de 15. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

SACS À ORDURES. Grands sacs 66 cm x 91 cm. Paquet de 18. Une offre de choix! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

PAPIER HYGIÉNIQUE. Paquet de 6 rouleaux. Offert en blanc seulement. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

PROTÈGE-CUVETTES. Paquet de 6 grands ou 10 petits. Une offre à ne pas manquer. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

ASSIETTE CHINET. Paquet de 15 assiettes de 10½ po de diamètre. Une offre à ne pas manquer. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 le paquet**

SERVIETTES DE TABLE EN PAPIER. Paquet de 60 serviettes de papier. Faites-en provision! *PRIX SPÉCIAL:* **3 pour 1.44**

BOLS EN PLASTIQUE en paquet de 3. Idéal pour servir les desserts, les fruits, etc. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

Jouets

LIVRES À COLORIER. Idéals pour les tout-petits. Ils s'amuseront pendant des heures. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

JOUETS. Vaste choix de jouets pour l'été. Les enfants seront heureux de les avoir. Profitez de cette offre. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

Sport - Bijoux - Appareils photos

CHAUSSETTES ADIDAS pour hommes. 66% coton-20% nylon-8% polyester-6% spandex. 10-13. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 la paire**

BIJOUX VARIÉS. Woolco vous offre des chaînes et des boucles d'oreilles à petits prix. Une bonne occasion! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

FILMS WOOLCO. Films 110 ou 126, 12 vues. profitez de cette offre! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

ACCESSOIRES DE PÊCHE. Vaste choix d'accessoires de pêche à petits prix! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

ENCADREMENTS. Parfaits pour garder vos souvenirs, 2 dimensions au choix: 5 x 7 po ou 8 x 10 po. Bordures en métal et vitre. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

COFFRET EN PLASTIQUE POUR CASSETTES. Peut contenir 15 cassettes non comprises. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

Vêtements pour hommes

MAILLOTS THUNDERBIRD POUR HOMMES. Fait en polyester-coton. Choix de tailles et de couleurs. Un très bon achat! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

SOUS-VÊTEMENT POUR GARÇONS. Modèles en polyester et coton. Offert dans les tailles P.M.G. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

CHAUSSETTES DE TRAVAIL, pour hommes. Modèles confectionnés au Canada. Pointure: 10 à 12. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 la paire**

SLIPS POUR HOMMES. Modèles en polyester et coton. Tons unis. P.M.G. Offert dans une boîte. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 la paire**

CALEÇON THUNDERBIRD POUR HOMMES. Modèle confectionné en 50% polyester - 50% coton. Tailles variées. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

T-SHIRT LAURENTIEN pour hommes 50% polyester - 50% coton. Choix de coloris. Un bon achat! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES. Offertes en tons unis ou blanc avec rayures contrastantes. Pointure variées. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

SLIP POUR HOMMES. Choix de couleurs. P.M.G. Une offre à ne pas manquer pendant le jour 1.44! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

CALEÇON THUNDERBIRD POUR HOMMES. 50% polyester - 50% coton. Modèles aspect denim de couleurs variées. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

GANTS DE TRAVAIL POUR HOMMES. Modèles faits au Canada en coton et empaumures en cuir. *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 la paire**

Coin du fumeur

BRIQUETS À JETER. Jolis briquets de couleurs variées. Faites-en provision dès aujourd'hui! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

JEU DE CARTES offert dans un choix de modèles et de couleurs. Venez tôt pour une meilleure sélection! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

Chaussures

SANDALES de plage pour enfants, dames et hommes. Pointures: P.M.G. Profitez de cette offre! *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 1.44**

PANTOUFLES. Modèles lavables pour dames et filles. Pointures: P.M.G. Un bon achat! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44 la paire**

Centre du pneu et de l'auto

CIRE «ZIP WAX WASH». Vous aimerez son fini et son application facile. 500 ml *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

HUILE À MOTEUR. Huile Quaker State 10W30. Ne manquez pas cette offre durant le jour 1.44 chez Woolco! *PRIX SPÉCIAL:* **1.44**

TABAC WOOLCREST offert en 150 g. Ne ratez pas cette offre spéciale! *PRIX SPÉCIAL:* **4.44**

SANDALES POUR HOMMES. Bride en vinyle. 7 à 11. Achetez Woolco partez gagnant! *PRIX SPÉCIAL:* **4.44 la paire**

T-SHIRT POUR DAMES. Confectionné en polyester-coton. P.M.G. *PRIX SPÉCIAL:* **2.44**

SACS À MAIN. Modèles variés. Achetez-en plusieurs à ce bas prix Woolco. *PRIX SPÉCIAL:* **8.44**

PRODUIT PRINTEMPS. Offert en format de 1,5 L. Idéal pour les vitres. *PRIX SPÉCIAL:* **2 pour 2.44**

CHAUSSURES KUNG FU POUR DAMES. Vaste gamme de coloris et de pointures. *PRIX SPÉCIAL:* **2.44 la paire**

CHAUSSURES EN TOILE pour dames. Pointures: 6 à 9. Idéales pour l'été! *PRIX SPÉCIAL:* **5.44 la paire**

SHORTS POUR DAMES. Modèles en velours éponge ou coton ouatiné. P.M.G. *PRIX SPÉCIAL:* **4.44**

MOUCHOIRS KLEENEX. Boîtes de 100 mouchoirs en papier. Faites-en provision! *PRIX SPÉCIAL:* **5 pour 2.44**

FILTRES À L'HUILE. PH43, PH8A, PH25, PH13A et PH30. *PRIX SPÉCIAL:* **2.44**

BONS ACHATS SUPPLÉMENTAIRES

EAU DE JAVEL LAVO
Offerte en bouteille de 3,6 L. Ayez-en toujours sous la main!
PRIX SPÉCIAL: **1.04**

JAMBON CUIT
Délicieux jambon qui vous mettra l'eau à la bouche. Approuvé par le gouvernement fédéral. 454 g.
PRIX SPÉCIAL: **2.24**

CAFÉ MOULU
De marque Mothers Parker. Boîte de 454 grammes. Faites en provision.
PRIX SPÉCIAL: **2.34**

PRODUIT NETTOYANT PINE SOL
Bouteille de 800 ml. À ce bas prix, achetez-en plusieurs bouteilles.
PRIX SPÉCIAL: **2.24**

CRISTAUX DE SAVEUR DE MARQUE 3 OURS
Raisin, orange ou punch aux fruits. Donne 6 L de boisson.
PRIX SPÉCIAL: **2.24**

BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200, boul. Taschereau et pont Champlain

LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides et boul. St-Martin

ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier et Jean-Talon est

KIRKLAND PLAZA ST-CHARLES Sortie 50 de la Transcanadienne et boul. St-Charles

LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE boul. Rolland-Therrien et Cure-Poirier

REPENTIGNY LES GALERIES RIVE NORD 100, boul. Brien

ROSEMÈRE PLACE ROSEMÈRE 401, boul. Labelle

LaSALLE CENTRE LE CAVELIER 8248, boul. Champlain

ST-JEAN LES GALERIES RICHELIEU 978, boul. du Seminaire

VALLEYFIELD CENTRE VALLEYFIELD 30, chemin Dufferin

JOLIETTE GALERIES JOLIETTE 1055, boul. Firestone

LES GRANDS MAGASINS Woolco
UNE DIVISION DE F. W. WOOLWORTH CIE LTÉE

RETOMBÉES DU F-18

Le Québec devra faire son deuil du $1,5 milliard promis

■ OTTAWA (PC) — Le Québec doit faire son deuil des $1.5 milliard de retombées du F-18 promises en 1980.

Seuls de nouveaux contrats, inconnus jusqu'ici et en rien reliés au F-18, pourront venir combler les $500 millions de déficit qu'accuse le Québec au regard des promesses fédérales de la campagne référendaire.

DENIS LESSARD

Alors que presque tous les contrats de l'engagement de la McDonnell Douglas sont déjà adjugés, le Québec piétine avec 60 p. cent environ de ce qui lui avait été promis.

Telles sont les révélations fracassantes auxquelles fut confrontée, jeudi soir, une poignée de députés libéraux du Québec lors d'une réunion secrète destinée a informer le caucus québécois de la situation quant au « contrat du siècle » par lequel Ottawa achetait 137 chasseurs F-18 en 1980.

Alors qu'on promettait des retombées de $1.5 milliard au Québec, les chiffres les plus récents donnés jeudi par les fonctionaires d'Industrie et Commerce révélaient que la part du Québec piétinait depuis près de neuf mois aux environs de $990 millions comparativement à $1.1 milliard pour l'Ontario.



Bernard Loiselle

Depuis des mois, certains membres du caucus libéral réclamaient avec véhémence une telle séance d'information. Jeudi, toutefois, seulement six députés, sur 75, étaient présents à la rencontre convoquée par le vice-président du caucus, le député de Verchères, Bernard Loiselle.

La plupart des députés n'étaient pas même au courant de cette réunion, qui, tenue à un moment où ils repartent dans leur comté normalement, ne risquait pas de faire beaucoup de bruit. « C'est bizarre qu'on ait convoqué cela un jeudi », a dit le libéral de Laprairie, Pierre Deniger, absent de ce caucus.

Les six élus présents étaient André Maltais, de Manicouagan, Marcel Dionne de Chicoutimi, son collègue de Jonquière, Gilles Marceau, ainsi que Claude Tessier, de Mégantic. Alors qu'elle constitue le coeur de l'industrie aéronotique du Québec, la région de Montréal n'était représentée que par M. Loiselle et le député de Labelle, Maurice Dupras.

De plus, le ministère n'a pas encore produit de document écrit aux élus qui se sont contentés de voir défiler des projections d'acétates sur un écran.

Des coupables

A l'issue de la rencontre, la plupart des députés interrogés n'ont pas hésité à pointer du doigt l'industrie québécoise comme seule responsable du retard accusé par Québec dans ce dossier. « C'est la faute à Canadair, on prévoyait pour eux un contrat de $260 millions mais ils ont soummissionné à trois fois le prix », a lancé Marcel Dionne. « Il faudra faire un autre effort pour avoir ce qui manque du $1.5 milliard, après deux ans, si on va pas chercher d'autres contrats on se trouve à $1 milliard », a-t-il poursuivi tandis que le député Dupras soulignait que Canadair avait montré peu d'intérêt au F-18.

Autre compagnie mise sur la sellette, la firme Héroux, filiale de Bombardier qui avait soumissionné « sans grand intérêt » sur un contrat de $60 millions pour la construction de trains d'atterrissage.

« Si les compagnies québécoises avaient été plus agressives on ne serait pas loin des $1.5 milliard actuellement », de lancer M. Loiselle pour qui l'indolence des entreprises montréalaises est responsable d'un $300 millions de retombées, disparues du Québec pour grossir la part de l'Ontario.

L'Ontario a $1.1 milliard mais son avantage est lié surtout a ce qu'on fait entrer dans sa part la production des missiles Cruise, octroyée à la firme Litton de Toronto. « Seulement un sixième des retombées sont liées au chasseur comme tel », rappelle M. Loiselle selon qui le Québec n'a plus qu'à espérer mettre la patte sur d'autres contrats dans l'avenir.

MISSILES CRUISE

Les ennuis éprouvés aux Etats-Unis n'affecteront pas la décision d'Ottawa

■ OTTAWA (PC) — Les récents ennuis du missile Cruise aux Etats-Unis n'auront aucun effet sur la décision à prendre quand il s'agira de permettre les essais de ce missile au Canada, a déclaré hier le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, les Etats-Unis n'ont pas encore fait de demande officielle au Canada à ce sujet, et le gouvernement prendra sa décision sur la base des conditions qui existeront alors.

M. Terry Sargeant, critique néo-démocrate de la Défense, a demandé au gouvernement de modifier son point de vue à la lumière de la décision des Etats-Unis de suspendre leurs essais du missile, qui a subi deux échecs, le 19 décembre et le 24 mai.

Un premier canadien à bord de la navette spatiale

■ OTTAWA — Le gouvernement fédéral annoncera mercredi prochain à Ottawa qu'un premier pilote canadien participera à une envolée de la navette spatiale au cours de l'année 1983.

LA PRESSE a appris que le ministre d'Etat aux Sciences et à la Technologie, M. Don Johnston, fera part de cette nouvelle à l'occasion de la venue de la navette à l'aéroport d'Ottawa mercredi.

Il a été impossible de connaître la date précise de l'envolée en question de même que le nom du pilote, mais il s'agira, selon toute vraisemblance, d'un membre des Forces armées canadiennes.

La navette, fixée sur un Boing 747, se posera pour la première fois au Canada à l'aéroport d'Ottawa mercredi prochain et pourra être vue par le grand public mercredi et jeudi.

Sa nouvelle envolée est prévue pour le 18 juin prochain avec un équipage de cinq personnes dont la première femme à faire partie d'une telle expédition aux Etats-Unis, Mme Sally Ride. On procédera alors au lancement du satellite Anik C2, propriété de Telesat Canada.

Un programme d'action est proposé aux anglophones au congrès d'Alliance-Québec

■ « Nous sommes réunis pour transmettre un message clair au Québec et au Canada. Nous, Québécois de langue anglaise, voulons affirmer notre présence et notre intention de demeurer dans cette province. Nous nous considérons comme des Québécois à part entière ; nous ne serons pas satisfaits tant que nous n'aurons pas la preuve que notre présence et notre contribution revêtent autant d'importance que celles des autres membres de la collectivité ».

PIERRE VENNAT

Malheureusement pour elle, il ne semble pas que ces espoirs de la communauté anglophone du Québec, tels qu'exprimés par le président d'Alliance Québec, M. Alex K. Patterson, soient entendus en haut lieu à Québec. Alors que le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, a accepté d'être conférencier d'honneur devant l'organisme, le ministre québécois responsable des communautés culturelles, Gérald Godin, a, lui, provoqué l'ire de l'organisme en refusant d'aller y porter la parole.

Cela dit, Alliance-Québec se réunit toute la fin de semaine au campus Loyola de l'Université Concordia, et se penche sur un programme d'action de la communauté québécoise d'expression anglaise. Ce plan d'action, bien sûr, risque de déplaire au gouvernement péquiste. Pourtant, le ton employé par Alliance-Québec, du moins dans ses documents officiels, est des plus modéré en plus d'être en excellent français.

« Bon nombre d'entre nous, peut-on lire, se sont déclarés en faveur de la primauté de la langue française dans la province. Il suffit de se rappeler la déclaration faite par plus de cent représentants et dirigeants de notre collectivité en avril 1977 et ce qui a été dit à notre congrès l'an dernier. Mais devons-nous, pour autant, accepter qu'il n'y ait qu'une seule langue officielle au Québec, ce qui implique qu'aucun statut légal n'est reconnu à la langue anglaise ?

« Une collectivité de langue anglaise peut-elle survivre dans de telles conditions ? Nous devrions être capables de trouver une formule reconnaissant la primauté du français, tout en accordant un statut légal à la langue que parlent un million d'habitants de cette province, une langue qui se parle également dans la rue, ce qui importe véritablement, et non seulement dans les tribunaux et à l'Assemblée nationale sous la protection de l'article 133 de la constitution ».

Les auteurs du document de travail d'une soixantaine de pages qui doit servir, lorsqu'adopté, de plan d'action, font valoir que la prépondérance, au Québec, de la langue et de la culture françaises ne nécessite pas la destruction ou l'élimination de la communauté d'expression anglaise ou de sa langue.

SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS

Kaplan prêt à accepter certaines modifications

■ VANCOUVER (d'après CP) — Le Solliciteur général Robert Kaplan a admis hier que le projet de loi fédéral proposant l'institution d'un service canadien de renseignements ne bénéficiait pas d'un appui universel, et s'est dit prêt à accepter que le Parlement y apporte certaines modifications.

M. Kaplan, qui parlait à l'occasion d'une réunion des membres de l'Association canadienne des professeurs de droit, a souligné que le contrôle de l'application de la nouvelle législation serait beaucoup plus strict que ne l'est actuellement celui qui touche la GRC.

Le solliciteur général a reconnu que le projet de loi soulevait des questions discutables, et il s'est dit anxieux de l'expliquer et prêt à accepter tout amendement constructif qu'on désirerait lui apporter.

Plus tard, à l'occasion d'une conférence de presse, M. Kaplan a souligné que si le Parlement adoptait le bill en lui conservant son contrôle très strict des activités des personnes chargées de l'appliquer, « une nouvelle Commission MacDonald (sur les irrégularités commises par la GRC) ne serait plus jamais nécessaire ».

Crosbie regrette d'avoir parlé des Chinois et des Allemands pour justifier son unilinguisme

■ OTTAWA — M. John Crosbie reconnait qu'il a commis une erreur en disant qu'il n'était pas plus grave d'ignorer le français que l'allemand ou le chinois la semaine dernière à Longueuil, mais il estime que le seul reproche qu'on puisse lui faire sur la question des langues est d'avoir été trop franc.

« On regrette toujours d'être tombé dans un piège » a-t-il déclaré en signalant que les journalistes anglophones qui l'ont suivi au Québec la semaine dernière l'ont littéralement « poursuivi » sur cette question, alors que les francophones ont été très « compréhensifs ».

Textes de:
GILBERT LAVOIE et GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

« Je regrette ce qui s'est passé, mais je tentais simplement d'expliquer qu'on peut comprendre un peuple ou un pays sans parler sa langue. Mais sur cette question en général, mon erreur au départ a d'avoir été honnête et d'avoir dit que je ne suis pas bilingue et que je pensais pas qu'il me serait possible de le devenir rapidement à cause du temps disponible. J'aurais du dire soit que j'étais à l'aise en français ou que je le deviendrais très rapidement, en d'autre mot, exagérer ou mentir ».

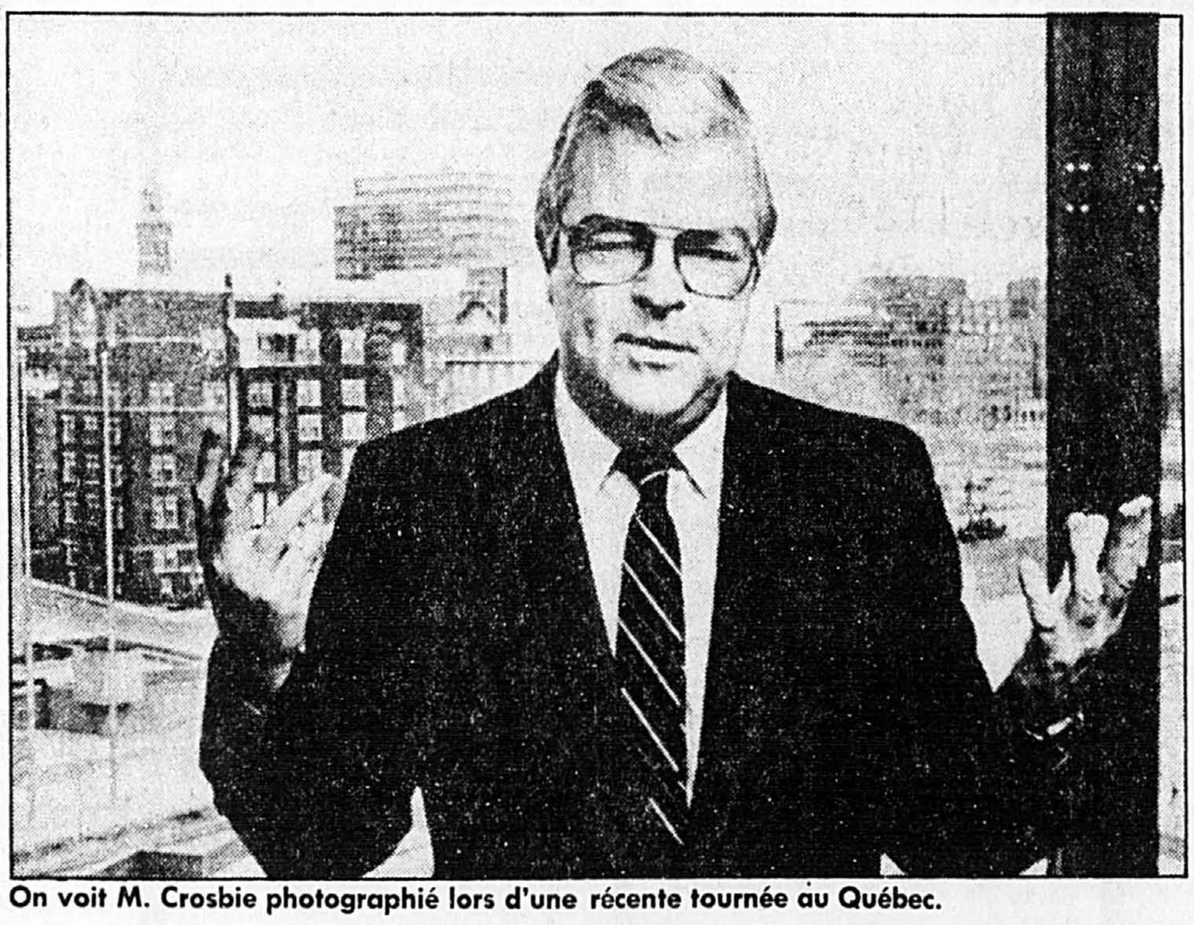
M. Crosbie a ajouté qu'il n'est pas dans son habitude d'agir ainsi : « Je ne suis pas un menteur et je n'exagère pas. Je ne peux pas aller au Québec et dire que je deviendrai bilingue immédiatement si je suis élu leader. D'autres peuvent dire cela, mais je sais que ça n'est pas vrai. Le fait est que j'ai suivi des cours de français et que j'ai l'intention de retourner suivre des cours cet été. Je ferai les efforts nécessaires pour devenir aussi habile que Stanfield ou Joe Clark. Quel sera le résultat...l'avenir le dira ».

M. Crosbie a ajouté qu'il tentera de suivre l'exemple de « grands premiers ministres » comme Richard Hatfield, qui n'est pas bilingue, mais qui a su, a-t-il dit, démontrer un esprit ouvert envers les francophones de sa province.

L'ancien ministre des Finances a par ailleurs déclaré qu'il n'a pas l'intention d'avoir un « lieutenant québécois » s'il est élu chef du parti et premier ministre. « On ne peut pas retourner dans le passé...le pays a changé. J'aurai toute une série de lieutenants québécois. Il me faudrait garder contact avec plus d'une personne ».

« Si M. Mulroney entre en politique comme il a promis, il sera naturellement très utile pour nimporte quel leader et ses services seraient utilisés. Il a beaucoup d'expérience et il vit au Québec ».

M. Crosbie a réitéré son intention de déménéger une partie du bureau du premier ministre au Québec, et il a affirmé qu'il ne s'agit pas là d'une simple mesure symbolique. « On ne peut pas avoir le meilleur des deux mondes. Si on me critique parce que je ne parle pas le français et qu'en conséquence on se méfie, je dois donc prendre des précautions supplémentaires pour réassurer les gens (...) il me faudra convaincre les gens que je fais un effort spécial à cause du problème de la langue ».



On voit M. Crosbie photographié lors d'une récente tournée au Québec.

En matière constitutionnelle, il a réitéré qu'il n'est pas prêt à promettre le droit de retrait avec pleine compensation financière aux provinces. Il a expliqué qu'une telle promesse lui apparaît d'autant plus inutile que l'histoire a démontré que les chances de voir le fédéral obtenir l'accord des provinces en faveur d'une nouvelle centralisation des pouvoirs sont très minces. Il a déclaré toutefois que si M. René Lévesque abandonne son option indépendantiste, il sera ouvert à des négociations sérieuses sur toute demande en provenance du Québec.

M. Crosbie a par ailleurs révélé qu'il est opposé à toute nouvelle initiative centralisatrice de la part d'Ottawa. Il a expliqué que le pays est trop grand et trop diversifié pour être dirigé d'Ottawa. Il s'est dit opposé aux interventions fédérales en matières de développement régional, qui privent a-t-il dit, les provinces qui ne sont pas d'accord avec le gouvernement central.

Les sociétés de la Couronne devront justifier leur raison d'être devant un comité spécial

■ OTTAWA — Si M. John Crosbie est élu premier ministre du Canada, il démantèlera immédiatement la Corporation de développement du Canada chargée par le gouvernement Trudeau de gérer les sociétés de la Couronne. Il nommera ensuite un ministre responsable de toutes ces sociétés, et il donnera à un comité du Parlement le mandat de vérifier si ces organismes doivent être maintenus par le gouvernement, ou retournés à l'entreprise privée.

« Le ministre et le comité de la Chambre devront réviser chacune des sociétés de la Couronne pour déterminer si elles remplissent un rôle essentiel au bien public. Celles qui remplissent ce rôle continueront d'exister mais les autres devraient être liquidées », a-t-il expliqué.

M. Crosbie a reconnu que ce genre de décision ne sera pas facile à prendre, mais il a indiqué que le gouvernement devrait laisser le secteur privé exercer les fonctions qu'il est en mesure d'assumer.

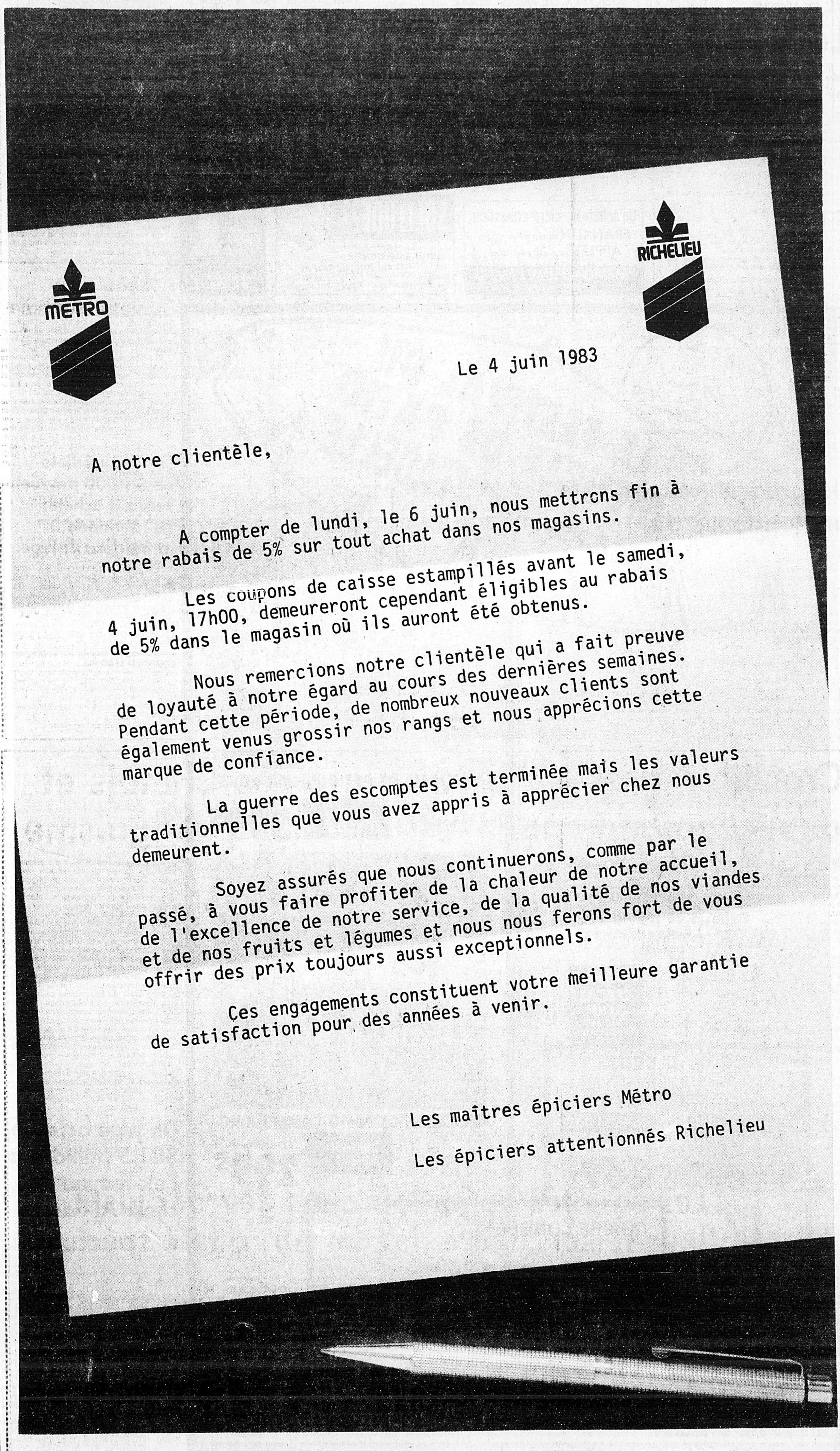
« Que devrait-on faire avec Canadair ? Je ne sais pas, parce que je n'ai pas toutes les données. A-elle des espoirs, sera-t-elle rentable ? Le problème de la propriété gouvernementale réside dans le fait que les politiciens n'aiment pas prendre des décisions difficiles. Ce qui se produit est typique de ce qui est arrivé dans le cas de Canadair. Le gouvernement est engagé pour près de $1,5 milliards..., la compagnie nous a apparemment induit en erreur quant à ses chances de succès, et le gouvernement continue d'y injecter de plus en plus d'argent parce que les politiciens ont peur d'avoir à fermer la boîte et de mettre du monde à pied. C'est un fait connu : les policiens n'aiment pas congédier du monde, et il laissent la situation se dégrader ».

M. Crosbie a cependant indiqué qu'il n'entend pas vendre Petro-Canada, comme l'avait promis le gouvernement Clark en 1979. Il a expliqué que les Canadiens désirent maintenir une participation gouvernementale dans le domaine énergétique. Il a déclaré toutefois qu'il n'autorisera plus Petro-Canada à puiser dans les fonds publics pour faire l'acquisition de sociétés privées comme Petrofina.

Interrogé sur la question des taux d'intérêt, l'ancien ministre des Finances a répondu qu'il n'avait pas eu le choix en 1979 de laisser monter les taux, à cause du piètre état de l'économie laissé par les libéraux. « Si mon budget avait été accepté, l'économie se serait améliorée et nous aurions maintenant une plus grande marge de manoeuvre. Mais les libéraux ont repris le pouvoir et adopté une série de mesures hostiles à l'entreprise privée ».

M. Crosbie a déclaré par ailleurs que le Canada n'a plus à se préoccuper de la venue d'un trop grand nombre d'industries américaine au pays, parce que les accords du GATT vont réduire progressivement les barrières commerciales et que les multinationales américaines vont cesser d'implanter des usines ici. Dans ce contexte, a-t-il conclu, nos industries n'ont aucune chance de devenir compétitives si elles n'ont pas accès au marché américain. C'est dans cette optique que M. Crosbie réclame une libéralisation du commerce entre les deux pays.

Dans le même esprit, il ne se montre pas favorable à la proposition voulant que les Japonnais soient forcés de construire une partie de leurs automobiles au Canada.


METRO
RICHELIEU
Le 4 juin 1983
A notre clientèle,
A compter de lundi, le 6 juin, nous mettrons fin à notre rabais de 5% sur tout achat dans nos magasins.
Les coupons de caisse estampillés avant le samedi, 4 juin, 17h00, demeureront cependant éligibles au rabais de 5% dans le magasin où ils auront été obtenus.
Nous remercions notre clientèle qui a fait preuve de loyauté à notre égard au cours des dernières semaines. Pendant cette période, de nombreux nouveaux clients sont également venus grossir nos rangs et nous apprécions cette marque de confiance.
La guerre des escomptes est terminée mais les valeurs traditionnelles que vous avez appris à apprécier chez nous demeurent.
Soyez assurés que nous continuerons, comme par le passé, à vous faire profiter de la chaleur de notre accueil, de l'excellence de notre service, de la qualité de nos viandes et de nos fruits et légumes et nous nous ferons fort de vous offrir des prix toujours aussi exceptionnels.
Ces engagements constituent votre meilleure garantie de satisfaction pour des années à venir.
Les maîtres épiciers Métro
Les épiciers attentionnés Richelieu

MGR FRANCK SCHAFFNER *donnera une conférence intitulée*

«L'Oecuménisme. Les rites initiatiques à travers le temps.»

Mardi, le 14 juin 1983, à 20h00 à l'Auditorium Jean-Deslauriers (Le Plateau). 3710, rue Calixa-Lavallée, à Montréal. Admissions: 5,00$

Les billets sont en vente à **La Corne d'Abondance. 1609, rue St-Laurent, à Montréal. Tél.: 845-2257**

la Baie

Corrections

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au supplément publicitaire de la **Fête des Pères**, publié par la Baie, dans La Presse, édition du 4 juin 1983.

Page 3. Article B. Les pantalons rugby seront disponibles vers le 11 juin 1983.

Page 8. Articles A. B. C. et D. Les coordonnés Catalina ne seront pas disponibles, en raison de problèmes de fabrication.

Page 20. Les chaussures North Star pour hommes seront disponibles vers le 10 juin 1983.

Nous nous excusons des ennuis que cela pourrait causer.

PLAIDOYER DE Me LA HAYE AU PROCÈS DUBOIS-DUBEAU

Les délateurs sont «béatifiés» par la police mais pas forcément réhabilités

■ Terminant son plaidoyer pour Claude Dubeau, accusé avec les frères Jean-Guy et Adrien Dubois du meurtre de Jacques Mc Sween, Me Robert LaHaye a soutenu, hier, que choyés et même « béatifiés » par la police, dans leur réserve du quatrième étage, rue Parthenais, les délateurs entendus au cours de l'instruction n'étaient aucunement réhabilités.

LÉOPOLD LIZOTTE

Et qu'on ne pouvait conséquemment ajouter aucune foi à leurs propos de faux convertis. Évoquant tout d'abord le cas de Donald Lavoie, devant le jury que préside le juge Jean-Guy Boilard, il a rappelé qu'en dépit du fait que ce dernier ait avoué la commission de 27 meurtres, il n'était toujours accusé d'aucun de ces crimes.

Et ce dit-il, parce qu'il s'acharne à dénoncer les autres, tout en soutenant qu'il n'est plus dangereux. On lui a même donné l'occasion de faire de la télévision, et c'est devant tout le Québec, par exemple, qu'il a pu déclarer que s'il ne songeait plus à se suicider, c'est parce qu'il ne voulait pas que Claude Dubois s'en tire. Parce que sa dispariton serait une bonne chose pour ceux dont il veut la perte.

« Pourtant, d'ajouter l'avocat de la défense, ce mercenaire du parjure qui s'acharne sur celui qu'il a terrassé peut parler de départ, de faux papiers et de billets d'avion avec ses gardiens. Ce sera le boni.

Quant à son voisin Paul Pomerleau, qui bénéficie également du même confort réservé aux « bienheureux », il n'a même pas attendu sa dernière libération de prison, pour projeter des crimes et effectuer peu après vingt voyages à l'étranger, pour fins d'importer des quantités industrielles de drogue.

De celui qui avait avoué avoir donné une version québécoise au « mal italien », par la demi-douzaine d'enlèvements auxquels il a participé, Me La Haye demande aux jurés à quel raffinement démentiel cet homme ne peut en venir pour faire condamner les prévenus. Même si, ajoute-t-il, ses deux prétendues rencontre avec Adrien Dubois sont du plus pur illogisme.

Comment croire, en effet, qu'étant venu lui demander une subvention de $16 000 pour un voyage aux Indes, il lui refuse en retour la fourniture d'une camionnette. Fût-ce pour un meurtre.

De Pormerleau également, le procureur de Jean-Guy Dubois, Me Jacques Bouchard dira qu'il a fait le marché du siècle. Pour éviter d'être accusé du meurtre du directeur Michel Roy, de l'Institut Archambault, aprés avoir appris que Bernard Provençal et un autre détenu l'avaient impliqué dans cette conspiration, eh bien il a consenti à dénoncer tout le monde.

Me Bouchard a également commencé à s'attaquer à l'ex-journaliste Claude Jodoin, qu'il qualifie de raconteur d'histoires cherchant constamment à noyer le poisson, et qui s'attaque finalement aux avocats, lorsqu'il est pris de court.

Sa propre plaidoirie devant se continuer lundi, pour être suivie par celle de Me Léo-René Maranda, on peut dès maintenant prédire que le juge Boilard ne pourra commencer à donner ses directives au jury avant le milieu de la semaine prochaine. Et il serait donc loin d'être assuré que cette même semaine puisse déboucher sur un verdict.

On achète un micro-ordinateur FRANKLIN après avoir vu un APPLE; jamais le contraire!

MEMORISSIME LAVAL
622-1390

SOLITUDE??



«La vie à deux»
pour une amitié de longue durée.

Montréal 288-4727/287-9759
LONGUEUIL 445-0352

SOLITUDE?



Club de rencontre
Les amis des arts
842-3903



ENSEMBLE DE PATIO PALMA NOVA

6 morceaux
4 chaises; 5 positions
1 parasol 6 pi. Texteline ou chaise longue
1 table ronde 42"
Ord. 599$

ÉCONOMISEZ 200$

Prix Festival **399$**

PRESTIGIEUSE COLLECTION
MEUBLES DE JARDIN
LAWN COMFORT

* 1 table ovale
* 6 chaises avec coussin
* 1 parasol rectangulaire
* 1 tabouret

100% résine, ne jaunit pas, Garantie 3 ans

RABAIS SPÉCIAL 300$ DURANT VENTE «FESTIVAL DU MEUBLE» DE PATIO

B.B.Q. JACCUZI
4021BQ — 40,000 B.T.U.
Réservoir en sus
Rég. 349$
ÉCONOMISEZ 100$
Prix Festival à partir de **249$**

CHAISE LONGUE
Ord. 149$
ÉCONOMISEZ 50$
Prix Festival **99$**

ENSEMBLE DE PATIO COMMODORO
7 morceaux
4 chaises
1 table ronde 42"
1 parasol 6 pi. Texteline
1 nappe
Ord. 479$
ÉCONOMISEZ 180$
Prix Festival **299$**

TERMES: FINANCEMENT BANCAIRE - VISA MasterCard

LA SOLUTION À VOS VACANCES
PISCINES CITADELLE

LONGUEUIL 620, Place Trans-Canada 527-8617
REPENTIGNY 545, rue Notre-Dame 585-0100
JOLIETTE 545, rue St-Charles-Borromée 759-8110
LAVAL 1770, boul. des Laurentides (angle St-Martin) 384-4581
CHÂTEAUGUAY 279, boulevard Anjou 691-5030
SAINT-JEAN 555, boul. du Séminaire 348-6851
SHERBROOKE (Rock Forest) 4701, boul. Bourque 564-8611
TROIS-RIVIÈRES 8255, boul. Jean-XXIII 377-2921
SAINTE-THÉRÈSE 259, boul. Labelle 435-1983
SOREL/TRACY 825, route Marie-Victorin 742-7962
DOLLARD-DES-ORMEAUX 49, rue Brunswick (angle Montée des Sources) 683-0667
VICTORIAVILLE (Arthabaska), 54, rue Gérouard 357-8344
BROSSARD 7515, boul. Taschereau 656-1710
SAINT-HYACINTHE 2760, rue Bourdages 773-5667
CHAMBLY 999, boul. Perigny 658-1949
SHAWINIGAN 8285, rue Saint-Marc 539-6431

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI À VENDREDI: 9H À 21H — SAMEDI: 9H À 17H — DIMANCHE: 11H À 17H

Les deux billets de $1 000 devaient servir à acheter de la viande... et non pas le juge

■ Doublement accusé d'avoir tenté d'entraver la justice et de corrompre un juge de la Cour supérieure, présidant l'instruction d'un procès dans lequel il était impliqué, un restaurateur du boulevard Saint-Laurent s'est vivement défendu, hier, d'avoir voulu commettre l'un ou l'autre de ces gestes fort répréhensibles.

LÉOPOLD LIZOTTE

Témoignant cette fois devant le juge Jean-Paul Dansereau, de la Cour des sessions de la paix, il a soutenu que les deux billets de mille dollars qui avaient été laissés dans l'antichambre du juge Gérard Turmel, glissés sous la première page d'un document qu'il voulait lui remettre, étaient plutôt destinés à l'achat de viande pour son établissement.

Et que c'était donc par erreur que cette somme s'était retrouvée là, alors qu'il avait plutôt cru l'avoir perdue.

Précédemment le magistrat qui siège ordinairement à Sherbrooke avait raconté comment il avait aperçu les fameux billets en commençant à feuilleter le dossier qu'on lui avait remis, ceux-ci étant symétriquement superposés l'un à l'autre. Sans y toucher, il avait alerté la police.

Appréhendé quelques jours plus tard à son restaurant du centre-ville, Prokopios Pliakos a soutenu que ne sachant où il avait laissé ou perdu son argent, il avait téléphoné à quelques reprises au bureau du juge Turmel, dans les jours suivants, mais n'avait pu rejoindre ce dernier. Il a toutefois convenu qu'il n'avait pas communiqué à la secrétaire du magistrat la raison de ses appels, et qu'il n'avait pas plus laissé de message pour le juge.

Ayant également déclaré qu'il avait pensé un moment avoir laissé ses deux billets dans un taxi, le procureur de la Couronne, Me Claude Haccoun, demanda vainement à l'accusé pourquoi il n'avait pas tenté des efforts de ce côté. Pliakos répondit bien qu'il ne savait pas dans la voiture de quelle compagnie il avait voyagé. mais Me Haccoun lui fit encore remarquer qu'il n'y avait pas mille compagnies différentes à Montréal, et que le montant en jeu aurait du l'inciter à chercher plus activement.

Le prévenu n'est cependant pas confus uniquement sur ce point. Il se dit incapable de renseigner le tribunal sur ses revenus et ses dettes, mais fixe cependant son actif aux alentours de $100 000.

Le court défilé des témoins terminé, le juge Dansereau a pour sa part ajourné au 16 les plaidoyers des procureurs en présence.

Un juge accorde $81,5 millions à l'ex-femme du cheik Al-Fassi

■ LOS ANGELES (UPI) — Un juge de la Cour supérieure de Los Angeles a accordé hier, dans une cause de divorce, l'énorme somme de $81,5 millions à l'une des femmes du cheik Mohammad Al-Fassi, neveu du roi Fahd d'Arabie Saoudite.

Le juge Robert Fainer a rendu cette décision après que les avocats de la demanderesse eurent prouvé que les biens communautaires du couple avaient une valeur totale de $163,7 millions.

En vertu de la législation californienne, la femme du cheik avait droit à la moitié de cette somme; toutefois, le juge lui ayant déjà accordé la demeure de $10 millions que le couple possédait à Beverly Hills, le règlement final a été ramené à $76,5 millions.

La plaignante a révélé que son mari et elle n'avaient pas un sou lorsqu'ils s'étaient mariés, en 1975, et qu'ils voyageaient en autobus parce qu'ils ne pouvaient s'acheter une voiture. Mais durant les années qui suivirent, le cheik amassa une fortune grâce à des affaires heureuses, et fit entre autres l'acquisition de deux Boeing-707 dont l'un était exclusivement réservé au transport des serviteurs et des bagages.

Que ce soit

9 18 36

VOYEZ D'ABORD NOTRE RUBRIQUE 627

LA CROISIÈRE ET NEW YORK INCLUS

CETTE PROPOSITION EST IMBATTABLE!
CROISIÈRE — GROUPE SUR LE VERACRUZ
EXCLUSIF À NOTRE AGENCE: NEW YORK
1 journée + 1 nuit, excellent hôtel
et retour par autocar sans aucuns frais
(en plus de la croisière)

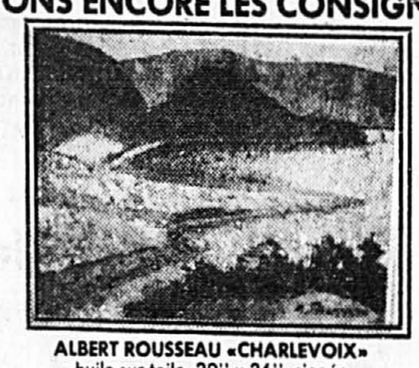


13 au 21 août 1983
Âge d'or: escompte 10%
Montréal - Québec - Saguenay - Halifax - Cape Cod - Fall River - New York: UNE VRAIE AUBAINE

Voyages Yvon Dupuis
PERMIS DU QUÉBEC
523-2143

Ça ne coûte pas plus cher de consulter des experts

IMPORTANT ENCAN PAR CATALOGUE
du 20 au 23 juin à 19h30
ACCEPTONS ENCORE LES CONSIGNATIONS



ALBERT ROUSSEAU «CHARLEVOIX»
huile sur toile, 20" x 26", signée

Nous avons déjà reçu de magnifiques pièces de mobilier compenant: commodes, bureaux, salles à manger, chambres à coucher, horloges de parquet, buffets, vitrines; porcelaines de Satsuma, Wedgewood, importante collection de figurines Royal Doulton, Hummell et Lladro; des ivoires sculptés main, collection de sculpture esquimaudes en pierre de savon, harpe ancienne, samovar ancien, argent sterling. Belle collection de vins rares

Nombreuses peintures canadiennes et internationales, comprenant: A.Y. Jackson • A.H. Robinson • John Little • S. Borenstein • Stanley Cosgrove • Marie Claire • André L'Archeveque • Albert Rousseau • Leo Ayotte • Claude Le Sauteur • H. Gransow • A. Pellan • Gilles Gingras • B.G. Cornell • Clarence Gagnon • Terry Tomalty • Tai Kong Man • Eric Riordon • G. Pfieffer • Etc.

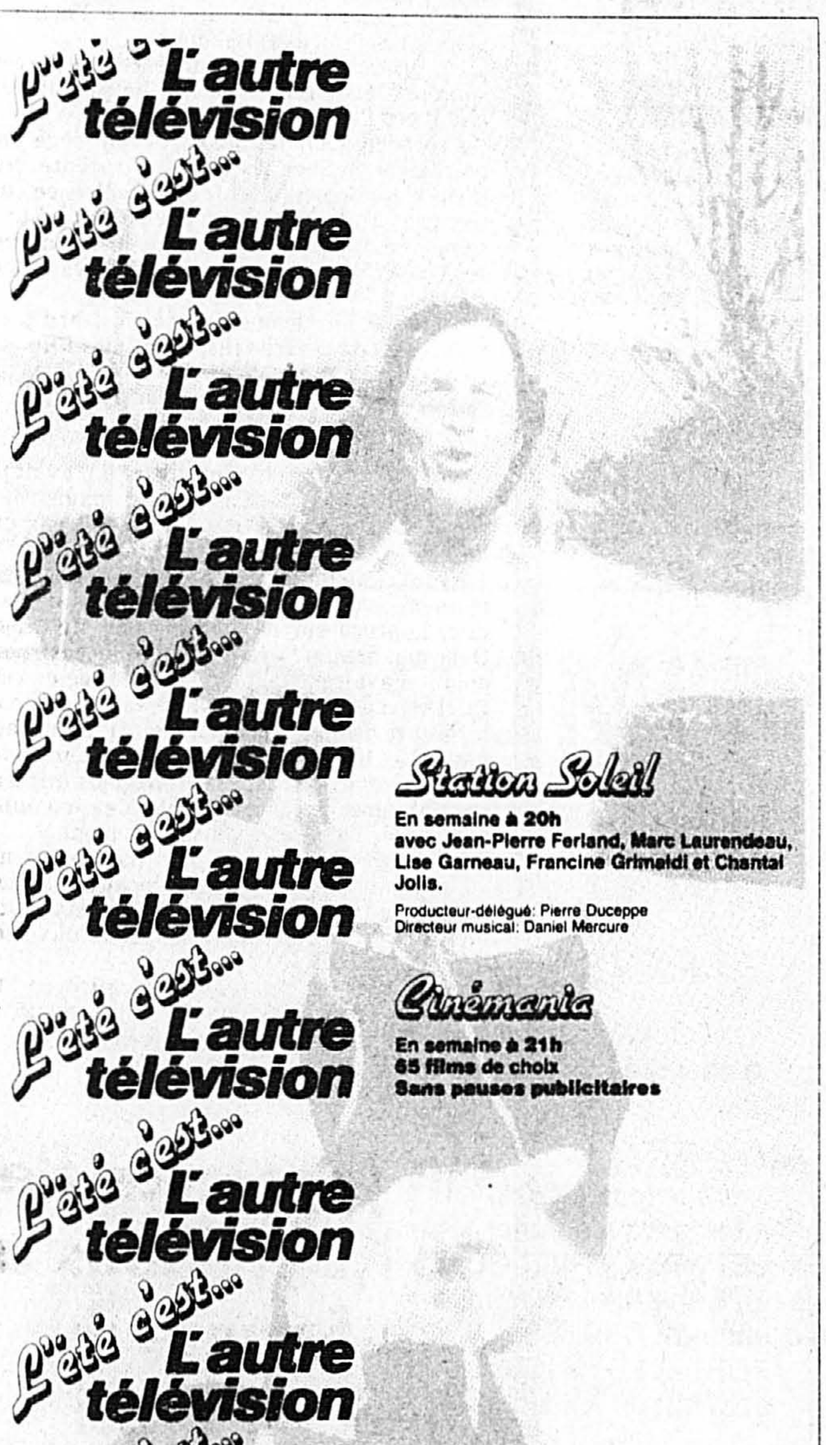
Pièces sélectionnées: bijoux de succession, montres de poche, pendulette, horloges de cheminée, bronzes, collection de pièces. Vaste collection de tapis d'Orient et tribaux tissés main.

Ne manquez pas d'inclure également vos articles dans cet important encan par catalogue.

Notre dernier encan a été un succès, au grand plaisir des consignateurs. Consignez vos articles sans tarder. Ouvert lundi-vendredi, de 9h à 18h.

Empire Industries Inc.
5500, rue Paré
737-5343 — 737-8653

L'été c'est... L'autre télévision



Station Soleil
En semaine à 20h
avec Jean-Pierre Ferland, Marc Laurendeau, Lise Garneau, Francine Grimaldi et Chantal Jolis.
Producteur-délégué: Pierre Duceppe
Directeur musical: Daniel Mercure

Cinémania
En semaine à 21h
65 films de choix
Sans pauses publicitaires

L'autre télévision Radio Québec
MONTRÉAL 17 Câble 8

LE PROCES DU VOL AU CANON DE LA BRINK'S

Difficultés de... langue

Différé depuis quelques années déjà, tout d'abord par des embûches répétées dans l'enquête policière, raté une première fois par la libération de deux prévenus à un stade préliminaire, puis « handicapé » à nouveau par la difficulté de retracer une partie des suspects, le procés de six individus accusés du vol au canon de la Brink's, en mars 1975, risque de connaître de nouvaux ennuis.

LEOPOLD LIZOTTE

Et, cette fois, à cause de difficultés de... langues. Dès hier, d'ailleurs, l'un des prévenus qui doivent faire face à la justice en septembre pour ce vol de $3,000,000 commis en plein jour au beau milieu du quartier financier, a présenté une requête spéciale devant le juge Alphonse Barbeau, de la cour supérieure, pour obtenir d'être jugé par un jury de langue anglaise.

Soutenant ne rien comprendre à notre langue, John Sheppard est le seul prévenu anglophone du groupe, semble-t-il (pour l'heure, il y a ordonnance de non-publicité sur l'identité des autres). Et, selon le procureur de la Couronne au dossier, Me Yves Berthiaume, 97 ou 98 des cent témoins qu'il entend convoquer sont de langue française.

Mais le procureur du prévenu, Me Sydney Leithman soutient pour sa part que lui refuser un jury anglais constituerait une violation de l'une des droits fondamentaux garantis par la Charte.

Me Berthiaume soumait toutefois au tribunal que, comme dans bien des cas, sous notre régime de double gouvernement et de double législation, le sujet relevait bien d'un article de la Charte canadienne des droits mais également de la loi provinciale sur les jurys, tel que modifiée en 1976, alors que les districts où il devait y avoir obligatoirement deux listes différentes de candidats, selon la langue, ont été abolis. Même si, dans les faits, on peut dire qu'ils subsistent encore ici et là.

Le procureur de la Couronne a d'autre part invoqué une décision rendue en 1971, dans le district de Saint-Jean, et rappelé que le magistrat appelé à trancher une question qui s'apparentait à celle soumise à la cour, avait justement souligné que ce « droit fondamental » que l'on invoquait n'était peut-être pas si fondamental que cela, à la fin. Puisque seulement deux provinces sur dix condescendaient à le respecter. Et cela comprenait évidemment le Québec.

Me Leithman revint cependant à la charge pour dire que toutes les nuances comptent, dans les déclarations faites par les témoins, lors d'un procés de cette importance, et qu'il ne serait donc pas équitable que le prévenu soit privé d'une instruction dans sa langue, même si on plaçait un interprète prés de lui.

On rappela alors brièvement ce qui s'était produit dans le cas de Wilbert Coffin, alors que ce dernier avait été jugé par six jurés anglophones et six francophones, une solution qui n'avait subséquemment pas emporté l'approbation des tribunaux supérieures.

Il y aurait peut-être aussi celle de douze jurés bilingues.Le substitut du procureur-général l'a tout simplement lancée, mais le procureur de Sheppard n'a pas semblé du tout fasciné par l'hameçon. Quant au juge Barbeau, il a ajourné sa décision au 3 août prochain, ce qui laisserait quand même au shérif le délai réglementaire pour convoquer tous les citoyens qu'il faudra pour cette instruction, selon le parti qu'il prendra.

Mais si la requête du prévenu était accordé, c'est dire qu'il y aurait deux procès au lieu d'un. Comme cela devait d'ailleurs se produire, pour les mutins d'Archambault. Aprés le procés des dix, à Joliette, en effet, le seul accusé de langue anglaise devait subir le sien devant le juge-en-chef adjoint James K. Hugessen, à St-Jérôme. Mais, au dernier moment, il avait lui-même reconnu sa culpabilité.

Les mandats de recherche sont légaux

OTTAWA (PC) — Un magistrat d'Ottawa estime que les mandats de recherche — document juridique donnant aux policiers des pouvoirs plus étendus qu'un mandat de perquisition — ne contreviennent pas nécessairement aux dispositions de la Constitution canadienne.

Le juge Charles Doyle de la Cour de comté contredit ainsi, en quelque sorte, un jugement rendu plus tôt par son confrère Paul Bélanger de la Cour provinciale qui avait jugé ces mandats inconstitutionnels.

De tels mandats avaient été remis par certains juges à des agents de la GRC afin de leur permettre de procéder à des fouilles et à des perquisitions en tout temps. Ces mandats peuvent, dans certains cas, s'étendre sur la carrière entière du policier impliqué. Un mandat de perquisition ordinaire ne permet à un enquêteur que de procéder à une fouille à un endroit et à un moment très précis.

Le juge Doyle a rendu sa décision hier après que Brian Noble, âgéde 28 ans, d'Ottawa, eut été reconnu coupable de possession de 150 grammes de haschisch dans le but d'en faire le commerce.

L'avocat de ce dernier avait prétendu que l'accusation n'était pas valide du fait que la drogue avait été retrouvée lors d'une perquisition illégale de la GRC. Un agent avait saisi la drogue en se prévalant d'un mandat de recherche.

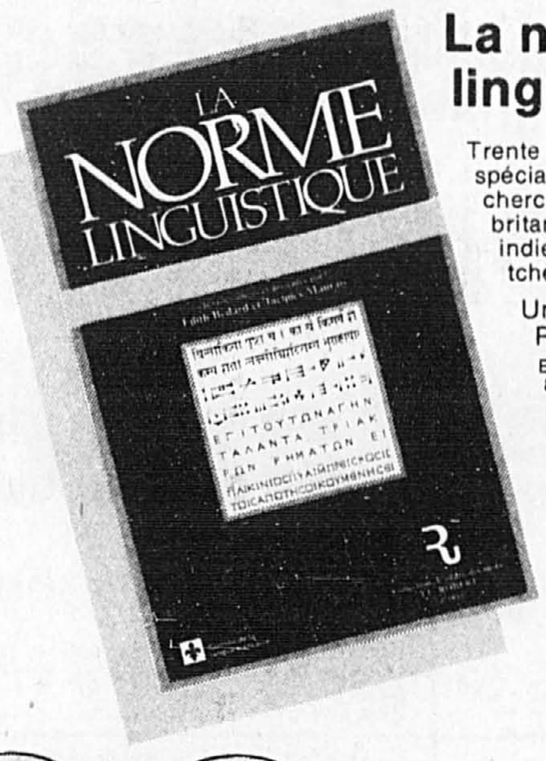


Voir La Pêche, page F 16

Simpsons MD

ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier «Bons achats au masculin», encarté dans LA PRESSE du samedi 4 juin 1983. Page 7, article 1. Les mocassins représentés aurait dû être de ton brun foncé.
Simpsons regrette tout inconvénient causé par cette erreur.



La norme linguistique

Trente et un articles inédits, écrits spécialement pour l'occasion par des chercheurs allemands, américains, britanniques, canadiens, français, indiens, mexicains, québécois et tchèques.

Une coédition avec LE ROBERT, Paris.
EOQ 19596-6
850 pages
26,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

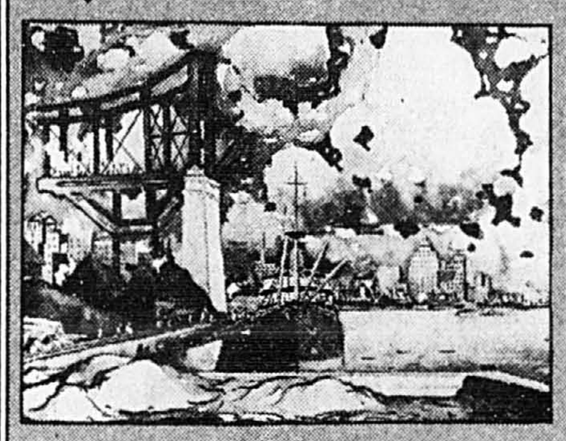
ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec.

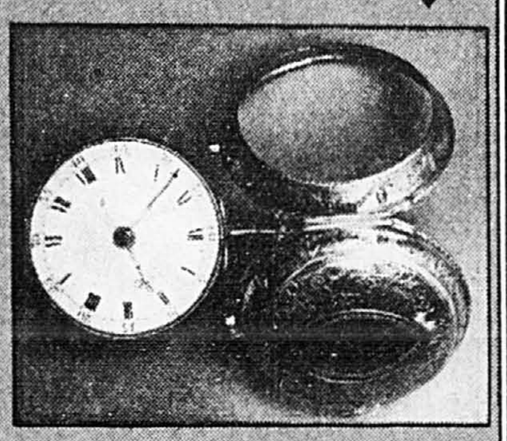
8591

Québec

FRASER BROS. LTD.
Préavis de nos ventes à l'encan par catalogue du mois d'août



Ce tableau de Marc-Aurèle Fortin a été vendu $6,500 à notre vente à l'encan de mai 1983



Cette montre a été vendue $2,000 à notre vente à l'encan de mai 1983

Nous acceptons présentement et jusqu'au 27 juin les consignations de meubles antiques, art canadien et international, horloges antiques, montres, bijoux antiques et modernes, argent et objets de vertu, tapis d'Orient, pour notre encan d'août 1983.

Le pourcentage régulier chargé aux consignateurs est de 15% sur toute vente de moins de $500 et de 10% au-dessus de $500.

EXPOSITION: les 17, 18, 19 et 20 août
VENTE: les 23, 24, 25 et 26 août

FRASER BROS. LTD.
4950, rue de la Savane, Montréal, Qué. H4P 1T7
Téléphone: 342-0050
(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

Amateurs de bons livres, venez voir la sélection chez Simpsons!



50¢ à 9.95 Prix Simpsons

Voici une excellente occasion pour vous monter la bibliothèque que vous désirez. Sélection imposante de romans, biographies, livres de cuisine et plusieurs autres... vous trouverez certainement le livre de votre goût, à un prix des plus abordables. Hâtez-vous! Venez au plus vite pour avoir un meilleur choix. Et n'oubliez pas... les livres sont des cadeaux toujours appréciés!

Rayon 201, livres, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Simpsons, c'est la solution! Simpsons MD

Simpsons achète or, argent, bijoux et autres articles de collection

Pour 6 jours seulement, du lundi 6 juin au samedi 11 juin.

Aux magasins Simpsons centre-ville et Fairview seulement (sauf indication contraire)

PIÈCES DE MONNAIE CANADIENNES

GROSSES PIÈCES D'UN CENT

1858 ..... 18.00
1859 (com.) ..... .70
1876H à 1884, 1887, 1888 ..... .60 et plus
1886, 1892, 1893, 1895 ..... 1.10 et plus
1890H, 1891, 1898 .... 2.25 et plus
1894, 1900 ..... 3.00
1896, 1897, 1899, 1900H .... .75
1901à 1904, 1906 ..... .60 et plus
1905 ..... 2.00
1907H 4.00
1907 à 1908 ..... 1.10
1909 à 1915, 1920 ..... .25
1916 à 1919 ..... .15

PETITES PIÈCES D'UN CENT

1920, 1933 à 1936 ..... .04
1921 ..... .45
1922 ..... 7.00
1923 ..... 12.00
1924 ..... 3.35
1925 ..... 10.00
1926 ..... 1.35
1927 ..... .75
1928, 1929, 1932 ..... .04
1930 ..... 1.10
1931 ..... .60

CINQ CENTS ARGENT

1858 à 1874H, 1883H, 1892 ..... 4.50 et plus
1875H 45.00
1880H, 1890H 2.50
1881H à 1882H..... 3.00 et plus
1884 ..... 40.00
1885 ..... 3.50
1886, 1888 ..... 2.50 et plus
1887 ..... 7.50
1889 ..... 10.00
1891, 1893, 1896, 1897 ..... 2.00
1894 ..... 7.50
1899 à 1905 ..... 1.50 et plus
1898 ..... 6.00
1906 à 1907, 1909 à 1914 et 1916 à 1920 ..... 1.00
1908, 1915 ..... 3.25 et plus
1921 ..... 1200.00

CINQ CENTS EN NICKEL

1922 à 1924 ..... .07
1925 ..... 18.00
1926 (6 rapproché) 1.25
1926 (6 éloigné)..... 70.00
1927 à 1936, 1943T ..... .07
1942T ..... .15
1948 ..... .15

DIX CENTS

1858 ..... 7.50
1870, 1871 ..... 6.75 et plus
1871H, 1883H, 1887 ..... 10.00 et plus
1872H 35.00
1875H 90.00
1874H, 1880H à 1882H ..... 5.00 et plus
1884 ..... 65.00
1885, 1886, 1890H, 1891 ..... 6.50 et plus
1888, 1899, 1903, 1904 ..... 3.50
1889 ..... 250.00
1892, 1894 ..... 5.00 et plus
1893 ..... 7.50
1896, 1898 ..... 3.50 et plus
1900 à 1902PL, 1905, 1908 ..... 2.25 et plus
1902H, 1903H, 1906, 1907 ..... 1.35 et plus
1910, 1912 à 1936 .... 1.00 et plus
1911 ..... 5.40
1915, 1948 ..... 3.25
1937 à 1966 ..... .74

VINGT CENTS

1858 ..... 40.00

VINGT-CINQ CENTS

1870, 1871, 1871H .... 7.50 et plus
1872H, 1874H 4.00
1875H 110.00
1880H 10.00
1881H à 1883H, 1894 ..... 6.50 et plus
1885, 1887, 1889 .... 50.00 et plus
1886, 1888, 1892 ..... 6.25 et plus
1890H 10.00
1891 ..... 25.00
1893 ..... 35.00
1899 à 1902 ..... 3.50
1902H 2.00
1903, 1905 à 1907 .... 3.00 et plus
1904 ..... 5.25
1908 ..... 4.50
1909, 1910 ..... 3.50
1911 ..... 7.50
1912 à 1914 ..... 2.00
1915 ..... 7.50
1916 à 1920 ..... 1.75
1921 ..... 4.50
1927 ..... 17.50
1928 à 1966 ..... 1.86

CINQUANTE CENTS

1870 no LCW 175.00
1870 LCW, 1871, 1881H ..... 30.00 et plus
1871H, 1888 ..... 60.00 et plus
1872H, 1901 ..... 30.00
1890H 425.00
1892, 1898, 1900 .... 30.00 et plus
1894 ..... 125.00
1899, 1904 à 1905 .. 60.00 et plus
1902, 1908 ..... 15.00 et plus
1903H, 1914 ..... 20.00
1906, 1907, 1909, 1910 ..... 9.00
1911 ..... 9.00
1912, 1913, 1916, 1929 à 1931 ..... 5.00
1921 ..... 5 000.00
1932, 1948 ..... 35.00
1934, 1936 ..... 7.00
1947ML 16.00
1949 à 1967 ..... 3.70

PIÈCES ÉMISES PAR L'HÔTEL DE LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Nous achetons toutes les pièces et ensembles dans étuis, émis par l'Hôtel de la monnaie royale canadienne. Nous indiquons ici prix des pièces par année. Toutes les pièces et ensembles doivent être dans leurs étuis originaux.

ENS. PIÈCES ÉMISES PAR L'HÔTEL DE LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE

1954 à 1956 ..... 110.00 et plus
1957 à 1959 ..... 25.00 et plus
1960 à 1967 ..... 13.86
1970 à 1982 ..... 2.50 et plus
1980 ..... 11.00

ENS. DE 2 PCES D'UN DOLLAR, ÉPREUVE NUMISMATIQUE DANS ÉTUI

1971, 1973 à 1979, 1982 ..... 10.00 et plus
1972 ..... 60.00
1980, 1981 ..... 32.00 et plus

ENS. 2 PCES D'UN CENT

1971 à 1981 ..... 4.00 et plus

DOLLAR ARGENT, ÉPREUVE NUMISMATIQUE

1971, 1973 à 1979, 1982 ..... 6.50 et plus
1972, 1980, 1981 .... 17.50 et plus

PIÈCES EN OR

DU CANADA

$5, 1912, 1913 ..... $160
$5, 1914 ..... $375
$10, 1912 à 1914 ..... $375
$20, 1967 en ens. $264
$20, 1967 individuelle $249
$100, 1976 non mise en circulation $119
$100, 1977 ..... $270
$100, 1976 à 1982 ... $235 et plus

DES ÉTATS-UNIS

$1 ..... $150
$2½ $139
$3 ..... $380
$5 ..... $139
$10 Liberté $230
$10 indien $330
$20 Liberté $465
$20 St Gaudens $525
Souverain, Grande-Bretagne .... $103 et plus

Nous acceptons toutes les pièces en or du monde entier.

PIÈCES EN ARGENT

DU CANADA

10¢
1937 à 1966 ..... 74¢
1967 ..... 53¢
1968 (argent) ..... 38¢
25¢
1928 à 1966 ..... 1.86
1967 ..... 1.33
1968 (argent) ..... 95¢
50¢
1967 et années précédentes 3.70

DES ÉTATS-UNIS

5¢
1942 à 1945 Marques P.D ou S ..... 35¢
10¢
1964 et années précédentes ..... 94¢
25¢
1964 et années précédentes 2.35
50¢
1964 et années précédentes 4.70
1965 à 1970 ..... 1.50

DOLLARS ARGENT

DU CANADA

1935 à 1937 ..... $11
1938 ..... $20
1939 ..... $7.50
1945 ..... $60
1946 ..... $20
1947 (7 arrondi) $40
1947 (7 pointu) $80
1947 (feuille d'érable) $100
1948 ..... $450
1949 ..... $11
1950 à 1967 ..... $7.50



PIÈCES ÉTRANGÈRES ET DES ÉTATS-UNIS

Nous achetons toutes les pièces de collection étrangères et des Etats-Unis, en or et en argent. Apportez-les et nous vous ferons une offre intéressante! Nous achetons aussi toutes les pièces étrangères de tous les pays et de toutes dénominations.

ROYAL DOULTON

Nous achetons toutes les figurines, cruchons-personnages, animaux, articles de séries et poterie d'art portant la marque «Royal Doulton» et sont en bonne condition. Liste partielle des pièces que nous désirons acheter.

HN44 A Lilac Shawl 575.00
HN53 Lady of the Fan 685.00
HN66 The Flounced Skirt . 765.00
HN72 An Orange Vendor . 517.50
HN97 The Mermaid 360.00
HN330 Pretty Lady 660.00
HN387 An Arab 875.00
HN395 Contentment 660.00
HN440 Japanese Fan 700.00
HN479 The Balloon Seller . 300.00
HN507 Pussy 1000.00
HN527 The Highwayman ... 325.00
HN597 The Bather 315.00
HN644 Pierrette 325.00
HN725 The Proposal 470.00
HN1211 Quality Street 475.00
HN1220 Lido Lady 400.00
HN1232 Cassim 250.00
HN1260 Carnival 585.00
HN1282 The Alchemist 660.00
HN1305 Siesta 585.00
HN1325 The Orange Seller 350.00
HN1340 Priscilla 180.00
HN1346 Iona 450.00
HN1347 Moira 450.00
HN1372 Darling 160.00
HN1404 Betty 200.00
HN1439 Columbine 315.00
HN1458 Monica 125.00
HN1476 Chloe 145.00
HN1486 Phyllis 300.00
HN1501 Priscilla 225.00
HN1514 Dolly Vardon 315.00
HN1538 Janet 160.00
HN1560 Miss Demure 155.00
HN1588 The Bride 315.00
HN1617 Primroses 300.00
HN1629 Grizel 250.00
HN1666 Miss Winsome 260.00
HN1682 Teresa 400.00
HN1692 Sonia 340.00
HN1714 Milicent 360.00
HN1747 Afternoon Tea 180.00
HN1757 Romany Sue 325.00
HN1770 Maureen 175.00
HN1807 Spring Flowers 160.00
HN1852 The Mirror 360.00
HN1887 NellGwynn 300.00
HN1899 Midsummer Noon . 250.00
HN1928 Marguerite 170.00
HN1962 Genevieve 110.00
HN2056 Susan 200.00
HN2073 Vivienne 160.00
HN2147 Autumn Breezes ... 170.00
HN2177 My Teddy 135.00
HN2248 Tall Story 115.00
HN2520 The Farmer's Boy. 500.00
HN2554 Masque 100.00
HN2723 Grand Manner 88.50
HN2735 Young Love 255.00



Cruchons-personnages Royal Doulton

Arriet A, petit 31.00
Auld Mac A, gros 29.00
Buz Fuz, petit 33.00
Captain Hook, miniature 95.00
Cavalier, gros 44.00
Drake A, gros 55.00
Gladiator, petit 135.00
Granny A, petit 40.00
Jans Christian Smuts, gros . 700.00
Jester A, petit 36.00
Lord Nelson, gros 100.00
Mikado, gros 145.00
Old King Cole A, petit 40.00
Punch and Judy Man, miniature 108.00
Regency Beau, petit 145.00
St. George, gros 42.00
Sam Weller A, miniature 15.00
Simon the Cellarer, gros 42.00
Smuggler, gros 28.50
Toby Philpots, petit 22.00
Town Crier, miniature 35.00
Viking, gros 42.00
Walrus and Carpenter, petit .. 22.00
Yachtman, gros 33.00

M.I. Hummel

Nous évaluerons et / ou achèterons vos figurines, assiettes ou clochettes «M.I. Hummel». Pièces individuelles ou collections complètes.

TMK 1 Puppy Love #1 ..... 80.00
TMK 5 Merry Wanderer #7/1 ..... 51.00
TMK 4 Chimney Sweep #12 2/0 ..... 15.00
TMK 2 Congratulations #17/0 ..... 60.00
TMK 2 Adoration #23/1 ..... 80.00
TMK 3 March Winds #43 ..... 30.00
TMK 5 Volunteers #50 2/0 ... 40.00
TMK 4 Chick Girl #57/0 ..... 35.00
TMK 1 Skier #59 ..... 95.00
TMK 2 Farm Boy #66 ..... 68.00
TMK 2 Little Gardener #74 ... 58.00
TMK 5 School Boy #82/0 ..... 30.00
TMK 6 Happiness #86 ..... 22.00
TMK 2 For Father #87 ..... 50.00
TMK 4 Little Thrifty #118 ..... 45.00
TMK 2 Max & Moritz #123 .... 58.00
TMK 4 Boots #143/0 ..... 30.00
TMK 4 Feeding Time #199/0 ..... 40.00

Nous payons argent comptant pour pièces de monnaie, médailles, or, argent, bijoux, figurines et autres articles de collection

Bijoux de famille ou antiques

Diamants

Nous offrons argent comptant pour bijoux sertis diamants et pierres individuelles. Nos acheteurs qualifiés mesureront et évalueront votre diamant; ils pourront par la suite vous payer un prix équitable. Tous les diamants sont évalués pour achat seulement (sans obligation de votre part). Nous achetons diamants 2 points et plus! Nous payons prix intéressants pour grands bijoux de famille et pierres précieuses de couleur. Nous sommes aussi intéressés aux diamants de taille ancienne ou taillés en rose, surtout ceux avec montures antiques.

Bijoux antiques

Nous payons des prix fort avantageux pour bijoux antiques; lavalières, bracelets, épingles et bagues serties de diamants et en or. Apportez vos bijoux pour évaluation et nous vous ferons une offre intéressante.

Montres de poche

Nous achetons toutes* les montres de poche. Elles n'ont pas besoin d'être en état de marche, ou en or, ou en argent. Nous payons $3 et plus pour montres qui ne sont pas en état de marche, $7 et plus pour montres qui le sont. Nous payons prix élevés pour montres de collection, de chemin de fer, serties de bijoux, à répétition et celles qui sont en or ou en argent.
*Sauf les montres modernes à base métal.

Veuillez noter... Nous attachons de l'importance à l'état de cadran, au mouvement et à la conception du boîtier pour les montres de prix élevés. Ces caractéristiques sont importantes lors de l'évaluation.

Pièces antiques en argent

Nous payons prix élevés pour services à thé, verres à eau et accessoires de service style «Georgien» ou «victorien» en argent. (N.B. les articles doivent être en bon état).

Plaqué argent

Nous achetons tout article en plaqué argent si en excellente condition (exception faite des couverts). Nous payons prix plus bas en comparaison avec les articles en argent sterling.

Articles de rebut en or et en argent

OR*

Articles de rebut en or. De 9 à 24 carats. Nous achetons bagues brisées, vieux bracelets et vieilles alliances; nous achetons aussi tous les vieux bijoux, montres et prothèses dentaires en or et offrons l'équivalent de leur valeur en tant qu'articles de rebut en or. Nous payons 3.46 ou plus le gramme selon la qualité.

ARGENT*

Argent sterling. Nous payons argent comptant pour tout article en argent sterling; couverts, bols, services à thé, plateaux, ens. coiffeuse, bourgeoirs... quels que soit leur état ou leur âge. Nous payons 25¢ ou plus le gramme pour leur valeur en tant qu'articles de rebut en argent. Nous payons prix élevés pour articles que nous pouvons revendre.

Articles de rebut d'industrie et de bijouterie.
Venez pour notre offre.

Platine

Nous achetons bijoux en platine ainsi qu'articles de rebut en platine provenant d'usines (creusets, contacts, etc.), nous payons $5.31 le gramme.

Lingots, plaquettes en or et argent, lingots d'art

Plaquettes en or

Plaquette 1 oz reconnue — nous payons jusqu'à $506. Plaquette 1 oz non reconnue — nous payons jusqu'à $476. Nous achetons toute autre plaquette en or de 5 g et plus et offrons prix intéressants!

Lingots et plaquettes en argent

Plaquettes 1 oz reconnues, nous payons jusqu'à 15.44 ch. Plaquettes 1 oz non reconnues — nous payons jusqu'à 10.44 ch. Nous achetons tous les autres lingots en formats allant jusqu'à 1,000 oz et offrons prix intéressants.

Médailles et lingots d'art frappés par la compagnie «Franklin»

Nous achetons médailles et lingots, frappés par la compagnie «Franklin» pour leur valeur en tant qu'articles de rebut. Nous payons 30¢ le gramme.

Médailles et décorations

Liste partielle des articles que nous désirons acheter et les prix que nous payons. Nous sommes aussi intéressés à acheter tous les autres ordres, décorations et médailles de campagnes militaires y compris ceux de pays étrangers. Les ordres et décorations qui sont accompagnés d'un document — nous payons prix plus élevés que ceux indiqués ci-dessous.

Croix de Victoria $9,000
Croix de Georges $2,500
Médaille de Georges $500
Ordre de service avec distinction . $225
Ordre de service Impérial $35
Croix rouge royale $35
Croix de distinction de service $265
Médaille de distinction-service $200
Médaille militaire $40
Médaille de distinction-aviation $300
Médaille aviation $300
Croix militaire $90
Croix d'aviation $255
Médaille d'Albert $600
Médaille de distinction-conduite ... $100
Service général marine 1793-1840 ..... $150
Service général militaire 1793-1814 ..... $150
Croix de distinction-aviation .. $265
Médaille de Waterloo 1815 ... $150
Médaille de Guerre de Crimée $55
Révolte des cipayes 1857-58 ..... $50
Médaille Guerre de Chine 1857-60 ..... $80
Nouvelle Zélande 1845-66 .... $75
S.G.C. «Fenian Raid» $100
Médaille Afrique du Sud 1877-79 . $100
Médaille Nord Ouest 1885 .... $185
Egypte 1882-89 ..... $45
Reine Afrique du Sud 1899-1902 . $25
Roi Afrique du Sud 1901-02 . $20
Médaille Guerre de Chine 1900 ... $45
Révolte natale 1906 ..... $75
Étoile Atlantique 1939-45 ..... $5

Papier-monnaie



Nous achetons les billets canadiens et ceux émis par les banques privilégiées. Nous payons d'excellents prix pour les billets émis en 1935 et années précédentes. Nous désirons aussi acheter papier-monnaie de tous les autres pays.

TIMBRES

Nous désirons acheter les timbres de collection non oblitérés,
DU CANADA, COMMONWEALTH ET PAYS ÉTRANGERS.

Nous achetons timbres individuels ou de collections imposantes, si d'après nous ils ont de la valeur.

Nous sommes aussi intéressés à acheter LETTRES, ENVELOPPES du Canada et du monde entier et CARTES POSTALES de la fin du XIX et début du XX siècles.



Nous payons argent comptant et offrons prix en cours sur le marché!

Centre-ville seulement,

CONDITIONS DE VENTE:

1. Être âgé de 19 ans ou plus.
2. À cause des fluctuations du marché, et que les personnes vendent leurs articles sans obligation, toutes les ventes sont fermes.
3. Les pièces ordinaires en argent doivent être triées selon la valeur (10¢, 25¢, 50¢) et l'année (1966 et années précédentes, 1967 ou 1968).
4. Nous n'achèterons que les articles en bon état.
5. Veuillez ne pas nettoyer ou polir vos pièces. L'achat des timbres ne se fera qu'au magasin centre-ville seulement.

* À cause des fluctuations du marché de l'or et l'argent, nous nous réservons le droit d'adapter nos prix selon le cours quotidien du marché ($526.32/oz. pour l'or, $15.44/oz. pour l'argent, en dollars canadiens).

Tous les jours!

Le rayon des pièces de monnaie et timbres de Simpsons, est l'endroit par excellence pour acheter et vendre toutes pièces de monnaie et timbres, et cela à chaque jour.
Nous offrons une vaste sélection pour les collectionneurs, des timbres étrangers aux pièces de monnaie en argent ou en or du Canada. Nous possédons également une intéressante gamme d'accessoires numismatiques et philatéliques pour le collectionneur chevronné ou débutant. Notre rayon des pièces de monnaie et timbres est toujours à la recherche de pièces de monnaie et timbres ainsi que les articles de rebut en or ou en argent. Simpsons est prêt à payer comptant, tous les jours ouvrables de l'année: de la pièce individuelle à l'imposante collection; de la vieille alliance aux articles de rebut en or ou en argent!

LIEUX:

Simpsons, centre-ville, au septième
Simpsons, Fairview, au troisième
Heures: 9 h 30 à 17 h, du lundi au mercredi — 9 h 30 à 20 h, jeudi et vendredi — 9 h à 16 h 30, samedi

Simpsons MD